



Édouard BIOT

**LE SYSTÈME
MONÉTAIRE
DES CHINOIS**

Le système monétaire des Chinois

à partir de :

Mémoire sur LE SYSTÈME MONÉTAIRE DES CHINOIS

par Édouard BIOT (1803-1850)

Journal Asiatique,

1837, Série 3, Tome 3, pages 422-464.

1837, Série 3, Tome 4, pages 97-141, 209-252, 441-467.

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr

TABLE

PREMIÈRE PÉRIODE, depuis les temps anciens jusqu'à la fin de la dynastie de Han

DEUXIÈME PÉRIODE, depuis la division de l'empire en trois royaumes jusqu'à la dynastie Soung.

TROISIÈME PÉRIODE, depuis le commencement des Soung, jusqu'à la dynastie actuelle.

Le système monétaire des Chinois

@

t3.422 Le système monétaire des Chinois présente un phénomène unique dans les annales de la civilisation humaine. Conduits par le développement successif de leurs relations commerciales à l'invention de la lettre de change, et à l'emploi du papier marqué d'une empreinte comme signe représentatif de la monnaie, les Chinois ont fait l'usage le plus étendu de ces puissants auxiliaires. Ils ont même abusé étrangement du papier-monnaie, et au bout de quatre à cinq siècles, par un retour singulier, ils se sont jetés dans l'excès contraire : ils ont supprimé définitivement tout papier-monnaie, toute invention semblable à nos billets de banque, de sorte que leur commerce intérieur, tout immense qu'il est, se trouve entravé par le défaut de crédit et de signes représentatifs du numéraire, faciles à transporter. A cet obstacle immense, qui leur est commun avec les peuples de notre antiquité européenne, s'enjoint un autre plus singulier encore : en Chine l'or et l'argent n'ont jamais été monnayés. L'or est fondu en petits lingots, l'argent en pains de quelques onces, et le négociant qui les reçoit en échange de ses marchandises ne les t3.423 regarde que comme une autre marchandise dont il lui faut vérifier le poids avec la balance, et le titre avec la pierre de touche. Aujourd'hui la seule monnaie métallique portant empreinte est la monnaie de cuivre alliée d'étain, et divisée en petites pièces rondes, dont chacune pèse 12/100 d'once chinoise ¹ (4,50 g.). Mille de ces petites pièces équivalent environ une once d'argent. Autrefois, outre la monnaie de cuivre, il a existé de la monnaie de fer, de la monnaie d'étain avec empreinte. L'once d'argent pèse 37 grammes, et représente environ 7,50 fr. de notre monnaie. Cette quantité d'argent correspond dans les échanges à 1.000 ou 1.100 pièces de cuivre pesant

¹ D'après les données fournies par le commerce de Canton, actuellement la livre chinoise ou le *kin* pèse 602 grammes. Elle se divise en 16 onces (De Guignes, Morrisson). Suivant les nombres produits par Timkowski, à Pékin le *kin*, poids de la couronne, pèse 594 grammes ; le *kin*, poids du commerce, pèse 563 grammes. J'ai adopté ici le poids de 600 grammes.

Le système monétaire des Chinois

plus de sept à huit livres ; il suit de là que dans toutes les transactions importantes, les échanges se font avec de l'argent, considéré comme marchandise et non comme monnaie.

Il m'a paru curieux de rechercher dans l'histoire l'origine de ces anomalies remarquables, chez un peuple aussi commerçant, aussi industriel sous tant de rapports, et l'examen de cette question entrain naturellement dans le cadre des études que je me suis proposées sur les institutions politiques de la Chine. Pour l'éclaircir, je ne pouvais mieux faire que d'analyser les VIII^e et XI^e cahiers de la collection ^{t3.424} de Ma-touan-lin, qui contiennent l'histoire des monnaies chinoises, métalliques ou fictives, depuis les temps les plus reculés. M. Klaproth, dans ses deux mémoires sur l'origine du papier-monnaie, et sur l'emploi des cauris (Journal asiatique, 1^e et 2^e séries), a donné divers extraits de ces mêmes cahiers dont j'ai pu profiter. Mais les mémoires de ce savant orientaliste avaient pour objet unique de signaler les époques auxquelles ces signes représentatifs de la monnaie ont été usités en Chine. Mon but est différent : je veux suivre depuis son commencement le système monétaire de la Chine, en recherchant les causes de toute nature, soit politiques soit accidentelles qui ont pu l'influencer, et tracer ainsi l'histoire générale, non plus simplement du papier-monnaie, mais de toutes les matières employées en Chine pour les échanges, jusqu'à l'époque où l'argent étranger, introduit annuellement dans ce pays par le commerce européen, est venu modifier définitivement les conditions de son système financier.

Quoique la collection de Ma-touan-lin se termine à l'année 1224 de notre ère, j'ai pu étendre mes recherches dans les textes chinois jusqu'à la fin du XVI^e siècle, grâce à l'extrême obligeance de M. St. Julien, qui a bien voulu mettre à ma disposition la continuation de Ma-touan-lin qu'il possède. Cette continuation, comprenant jusqu'à l'année 1597, vient aboutir à l'époque où les missionnaires arrivant en Chine ont pu

Le système monétaire des Chinois

transmettre à l'Europe quelques notions exactes sur cette contrée jusqu'alors inconnue.

^{t3.425} Je dois encore à la complaisance de M. Julien d'avoir pu consulter l'*Iu hai*, recueil encyclopédique très étendu, dont plusieurs cahiers ne sont que l'abrégé des différentes sections du *Wen hian thong khao*. Cette nouvelle compilation reproduit une partie des textes cités par Ma-touan-lin, en y joignant les titres des ouvrages auxquels ils appartiennent, renseignement utile pour apprécier leur valeur historique, et qui ne se trouve pas dans l'ouvrage de Ma-touan-lin. J'ai eu aussi entre les mains, par l'obligeance de M. Libri, un mémoire du P. d'Entrecolles, sur un ouvrage chinois qui présentait les figures des monnaies fabriquées en Chine ou apportées dans ce pays par le commerce étranger. L'extrait de ce mémoire se trouve dans la [Description de la Chine du P. Duhalde](#), et de là ont été tirées les figures de monnaies gravées dans les planches de ce dernier ouvrage. La copie que j'ai pu lire n'est point accompagnée des figures ; elles en ont été séparées depuis longtemps, probablement par quelque négligence. D'Entrecolles ne cite pas le titre de l'ouvrage chinois qu'il a étudié : mais cet ouvrage paraît assez semblable à la collection de figures des monnaies chinoises qui existe dans deux cahiers du musée de l'empereur Kien-long (Bibliothèque royale). La rédaction du mémoire est fort imparfaite, son objet principal est l'examen des noms des peuples inscrits sur les monnaies étrangères importées en Chine, et cet examen ne conduit pas d'Entrecolles à des résultats bien précis.

^{t3.426} J'ai pu tirer meilleur parti d'un travail du P. Amyot sur les mesures chinoises anciennes, lequel est placé en tête d'un Abrégé chronologique de l'histoire chinoise, qu'il avait composé en 1770 à Pékin. Une copie manuscrite de ce travail existe à la Bibliothèque royale. L'abrégé chronologique a été publié au [tome XII ¹ des mémoires des Missionnaires](#) ; le mémoire sur les mesures est resté inédit. J'y ai trouvé

¹ [c.a. Il s'agit en fait du tome XIII.]

Le système monétaire des Chinois

des renseignements utiles sur les dimensions des monnaies fabriquées en Chine à diverses époques : ces renseignements s'accordent avec les figures du musée de Kien-long que j'ai déjà cité. De plus, grâce à l'obligeance des conservateurs du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, j'ai pu mesurer et peser une grande quantité des monnaies chinoises contenues dans cette collection.

Je diviserai le mémoire actuel en trois parties. La première comprendra les temps anciens, jusqu'à la fin de la dynastie de Han, vers l'an 220 de notre ère. La seconde s'étendra depuis cette époque jusqu'à l'avènement de la dynastie Soung, en 960. Pendant ces sept siècles, la civilisation, d'abord étouffée par les troubles, a fait des progrès sensibles, et les besoins de la vie particulière sont devenus plus nombreux. La troisième partie comprendra depuis la dynastie Soung jusqu'aux Mandchoux. A cette dernière époque se rapportent la création, le développement progressif et l'abolition du papier-monnaie.

@

PREMIÈRE PÉRIODE

depuis les temps anciens jusqu'à la fin de la dynastie de Han

@

^{t3.427} Suivant les textes rapportés par Ma-touan-lin, à la Chine, dans les temps anciens, tous les échanges se faisaient en nature, comme chez tous les peuples non civilisés. Lorsqu'on reconnut l'utilité d'un moyen d'échange, on commença par se servir de coquilles, ainsi que cela a lieu encore chez les Indiens de la mer du Sud. Ce fait de l'usage primitif des coquilles comme moyen d'échange est parfaitement constaté par la conservation du caractère *pei* 貝 coquille, comme signe des richesses, et radical de la plupart des caractères qui se rattachent aux idées de richesse, d'achat, de vente, etc. M. Abel-Rémusat a fait le premier cette observation curieuse. (Voyez la note de M. Klapproth sur le caractère 貝, *Journal asiatique*, 2e série.)

Peu à peu, aux coquilles on joignit d'autres matières. Sous les Hia et les Chang, ou du 24e au 12e siècle avant l'ère chrétienne, on trouve l'indication de trois métaux, jaune, blanc et rouge, employés comme moyen d'échange ; selon le *Sse-ky* de Sse-ma-tsien, ce sont l'or, l'argent et le cuivre : ce qui paraît assez probable. Un commentateur du *Sse-ky*, cité dans l'*Iu hai*, dit que le métal rouge désignait le fer. D'après d'autres historiens, Iu, le fondateur de la dynastie des Hia, avait établi trois classes de matières destinées aux échanges. La première comprenait ^{t3.428} les perles et le jade, cette pierre précieuse si estimée des Chinois ; la seconde, le métal jaune ; la troisième des objets indiqués sous le nom de *pou* 布 et de *tao* 刀. *Pou* signifie *toile*, *tao* signifie *lame*. D'après les commentateurs chinois, ces caractères désignent ici des morceaux de métal battu en plaques ou en lames. L'auteur compulsé par d'Entrecolles, et Duhalde d'après lui, rapportent que sous les Thang, vers

Le système monétaire des Chinois

le VIII^e siècle de notre ère, une berge éboulée du fleuve Jaune laissa à découvert une grande quantité de ces pièces en plaques et en lames, lesquelles étaient toutes en cuivre battu, et percées en haut d'un trou pour les enfiler à une corde. On peut voir la représentation de ces pièces dans le 1^{er} cahier du Musée de Kien-long et dans [une planche de l'ouvrage de Duhalde, tome II](#). Elles sont de diverses grandeurs, mais les plus grandes n'excèdent pas 20 centimètres de longueur. Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale en possède plusieurs échantillons singulièrement bien conservés, comparativement aux monnaies postérieures des Han et des Thang. Ceci pourrait faire douter de l'ancienneté de ces échantillons : car les monnaies de la première époque ont été fréquemment contrefaites en Chine pour les amateurs d'antiquités ; mais leurs dimensions et leur forme correspondent à celles des figures du musée de Kien-long ¹. Outre les pièces ₮_{3.429} en plaques et en lames, on voit encore dans les mêmes ouvrages une autre pièce en métal, plate et carrée, qui est désignée par le nom de *kouey*, écaille de tortue, et qui se rapporte aussi aux temps anciens de la Chine. Ce nom singulier est probablement déduit de l'emploi primitif des écailles de tortue comme moyen d'échange.

L'empereur Iu, qui régnait vers l'an 2400 ou 2300 avant J. C., institua l'usage de peser les matières échangées. Suivant divers auteurs chinois, il ne fit que rétablir cet usage déjà fondé par Hoang-ty, le créateur du système chinois des poids et mesures. Sous Iu et les Hia, ses descendants, le gouvernement n'ouvrait les mines métalliques qu'en temps de disette ; alors il en extrayait du métal pour le donner en échange à ceux qui apportaient des grains sur les marchés, et les attirait par cette sorte d'appât.

¹ Les pièces *tao* étant posées parallèlement de manière à mettre en contact leurs extrémités arrondies et percées d'un trou, douze de ces pièces correspondent à la longueur du pied particulier dit *pied de tailleur*, lequel équivaut à 340 millimètres (Amyot). Duhalde rapporte, d'après l'auteur de d'Entrecolles, que plusieurs des pièces retrouvées dans l'éboulement avaient trois pieds de longueur. La copie du mémoire porte en effet *tchy*. Il y a probablement une erreur de copiste ; il faut lire *tsun* ou dixième de pied chinois.


Le système monétaire des Chinois

Sous les Tcheou, à partir du onzième siècle avant notre ère, l'histoire devient plus détaillée et plus certaine. On commence à reconnaître quelques efforts de la part du gouvernement pour introduire de l'uniformité dans les matières employées pour les échanges ¹. Parmi les neuf *kouan* ou officiers entre lesquels étaient divisés les détails de l'administration, se trouvait le ^{t3.430} *tsuen kouan* 泉, ou officier des monnaies. Le caractère *tsuen* 泉 qui signifie maintenant *source*, signifiait alors *monnaie*. Il a été remplacé depuis par le caractère *tsien* 錢, *monnaie métallique*, ainsi que cela est expliqué au long dans l'ouvrage de Ma-touan-lin. Pour la fabrication des monnaies des Tcheou, il fut réglé que la première monnaie serait en métal jaune (en or) coulé en petites *formes carrées*, ou en cubes d'un *tsun* de côté, et pesant un *kin* ². La deuxième monnaie fut composée de petites pièces en cuivre, rondes et percées à l'intérieur d'un trou ^{t3.431} carré qui servait à les enfiler à une corde. L'unité de ces petites pièces était le *chu*, ou la vingt-quatrième partie d'un *liang*, comme le *kin* était l'unité pour l'or. Le *kin* ou la livre chinoise était divisé alors comme aujourd'hui en 16 *liang* ; ceci paraît constant, d'après le témoignage de tous les auteurs chinois : donc le rapport du poids de ces deux monnaies aurait été comme 1 :384. Mais les textes cités ne disent pas combien il fallait de pièces de cuivre pour

¹ *Wen-hian-thong-khao*, kiv. VIII, page 2.

² De cette donnée on peut déduire approximativement le poids du *kin* ou livre des Tcheou. Comme on ne connaît pas le degré de pureté de l'or employé, je supposerai sa pesanteur spécifique égale à 19,3, nombre indiqué pour l'or fondu par l'Annuaire du Bureau des longitudes. Le *tsan* est la dixième partie du pied chinois ou *tchy*, lequel a varié sous les trois premières dynasties, Hia, Chang, Tcheou. Avant elles, Hoang-ty avait institué le *lu-tchy* ou pied musical, lequel servit aux Hia. Ce pied étant divisé en 10 parties, 12 1/2 de ces parties firent le pied des Chang, et 8 firent le pied des Tcheou. D'après les figures données par Amyot dans son mémoire, le *lu-tchy* équivalait à 255 millimètres, le pied des Chang à 319, le pied des Tcheou à 205. Le *tsun* des Tcheou devait donc être égal à 20,5 mm. En cubant ce nombre et le multipliant par 19,3, on trouve que le *kin* des Tcheou équivalait à 166 grammes. Je dois dire qu'Amyot identifie le pied des Chang avec le pied *ying-thong-tchy* ou pied ordinaire de la Chine, lequel devrait en conséquence représenter 319 millimètres : or les mesures prises récemment et avec soin sur des étalons chinois en ivoire ne donnent que 306 millimètres. Une valeur presque identique se trouve dans Martini ; mais les mémoires des missionnaires attribuent au pied chinois une valeur analogue à celle d'Amyot. D'après la nouvelle mesure, il faudrait réduire le pied des Hia à 245 millimètres, et celui des Tcheou à 195, ce qui réduirait le *kin* des Tcheou à 147 grammes.

Le système monétaire des Chinois

faire la valeur d'une pièce d'or. Quant au poids absolu de ces pièces, on manque d'éléments fixes pour le déterminer. Outre ces monnaies métalliques, on autorisa comme moyen d'échange l'emploi de pièces de toile et d'étoffe de soie, *pou pe*, dont la largeur fut fixée à 2 *tchy* 2 *tsun*. Une pièce de cette largeur et d'une longueur de 4 *tchang* (40 *tchy*) fut appelée *py* ¹ , et servit d'unité.

Le gouvernement était toujours propriétaire des mines métalliques, situées pour la majeure partie dans l'étendue de pays désignée depuis par le nom de Kiang-sy et Kiang-nan, le long du cours inférieur du Kiang. Il les exploitait lui-même, et, suivant les auteurs chinois, il n'émettait de la monnaie que pour acheter des grains dans les années productives, et les revendre ensuite au peuple dans les mauvaises années.

« Les anciens rois, disent-ils, traitaient leurs ^{t3.432} sujets avec la bonté d'un père pour ses enfants. ils ne faisaient les achats que pour soulager le peuple, et maintenir le prix des grains à un taux modéré.

Cependant l'appât du gain était séduisant pour l'administration, qui se trouvait maîtresse du seul moyen d'échange un peu commode : aussi les *bonnes intentions primitives* s'effacèrent avec la décadence des Tcheou, et dès lors commencent les plaintes des auteurs contre les abus qui sont dérivés d'une excellente institution, et contre les friponneries que se permettent les officiers de l'État. Ces plaintes se renouvellent constamment dans les historiens, et la continuité du mauvais exemple donné par les grands a dû contribuer puissamment à développer cet amour du gain illicite, et ce penchant à la friponnerie que l'on reproche généralement au peuple chinois.

Une monnaie en fortes pièces telle que la monnaie d'or des Tcheou, ne pouvait qu'être très incommode pour le détail des échanges. De plus,

¹ Le pied des Tcheou est égal à 205 millimètres, d'après les figures d'Amyot. Si les pièces d'étoffe étaient mesurées avec cet étalon, la largeur de la pièce d'alors ou *py* était de 0,44 m et sa longueur de 8 mètres environ.

Le système monétaire des Chinois

l'or était très rare à cette époque, comme le dit Ma-touan-lin dans sa préface : la monnaie ordinaire était donc la monnaie de cuivre. Les pièces qui composaient cette dernière monnaie furent trouvées trop petites par l'empereur King-wang, qui régnait au VI^e siècle avant J. C. La 21^e année de son règne (544) il fit fondre une grande monnaie en pièces rondes de cuivre, dont le diamètre était égal à 1 *tsun* 2/10, et qui pesaient 12 *chu* ou 12/24 de *liang*. Ces pièces étaient marquées des caractères ^{t3.433} *ta-tsouen-ou-chi*, littéralement *grande monnaie cinquante*. Si la valeur nominale de cette monnaie correspondait à son poids, les deux caractères *ou-chi*, cinquante, désignaient 50/100 de *liang* ¹. D'après le texte, cette monnaie nouvelle était trop forte pour les échanges ordinaires des produits de l'agriculture. Un ministre adressa à l'empereur une requête dans laquelle il rappelle

« que les anciens princes tenaient en circulation deux espèces de monnaie, l'une pesante, l'autre légère, lesquelles il désigne par le nom de la *mère* et du *fils*. Suivant que le peuple était mécontent de l'une ou de l'autre, ces sages princes émettaient des proportions considérables de la monnaie désirée, mais sans abolir la monnaie de l'autre espèce. L'empereur, en abolissant la petite monnaie, allait ruiner son peuple et ruiner aussi son propre royaume, parce que le peuple émigrerait dans les provinces gouvernées par les grands vassaux.

Cette représentation, qui fut du reste ^{t3.434} inutile, montre que King-wang détruisit la petite monnaie et fonda en place une monnaie trop forte.

¹ Amyot rapporte la figure de ces *ta-tsouen-ou-chi* ; il dit que neuf de ces pièces devaient représenter la longueur du pied musical de Hoang-ti (250 millimètres environ), ce qui porterait leur diamètre à 28 millimètres. Si le *tsun* du texte était pris pour le dixième de ce pied musical, on trouverait pour le même diamètre 30 millimètres, ce qui est assez différent. Le musée de Kien-long ne contient pas ces pièces des Tcheou, mais d'autres du même nom, faites plus tard à leur imitation ; et le diamètre de celles-ci, porté dans le texte à 1,2 *tsun* comme ici, équivaut dans la figure à 25 millimètres. Cette mesure indiquerait que le *tsun* du texte est le dixième du pied des Tcheou, lequel valait 205 millimètres.

Le système monétaire des Chinois

A une époque plus avancée de la décadence des Tcheou, quand les petits princes feudataires se furent rendus complètement indépendants, Tchoang-wang, prince de Tsou, voulut altérer la valeur nominale de la monnaie, et ordonna que les petites pièces de cuivre auraient la valeur des grandes pièces. Le peuple fut mécontent ; les marchands s'éloignèrent de tous les marchés du pays de Tsou. Tchoang-wang fut obligé de révoquer cet édit injuste.

Les textes cités par Ma-touan-lin ne disent rien de plus sur le système monétaire des Tcheou. Dans des ouvrages chinois assez modernes, tels que l'Histoire des Mongols et autres, on trouve la citation de certaines obligations appelées *tchy-tsy* 質齊, et attribuées aux Tcheou. Le dictionnaire de Khang-hy, au caractère 齊, cite un passage du *Tcheou-li* ou Code rituel des Tcheou, d'après lequel la réunion des deux caractères *tchy* et *tsy* désigne une convention faite en double, dont chaque contractant prend *la moitié*, et qui empêche ainsi la fraude. Actuellement cette expression indique un billet à ordre (Dictionnaire de Morrisson). Mais, d'après la citation du *Tcheou-li*, elle ne pouvait avoir cette signification anciennement. En effet, le papier et l'encre n'ont été inventés à la Chine que vers l'an 220 avant notre ère, postérieurement aux Tcheou. Sous ^{t3.435} ceux-ci les caractères étaient tracés sur des morceaux de bambou, et l'écriture ne pouvait être d'un usage général. D'ailleurs la Chine étant alors faiblement peuplée, son commerce intérieur n'était pas assez développé pour amener l'invention des billets à ordre ; la plupart des échanges devaient se faire encore en nature de produits.

Avant d'aller plus loin, je placerai ici quelques remarques sur l'exploitation des métaux et la fabrication monétaire en Chine : elles seront utiles pour éclaircir la série de faits historiques que je présenterai dans ce mémoire.

Si l'on consulte la petite encyclopédie des arts et métiers intitulée *Tien-kong-kay-we*, laquelle date de 1633 (n° 153, nouvelle collection de

Le système monétaire des Chinois

Fourmont), on y verra qu'à la Chine l'or s'extrait principalement des sables de quelques rivières. Or le lavage des sables aurifères ne donne jamais un produit important, car ils ne contiennent que les particules détachées à la longue des filons métalliques par le frottement de l'eau. Conséquemment l'or a dû longtemps être rare en Chine. D'après cette même encyclopédie, les mines principales d'argent sont situées dans les parties de la Chine connues aujourd'hui sous le nom de Kiang-sy et d'Yun-nan. Ce dernier pays se trouve au midi, sur les confins de l'Inde ; il était tout à fait hors de l'empire des Tcheou, qui s'arrêtait au nord des monts Mei-ling, vers le vingt-cinquième degré de latitude. A peine devait-il alors être connu des Chinois, et leurs princes ne ^{t3.436} pouvaient tirer l'argent que des mines du Kiang-nan du Kiang-sy, qui lui-même était sur la limite des *Nan-yuei*, peuplades barbares du midi. D'après les détails donnés par le *Tien-kong-kay-we*, les Chinois exploitaient assez mal leurs mines d'argent au XVII^e siècle de notre ère, et à plus forte raison l'exploitation ancienne devait être très imparfaite. En général, le gouvernement chinois s'est toujours réservé le privilège exclusif de l'exploitation des mines de métaux précieux, et ce privilège doit paralyser toute espèce de perfectionnement et rendre inutile même une grande partie des richesses métalliques du sol. Aujourd'hui encore, si une mine est connue des habitants d'un village, ils se gardent bien d'en parler, de peur d'être punis pour ne pas l'avoir plus tôt indiquée, et condamnés ensuite à l'exploiter au profit du prince pour un salaire minime. Tout concourt donc à prouver que, du temps des Tcheou, il ne se trouvait en circulation, à la Chine, qu'une petite quantité de métaux précieux, et même on peut remarquer que l'argent n'est pas cité parmi les métaux autorisés, sous les Tcheou, comme moyen d'échange. Les mines de cuivre paraissent extrêmement abondantes en Chine : elles sont répandues sur toute son étendue, et par cette raison la monnaie destinée aux échanges dut être en cuivre ; mais, pour qu'on la distinguât des morceaux de cuivre employés à d'autres usages, ou pour qu'elle eût un type particulier qui en fit réellement un moyen commode d'échange,

Le système monétaire des Chinois

elle dut recevoir une forme ^{t3.437} spéciale et porter en outre certains caractères fixés par le gouvernement, ainsi que nous l'avons vu pour la monnaie fondue par King-wang ¹.

^{t3.438} Or je ferai remarquer ici un fait singulier duquel découlent des conséquences importantes. Cette monnaie de cuivre n'a jamais été frappée ou battue pour recevoir l'empreinte des caractères ; elle a toujours été fondue dans un moule qui portait cette empreinte, et ce fait est complètement démontré, soit par le texte de Ma-touan-lin, qui ne parle que de monnaie *fondue*, soit par le mémoire du P. d'Entrecolles que j'ai cité plus haut, soit enfin par les médailles chinoises qui se trouvent dans la collection de la Bibliothèque royale. Ces médailles sont toutes en cuivre, et l'inégalité de poids de celles de la même époque prouve assez qu'elles ont été moulées et non frappées sur un *flan* à froid, comme s'opère le monnayage actuel.

¹ L'Asie occidentale présente dès cette époque une quantité assez considérable d'or et d'argent circulant comme monnaie ou transformés par le travail en objets usuels ; mais la Chine demi-civilisée des Tcheou était comme un autre monde séparé du reste de l'Asie par des montagnes et des déserts qu'habitaient des hordes sauvages, et elle devait connaître à peine le commerce extérieur. Dans notre Europe, le premier peuple qui se soit civilisé, les Grecs longtemps manquèrent d'or, et ce métal ne devint moins rare chez eux qu'avec le développement de leurs relations avec l'Orient, comme l'a établi M. Letronne dans ses *Considérations sur les monnaies des Grecs et des Romains*. D'après cet ouvrage, du temps d'Hérodote, vers l'an 500 avant l'ère chrétienne, l'or s'échangeait chez les Grecs contre seize fois son poids en argent. Plus tard, du temps de Socrate, l'or ne valait plus en argent que douze fois son poids, et cette diminution de la valeur de l'or doit être attribuée aux sommes versées toujours en or par les rois de Perse pour corrompre les républiques grecques. Après Alexandre, vers l'an 300 avant l'ère chrétienne, le rapport de l'or à l'argent, en Grèce, n'était plus que de 1 à 10 ; ce qui s'explique par diverses causes, telles que le pillage du temple de Delphes, la découverte des mines d'or du mont Pangée, et surtout les richesses rapportées de l'Asie par les conquérants macédoniens. Ce rapport de 1 à 10 resta ensuite constant jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains. Ce même rapport existait depuis longtemps dans l'Asie occidentale, ainsi que M. Letronne le prouve par une citation de Xénophon (*Retraite des dix mille*). J'ajouterai qu'il est indiqué dans les relations des envoyés chinois du temps des Han consignées dans le *Thong-kien-kang-mou*.

L'Italie a été longtemps très pauvre en or et en argent. Toute la partie septentrionale de ce pays et la république romaine n'eurent que de la monnaie de cuivre jusqu'à l'an 247 avant J. C. Alors une monnaie d'argent fut fabriquée à Rome. Les colonies grecques de l'Italie méridionale tiraient leur argent de la Grèce, et de là il reflua peu à peu dans l'Italie septentrionale. Chez ces peuples peu civilisés et peu portés au commerce, une grande partie des échanges devait se faire en nature, comme l'atteste le nom de la monnaie, *pecunia*, du mot *pecus*, mouton.

Le système monétaire des Chinois

Cette ignorance étrange chez les Chinois de l'art de battre monnaie peut s'expliquer par l'incapacité assez générale de ce peuple pour l'invention des machines dont l'emploi demande de la force. Quant à tout ce qui demande adresse et patience, comme les détails les plus minutieux des objets fondus, les précautions nécessaires pour la fabrication de la porcelaine, le tissage des étoffes, etc. etc., les ouvriers chinois n'ont peut-être pas de rivaux dans le monde entier ; mais, pour tout ce qui est machine de force, ils n'ont jamais réussi. Ainsi leurs canons, leurs roues hydrauliques, leurs voitures, leurs charrues mêmes sont d'une construction très imparfaite, ^{t3.439} et le grand empereur Kien-long, en voyant les modèles de machines que lui offrait l'ambassadeur anglais lord Macartney, ne put jamais concevoir quelle pouvait être l'utilité de ces inventions. Or un balancier à battre monnaie est une machine difficile à bien établir pour qu'elle opère avec rapidité et précision ; et, en supposant qu'on la remplace par le martelage, comme les anciens Romains, ce martelage devient un travail très pénible ; de plus il faut que le *flan* soit placé entre des coins d'acier ou au moins en bronze, estampés avec le burin ou au touret, et cet estampage est une opération délicate. Des hommes adroits comme les Chinois ont dû trouver bien plus facile de mouler leurs pièces de monnaie dans le sable avec un modèle en bois, et de couler le métal fondu dans la forme ainsi préparée. Ce procédé est certainement plus simple : comme il exige peu de frais de premier établissement, c'est ainsi qu'a dû commencer le monnayage chez tous les peuples ; et il doit paraître même le plus avantageux dans un pays où la main d'œuvre est à très bas prix.

Mais aussi, lorsque la monnaie de l'État est ainsi fondue, il est bien plus aisé de la contrefaire. Il n'est plus nécessaire de se fabriquer des coins de métal dur, et l'on n'a plus besoin du martelage à bras d'homme, dont les coups peuvent éveiller promptement les soupçons. Il suffit pour le contrefacteur, de se faire un modèle au moyen d'une des pièces fabriquées par le gouvernement ; puis, à ^{t3.440} l'aide de ce modèle, il moule en sable une certaine quantité de pièces et les coule avec un

Le système monétaire des Chinois

alliage de qualité inférieure. Ainsi, avec une pièce fabriquée par l'État, un creuset et du métal, un ou deux hommes peuvent pratiquer ce genre d'industrie sans exciter le moindre soupçon. De là grand développement en Chine du faux monnayage et nécessité indispensable pour celui qui reçoit une pièce de se défier de sa composition. De plus, la monnaie étant fondue, il était presque impossible que la figure ou les caractères qu'elle portait ne fussent pas un peu plus saillants que lorsqu'ils sont estampés sur une pièce par la percussion ; donc ils devaient s'user plus rapidement, ce qui diminuait le poids réel de la monnaie. Enfin les pièces fondues au moule ne pouvaient toutes être d'un calibre exact, comme elles sortent sous l'emporte-pièce qui les découpe dans une bande de métal laminé, et de là défaut nécessaire d'uniformité dans les pièces qui encourageait à rogner les plus grandes. Cet autre genre de fraude a été extrêmement fréquent à la Chine, et par le rognage le peuple se procurait du cuivre pour fondre soit de la fausse monnaie, soit des vases, statues, etc.

En résumé, le système de fondre les pièces de monnaie facilite extrêmement le faux monnayage et le rognage, et par le développement de ces industries illicites, la monnaie se trouve dépouillée du caractère de sécurité qu'elle doit présenter pour remplir l'objet de sa création et être un moyen ^{t3.441} commode d'échange. Malgré les plaintes nombreuses qu'on trouve dans la bouche des ministres chinois sur la dépréciation rapide de la monnaie, sur le faux monnayage, le rognage, la friponnerie du peuple, nul d'entre eux ne s'est avisé de penser que pour remédier au mal il fallait ne plus fondre la monnaie, mais l'estamper par la percussion, et qu'ainsi il détruirait la principale cause du désordre qui a toujours régné à la Chine dans le système monétaire.

Les peuples de l'Asie occidentale et de notre Europe ont commencé par mouler aussi leurs monnaies, mais peu à peu ils ont senti les vices de cette manière d'opérer ; ils ont frappé leurs empreintes au moyen d'un coin de bronze sur un *flan* métallique fortement chauffé ; puis

Le système monétaire des Chinois

ensuite ils ont perfectionné leurs moyens de frapper et la matière des coins, de manière à frapper l'empreinte sur un *flan* froid. Les Chinois seuls sont restés stationnaires et moulent encore aujourd'hui leur monnaie de cuivre alliée d'étain. Probablement, s'ils avaient moulé en argent et en or, la difficulté qu'ont ces métaux à fondre et à s'allier avec d'autres métaux les aurait conduits à renoncer au moulage des monnaies ; mais l'or et l'argent ont été longtemps trop rares, comme je l'ai dit plus haut, pour que les Chinois songeassent à en faire une monnaie de détail, et en tout temps, à la Chine, ces deux métaux ont été échangés au poids comme une marchandise ¹.

^{t3.442} L'an 230 avant l'ère chrétienne, lorsque le conquérant Thsin chi-hoang-ti eut réuni sous sa domination les divers royaumes de la Chine, il voulut instituer pour tout son empire un système uniforme de monnaies, et les classa en deux espèces. La première fut en or. Son unité était l'Y du poids ^{t3.443} de 20 *liang*, lequel remplaça le *kin* d'or du poids de 16 *liang*, établi par les Tcheou. La deuxième espèce fut le *tsien* 錢, monnaie en cuivre qui paraît semblable à celle qu'avait fondue l'empereur Tcheou

¹ La découverte de l'art d'estamper les monnaies par percussion est attribuée par Hérodote aux Lydiens, et de là cet art s'est répandu successivement dans l'Asie occidentale et en Europe. Mais sans l'aide de fortes machines il est très difficile d'estamper à froid une empreinte bien nette sur un flan métallique ; et aussi jusqu'au règne de Constantin, vers l'an 310 de notre ère, la monnaie de notre Europe antique a été d'abord moulée sans être frappée, ensuite moulée et frappée à chaud, pour rendre l'empreinte nette. Le moulage est prouvé par le grand nombre de moules en argile que l'on a trouvés dans les ruines des villes antiques. Les médailles frappées à chaud se reconnaissent par l'excentricité de l'empreinte. En effet on saisissait avec une pince la pièce de métal moulée sous une forme semblable à celle de la monnaie voulue, et on la plaçait encore chaude sur le coin de bronze, de sorte que les centres du coin et de la pièce coïncidaient rarement bien. M. Mongez, qui donne ces détails (*Mémoire sur l'art du monnayage chez les anciens*, t. IX des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres), a imité parfaitement les médailles anciennes en opérant ainsi, et il a trouvé que par ce procédé on pouvait produire très rapidement une grande quantité de pièces, moins nettes, il est vrai, que les nôtres. Les contrefacteurs employaient le moulage, comme à la Chine, ou bien ils faisaient des monnaies fourrées de cuivre et recouvertes d'une lame mince d'argent qu'ils estampaient à chaud. Sous Constantin, pour empêcher les pièces fourrées, on réduisit notamment l'épaisseur des pièces de l'État, et on commença à frapper à froid de nouvelles pièces très minces, telles que le sont encore les sequins de Venise ; mais le balancier et la virole, ces deux inventions françaises, qui sont les deux plus grands perfectionnements du système actuel, ne datent que du règne de Louis XIII, en 1620. Le laminoir ou découpoir des pièces dans une lame métallique ne date que du règne de Henri II.

Le système monétaire des Chinois

King-wang. Gomme celle-ci, elle pesait 12 *chu* ou 1/2 *liang*, et était marquée des deux caractères *poën liang*, demi-*liang*, ce qui montre que sa valeur nominale était conforme à son poids réel ¹. Quant à l'argent, à l'étain, au jade, aux perles, aux écailles de tortue, il fut défendu de les employer comme monnaie ou comme moyen d'échange. Cette prohibition de l'emploi de l'argent est singulière. Elle tient probablement à la difficulté de distinguer ce métal de l'étain quand il est encore impur. L'argent n'est indiqué jusque là, dans l'histoire chinoise, que sous le nom assez vague de métal blanc.

Malgré les troubles qui suivirent la mort de Chi-hoang-ty, ses deux monnaies d'or et de cuivre paraissent avoir été conservées dans l'usage général jusqu'en 204, vers le commencement de la dynastie de Han. Le fondateur de cette nouvelle dynastie, Han-kao-tsou, est même cité dans l'histoire comme ayant donné à l'un de ses officiers cent *Y* d'or.

Peu de temps après son avènement, cet empereur abolit l'*Y* des Thsin, et rétablit le *kin* d'or des Tcheou. La monnaie de cuivre inscrite *poën liang*, et pesant 12 *chu*, fut jugée trop lourde ; elle fut ^{t3.444} remplacée par des pièces très légères, appelées *kie*, feuilles, et portant l'inscription *Han-ching*, élévation des Han. A l'époque de la création de cette petite monnaie, les denrées étaient extrêmement chères dans l'empire désolé par dix années de guerre civile. Suivant les historiens, il fallait payer 10.000 petites pièces pour avoir une mesure de riz appelée *chy*, laquelle représente 120 *kin*. L'évaluation de ce *chy* en fonction du *kin* paraît avoir été sensiblement constante, d'après le dictionnaire de Khang-hy, l'*Iu hai* et les autres livres chinois. A cette même époque désastreuse, et suivant les mêmes historiens, un cheval coûtait 100 *kin* d'or ; cette dernière assertion est évidemment exagérée.

L'an 187 avant J. C., l'impératrice Kao-heou fit fondre des pièces de 8 *chu*. Dans une note, Ma-touan-lin les assimile complètement aux *poën*

¹ Dans le musée de Kien-long les pièces de cette monnaie des Thsin sont indiquées comme ayant un diamètre de 1 *tsun* 1/(?).

Le système monétaire des Chinois

liang (demi-*liang*) des Thsin. Le peuple trouvait les *kie* trop grands. L'abondance était revenue, et l'on reprit l'ancienne monnaie. Dans le musée de Kien-long, les pièces de Kao-heou portent même l'inscription *poën liang*, et sont indiquées comme pesant 8 *chu*. Comme le texte ne dit pas que le poids réel de ces pièces fût au-dessous de leur valeur nominale, il semble résulter de là que l'ancien demi-*liang* des Tcheou ne valait plus que 8 *chu* des Han, et conséquemment le *kin* des Han aurait été au *kin* des Tcheou comme 3 : 2. On verra dans la note placée au bas de la page, que cette variation du *kin* paraît confirmée par les pesées que ^{t3.445} j'ai faites sur les monnaies des Han, dans la collection de la Bibliothèque royale ¹.

Quatre ans après, des pièces de *cing fen* ou cinq centièmes de *liang* furent émises. Ma-touan-lin assimile ces nouvelles pièces aux *kie* ou feuilles. D'après cela, à l'époque de la grande disette des premières années de Han-kao-tsou, un *chy* de riz pesant 120 *kin* aurait coûté 500 *liang*. Le *kin* étant de 16 *liang*, ^{t3.446} comme on le voit sous les Thsin, les 500 *liang* représentaient 31 1/4 *kin*, et ainsi le rapport du prix du riz à celui du cuivre, à poids égal, serait comme 31,25 : 120, ou comme 1 : 3,84. Une autre citation (Kiv. XIV, p. 2, section du Commerce) indique qu'à l'avènement de Han-kao-tsou, le *chy* de riz coûtait 5.000 pièces. En supposant qu'il s'agisse encore ici du *kie*, le prix du riz serait

¹ J'ai pesé à la Bibliothèque royale quatre pièces bien conservées et marquées *cing chu*, dont l'usage commença sous les Han, vers l'an 130 avant J. C. Les autres échantillons de cette même monnaie sont beaucoup trop usés pour donner lieu à des pesées et je dois même dire que le diamètre des quatre pièces que j'ai pesées varie assez sensiblement de 21 à 24 millimètres. J'ai obtenu successivement pour poids : 2,97 g., 2,87 g., 3,23 g., 3,80 g. Moyenne : 3,23 g.

Ces poids s'écartent sans doute sensiblement entre eux ; mais, à défaut de mieux, en prenant la moyenne 3,23 g ; et en la divisant par 5, on obtient 0,656 g. pour la valeur du *chu* sous les Han. D'après cette valeur, le *liang*, étant de 24 *chu* comme auparavant, devait peser 15,75 g., et le *kin* de 16 *liang* pèserait 252 grammes environ. Nous avons trouvé, page t3.430, le *kin* des Tcheou égal à 166 grammes ; le rapport de ces deux *kin* serait à très peu près comme 2 : 3 ; c'est le même que j'ai indiqué plus haut. La variation du *kin* d'une époque à l'autre tient à ce que les Han avaient repris pour base de leur système métrique l'ancien pied musical (245 ou 250 millimètres), au lieu de celui des Tcheou, qui n'en valait que 200 environ. Si l'on divisait 252, valeur que je viens de donner pour le *kin* des Han, par 19,3, pesanteur spécifique de l'or, on trouverait pour le côté du pouce cube de cette époque seulement 2,36 c., et non 2,5 c. Amyot dit que les Han prirent une longueur trop courte pour leur pied musical.

Le système monétaire des Chinois

moitié moindre que d'après la première citation, et le rapport du riz au cuivre serait comme 1 : 7,68. Il s'agit probablement ici de riz brut, et auparavant de riz nettoyé, le déchet de l'opération étant de 50 % environ. Ces rapports indépendants de toute évaluation du *chy* et du *kin* en mesures européennes, annoncent une cherté de denrées extraordinaire. Une livre de riz aurait alors coûté en Chine 1/4 ou 1/2 de livre de cuivre monnayé.

Jusqu'au commencement du II^e siècle avant notre ère, le gouvernement chinois s'était toujours réservé le droit exclusif d'exploiter les mines de cuivre et de fabriquer la monnaie. Tout contrefacteur, convaincu d'avoir fondu des pièces fausses avec un fort alliage de plomb, était marqué à la figure. Néanmoins comme il était trop aisé de contrefaire les pièces moulées, et qu'il était très difficile de reconnaître la proportion d'alliage, le gain de la contrefaçon était considérable, et ainsi le nombre des faux monnayeurs ne diminuait pas. Le rognage des pièces surtout était fort actif.

Wen-ty, qui monta sur le trône l'an 177 avant J. C., ^{t3.447} trouva que, par suite de ce désordre, chaque district avait des pièces de cuivre de différents poids. L'an 172 il émit lui-même des pièces pesant 4 *cha*, et portant l'inscription *poën liang* (demi-*liang* ou 12 *chu*) comme la monnaie de Thsin. Ici il ne peut y avoir de doute. Le rognage ayant réduit les pièces anciennes, l'empereur suivit le mauvais exemple, et fit des pièces d'un poids réel au-dessous de leur poids nominal. Cette mesure impolitique détruisit complètement la confiance que la monnaie de l'État paraît avoir jusque là méritée, et le désordre s'accrut sensiblement.

Wen-ty, qui était d'un caractère humain, s'affligea de voir un si grand nombre d'individus punis pour faux monnayage ; il rendit libre la fabrication des monnaies, ordonnant seulement qu'on se conformât au type adopté par l'État. C'était une seconde faute, qui jeta encore plus de trouble dans le système monétaire. Une quantité immense d'individus se

Le système monétaire des Chinois

livrèrent à la fabrication de pièces d'un titre très inférieur, et ne purent être contrôlés. Dans les provinces que le premier Han, après la conquête, avait été obligé de donner en fief à ses principaux officiers, on fondit des pièces différentes de celles qu'avait prescrites l'empereur. Ainsi il y eut la monnaie du pays de Ou, la monnaie du pays de Teng qui circulèrent dans toute la Chine. Le prince de Ou ayant fait exploiter pour son propre compte les mines de cuivre de sa province, en fondit de la monnaie, laquelle lui servit à lever une armée ^{t3.448} contre l'empereur. Les successeurs de Wen-ty furent obligés de revenir aux anciens règlements et d'interdire au peuple la fabrication de la monnaie.

L'an 144 avant J. C., l'empereur King-ty fit des pièces de faux *métal jaune*. Cette falsification des monnaies d'or troubla tout le commerce. C'était la première fois que l'État se permettait cette fraude bien souvent renouvelée dans la suite.

L'an 140 avant J. C., l'empereur Wou-ty fondit de nouvelles pièces de cuivre de 3 *chu*, suivant les uns, de 4 *chu*, suivant les autres, et d'un poids conforme à leur inscription ; puis il les supprima et fondit, comme son aïeul Wen-ty, des pièces dites d'un demi-*liang*, et pesant seulement 4 *chu*, conséquemment beaucoup moins que leur poids nominal. Le désordre s'accrut de plus en plus. Chaque préfet de district rassemblait du monde, exploitait les mines de cuivre et fondait des monnaies à sa manière. Quantité de gens rognèrent la monnaie du gouvernement, et, mêlant de la poudre de cuivre ainsi obtenue avec une forte proportion d'étain ou de plomb, ils fabriquaient une monnaie d'un titre très inférieur. La monnaie métallique étant ainsi déprimée, le prix des denrées haussa proportionnellement. Dans les pays éloignés du centre, on se servait d'étoffe de soie *py* comme moyen d'échange. Cet état de choses, qui avait commencé par la faute de Wen-ty, dura jusqu'à l'an 119 avant notre ère.

Alors une loi ordonna de refondre les pièces dites d'un demi-*liang*, et les remplaça par des pièces de 3 *chu*, ^{t3.449} qui pesaient en effet trois *chu*

Le système monétaire des Chinois

conformément à leur inscription. L'année suivante, les officiers déclarèrent que ces pièces étaient trop légères et favorisaient trop la fraude ; ils proposèrent de fondre des pièces de 5 *chu* (3,23 grammes) avec un contour déterminé, de sorte que l'on ne pût pas user ce contour, et obtenir ainsi de la poudre métallique. Cependant Wou-ty ne songeait qu'à combattre les Hiong-nou, et manquait de monnaie pour subvenir aux frais de ses expéditions coûteuses. Ne sachant par quel moyen s'en procurer, il inventa de réunir dans ses parcs une grande quantité de cerfs blancs, défendit à ses grands d'élever aucun cerf de cette espèce, et lorsqu'ils vinrent à la cour lui rendre la visite obligée aux époques solennelles, on leur remit en échange des présents qu'ils apportaient une pièce de peau de ces cerfs blancs, laquelle était taxée par l'empereur à 400.000 *tsien* ou deniers. Ces pièces de peau s'appelaient *phy py* 皮幣, *monnaie de peau*. En outre de cette exaction arbitraire sur les grands, Wou-ty rassembla dans le petit trésor (c'était le nom du trésor particulier de l'empereur) une forte quantité d'argent et d'étain avec laquelle il fonda une nouvelle monnaie appelée *monnaie de métal blanc*. Elle fut divisée en trois espèces nommées d'après les trois grandes divisions du ciel, de la terre et de l'homme, qui se retrouvent dans tous les traités encyclopédiques publiés par les Chinois. La pièce de la première espèce pesait 8 *liang*, sa valeur était fixée par l'État à 3.000 *tsien* ou deniers ; ^{t3.450} elle portait le caractère *loun*, dragon. La pièce de seconde espèce pesait 6 *liang*, et sa valeur nominale était 500 deniers ; elle portait le caractère *ma*, cheval. La troisième pesait 4 *liang*, sa valeur nominale était de 300 deniers ; son caractère, *kouey*, tortue.

Comme le rapport des valeurs nominales assignées par le gouvernement ne s'accorde pas avec le rapport des poids, il s'ensuit que l'alliage d'étain était plus fort dans les deux dernières espèces. Ceci était une facilité pour les contrefacteurs qui pouvaient acheter à bas prix ces pièces inférieures, et s'en servir pour contrefaire les pièces moins alliées de la première classe. Cette monnaie blanche ne réussit pas ; le texte dit qu'on trouvait sa composition mauvaise, et un nombre incroyable

Le système monétaire des Chinois

d'individus furent condamnés comme contrefacteurs dans les cinq premières années qui suivirent sa création. D'après le texte, plusieurs centaines de mille subirent la peine de mort, et l'on ne sait pas le nombre de ceux qui se tuèrent eux-mêmes pour éviter d'être jugés. Un million de contrefacteurs de la classe du peuple et de celle des officiers durent être jugés par les magistrats.

Enfin, l'an 115 avant J. C., l'empereur Wou-ty ordonna que la monnaie de l'État serait fondue à la cour impériale. Elle dut porter un rebord en métal rouge (en cuivre pur), et fut seule acceptée par l'État dans le paiement de l'impôt. Bien que cette monnaie ne fut pas trouvée commode, et qu'elle dut être changée deux ans après sa création, Wou-ty ^{t3.451} réussit à détruire successivement les ateliers particuliers établis dans chaque principauté, et dont la fabrication différente jetait le plus grand désordre dans le système monétaire. L'an 112 avant J. C., par un autre édit il réserva exclusivement à la cour le droit de fondre la monnaie ; il créa pour cet objet trois officiers spéciaux, les *san-kouan*, qui fondirent un grand nombre de petites pièces de cuivre de l'espèce dite des cinq *chu*, comme on le verra plus loin, et il fut défendu de laisser circuler dans l'empire toute autre monnaie que la leur. La monnaie précédemment en usage dut être refondue, et le cuivre porté aux *san-kouan*. Ces mesures étaient bonnes, elles rétablirent de l'uniformité dans les monnaies, et ramenèrent aux travaux agricoles quantité d'individus entraînés par l'appât du gain à fabriquer des pièces en secret. Les pièces nouvelles furent trouvées commodes, mais restait toujours le vice radical du système, le moulage des pièces, et bientôt les contrefaçons reparurent comme auparavant.

Sous Yuen-ty, vers l'an 40 avant J. C., dans un conseil tenu par l'empereur, un ministre se plaint du nombre des contrefacteurs dont cent mille ont été condamnés en une seule année. Ce même ministre accuse la monnaie de cuivre de détourner les hommes du travail de la terre par l'appât du profit de la contrefaçon ; il conseille de faire payer tous les

Le système monétaire des Chinois

impôts en toile, étoffes de soie et produits de la terre, enfin il propose de changer la monnaie de cuivre et de la remplacer par des pièces d'étoffes de soie, qui ne ^{t3.452} peuvent, dit-il, être diminuées d'un *tchy* ni d'un *tsun*.

Depuis l'an 112 avant J. C., jusqu'en l'an 8 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire dans une période de 120 ans, les *san-kouan*, suivant le texte, fondirent en pièces de 5 *chu*, 280 *y* de Ouan, soit, en d'autres termes, 280.000.000.000. Ces pièces peuvent être regardées comme pesant moyennement 3 grammes 23 centigrammes, d'après les pesées que j'ai faites à la Bibliothèque royale ¹, et conséquemment la quantité de métal monnayé dans cet espace de temps monterait à près d'un milliard de kilogrammes, ou, autrement, par chaque année on aurait monnayé à la Chine un peu plus de 8 millions de kilogrammes. Sans doute cette monnaie de cuivre contenait une proportion sensible d'alliage qu'on peut évaluer à 15 ou 20 pour cent ; mais, s'il faut avoir quelque confiance dans les nombres du texte, ils indiqueraient certainement que les mines de cuivre de Chine étaient exploitées dès cette époque avec une grande activité. En 1829, les mines d'Angleterre, qui sont à leur maximum d'exploitation, n'ont produit que 12 millions de kilogrammes de cuivre. Outre les mines du Kiang-sy, les Han pouvaient faire exploiter celles du pays de Chu (le Sse-Tchuen actuel), mais non celles du Yun-nan, encore occupé par des hordes sauvages.

^{t3.453} L'émission d'une forte quantité de métal monnayé était nécessaire, comme nous l'avons vu, par les guerres que le gouvernement soutenait au dehors contre les Hiong-nou et dans toute l'Asie centrale. Elle dut favoriser le développement de la civilisation, et aussi, vers la fin de la période de temps qu'embrasse ce fondage non interrompu, dans les premières années de l'ère chrétienne, la population de la Chine présentait 12.232.600 *familles* contribuables, comprenant

¹ J'ai donné le résultat de mes pesées page 445. Le diamètre moyen de ces pièces est de 23,12 mm. Dans le musée de Kien-long on voit deux figures correspondant à deux espèces différentes de 5 *chu* : l'une a 25 millimètres de diamètre, l'autre 24.

Le système monétaire des Chinois

environ 60 millions d'*individus* recensés tandis que dans le temps de la décadence des Tcheou, au cinquième siècle avant l'ère chrétienne, les recensements de la Chine civilisée ne présentaient que 11 millions d'*individus* contribuables.

En général on doit se garder de prendre comme des données exactes et rigoureuses les nombres présentés par les auteurs chinois. Ainsi, à la suite du passage où est rapportée la fabrication considérable de monnaie que je viens de citer, se trouve un autre document du temps de l'empereur Yuen-ty (48-32 avant J. C.), lequel fixe le prix des denrées à un taux si bas, qu'il paraîtrait indiquer pour cette même époque une rareté extrême de cuivre monnayé. D'après ce document, un tarif établi sous Yuen-ty pour empêcher la baisse des grains fixa le prix du *ho* de grain à 5 *tsien*. Le *ho* est une mesure de capacité équivalente à 10 *teou*, et la quantité de grain qu'elle contient correspond en poids à un *chy*. Ces deux mesures, dérivées du pied usité sous chaque dynastie, varient simultanément, et sont prises ^{t3.454} l'une pour l'autre dans le texte même de la citation, comme dans les autres ouvrages chinois en général. Le *chy* étant de 120 *kin*, et le *tsien* ou la pièce de cette époque étant de 5 *chu* ou de 5/24 de *liang*, il suit de là qu'en poids on avait 1 de grain pour une quantité de cuivre monnayé équivalente à 25/(4x16x120) soit à 1/1840. Je sais que le caractère traduit ici par *grain* signifie proprement *millet* ; mais il est employé généralement pour désigner toute espèce de grain surtout brut ; et d'ailleurs nous avons vu plus haut, sous le premier Han, le riz devenir si cher à une époque de grande disette, qu'on avait 1 de riz pour 1/4 ou 1/3 de cuivre. La différence des deux prix est au moins de 230 à 1 ; elle est inexplicable à 170 ans d'intervalle, et avec une grande fabrication de monnaie.

Si nous cherchons le prix du grain vers cette époque dans l'Europe civilisée, un mémoire de M. Dureau de La Malle sur le système métrique des Romains ¹ nous apprend qu'à Rome, dans le dernier siècle de la

¹ Mémoire de l'Académie des Inscriptions, t. XII

Le système monétaire des Chinois

république ou le premier avant notre ère, le rapport du blé à l'argent était comme 1/1822 ; or, par la réduction de l'as de cuivre, le rapport du cuivre à l'argent, sous forme monnayée, étant alors comme 1/56, le rapport du blé au cuivre monnayé était comme 1/32,5. Ainsi une livre de blé n'aurait coûté à Rome que le 1/32 environ de son poids en cuivre, ce qui diffère ^{t3.455} extraordinairement du nombre du texte chinois. Cependant on ne peut présumer une erreur dans ce texte, car le passage est accompagné d'une note explicative où les mêmes termes sont répétés. Elle indique qu'il s'agit d'un tarif régulier et non d'un droit perçu sur la vente du grain, comme on pourrait le présumer. Le caractère *tsien* ne peut désigner ici le 10e de *liang* d'argent, car cette division du *liang* en dixièmes n'est venue qu'après, et il n'est parlé d'argent ni dans le passage, ni dans l'histoire du temps.

Au même endroit du texte chinois se trouve une autre citation, d'après laquelle, sous cette même dynastie de Han, au temps où Wen-heou était prince de Wey, le prix du *chy* de millet ou de grain en général est porté à 30 *tsien*. En faisant un calcul analogue au précédent, on trouve que l'on avait 1 de grain pour de 1/307 de cuivre monnayé. Ce prix plus admissible diffère encore singulièrement du prix du riz sous le premier Han ; il n'est aussi que le dixième du prix du blé à Rome. En résumé, de ces données peu concordantes on peut inférer que le chiffre produit pour la monnaie fabriquée sous les Han est trop élevé, et que dans ce temps la quantité circulante de cuivre monnayé était peu considérable. Les deux passages cités par Ma-touan-lin tendent à prouver ce dernier fait. Le premier passage présente l'évaluation du revenu net de l'empire sous les Han, et ce revenu est regardé par l'auteur chinois comme minime par rapport au revenu de son époque (XIIe et XIIIe siècles). La fortune des ^{t3.456} parents de la couronne sous les Han lui paraît à peine égale à celle des familles moyennes de son temps. Le second passage rapporte la dépense d'une famille de cultivateurs chinois sous cette même dynastie de Han. Chaque individu dépensait alors par jour environ 2 *tsien* qui représentent 3 centimes 1/5

Le système monétaire des Chinois

de notre monnaie de cuivre, notre centime pesant 2 grammes et le *tsien* pesant 3 grammes 23. La nourriture annuelle du même individu employait le produit de 12 *meou*, qu'on peut évaluer chacun à 5 ares 5, ce qui forme un total de 66 ares. J'ai traduit ce second passage dans la note placée au bas de cette page ¹.

^{t3.457} L'an 9 de l'ère chrétienne, le général chinois Wang-mang usurpa la couronne, et, pour marquer son avènement, il changea presque tous les règlements des Han. Relativement aux monnaies, il déclara qu'une seule espèce ne suffisait pas, qu'il fallait en avoir au moins deux comme les Tcheou, qui les désignaient par le nom de la mère et du fils. En conséquence il fondit de la grande monnaie de cuivre semblable à celle des Tcheou, ayant 1 *tsun* 2/10 de diamètre, pesant 12 *chu*, et portant pour inscription *ta-tsien-ou-chi*, grande monnaie, cinquante, c'est-à-dire cinquante centièmes de *liang*. Dans le musée de Kien-long, la figure de cette monnaie a 25 millimètres de diamètre. Wang-mang employait donc le pied des Tcheou. Puis encore il fit des *ky-tao*, lames gravées ; des *tso-tao*, lames coupées. Ces monnaies ressemblaient aux *tao* des anciennes dynasties. Leur partie supérieure était ronde et du même diamètre que le *ta-tsuen*. La partie inférieure était plate et allongée en forme de lame ; on peut voir leurs figures dans le musée de Kien-long. Le *ky-tao* portait pour inscription *ky-tao-ou-pe*, lame gravée, cinq cents : sa valeur

¹ Le même historien dit encore : « Li-li, ministre de Wen-heou, prince de Wei, disait : « Un citoyen entreprend la culture de cent *meou* ; par *meou* il récolte en grain brut 1 *chy* 1/2 ; cela fait un total de 150 *chy* de grains. Un citoyen ou un particulier représente cinq individus. Par mois chaque individu consomme 1 *chy* 1/2. Sur le produit de cent *meou*, avec 15 *chy* le cultivateur paye la taxe ; avec 90 *chy* il a la nourriture de sa famille ; restent 45 *chy* ; le *chy* valant 30 *tsien*, on peut compter ces 45 *chy* à 1.350 *tsien* (2.180 centimes de notre monnaie). Pour les cérémonies célébrées dans chaque village au printemps et à l'automne de chaque nouvelle année, il faut 300 *tsien* (484 centimes) ; le surplus sert à habiller les cinq individus. (Ma-touan-lin dit en note : « Si l'habillement d'un homme coûtait 300 *tsien*, les cinq hommes dépenseraient par an 1.500 *tsien* : or, en ôtant 300 de 1.350, le reste n'est que 1.050 *tsien*. Il manquerait 450 *tsien*. ») Alors il ne faut pas se plaindre de la rareté de la monnaie. Maintenant si un prince ordonne que les étoffes soient à bas prix comment oserait-il abaisser le prix jusqu'à ce point ? Par jour ne pas dépenser 1 *tsien* (1 centime 2/3) ! On ne sait comment alors on pourrait vivre. »

D'après ce compte, chaque individu de la famille ne se trouvait dépenser par jour, en réalité, que 21/34 de *tsien* (1 centime) en sus de sa nourriture, laquelle revenait à 1 *tsien* 1/2, soit 2 centimes 1/2.

Le système monétaire des Chinois

était donc décuple de celle du *ta-tsien*. Le *ta-tsien* et le *ky-tao* étaient en cuivre, allié probablement d'étain. La troisième monnaie, le *tso-tao*, était en or. Elle était fendue par un bout, d'où lui venait le nom de *lame fendue*. Enfin les 5 *chu* des Han circulaient encore.

Quelque temps après, Wang-mang supprima toutes ces monnaies nouvelles ; le motif allégué pour ^{t3.458} cette suppression fut que le caractère *lieou*, qui désignait le nom de famille de la dynastie de Han, comprenait le caractère *kin*, métal, et le caractère *tao*, lame, et qu'ainsi les monnaies métalliques désignées sous le nom de *tao* rappelaient au peuple la dynastie détrônée. L'usurpateur déclara que dorénavant les matières employées pour les échanges seraient l'or, l'argent, le cuivre, les écailles de tortue, les coquilles. De ces cinq matières il forma six classes de monnaie divisées en vingt-huit espèces. La monnaie de cuivre *tsien* était divisée en cinq espèces de pièces rondes, dont je rapporterai ici, d'après le texte, les dimensions et les poids :

Espèces	Diamètre	Poids	Désignation et valeur nominale
1	6 <i>fen</i> ou dixièmes de <i>tsun</i>	1 <i>chu</i>	Très petite monnaie 1
2	7 <i>fen</i>	3	Petite monnaie 10
3	8 <i>fen</i>	5	Petite monnaie 20
4	9 <i>fen</i>	7	Moyenne monnaie 30
5	1 <i>tsun</i>	9	Monnaie forte 40

Comme l'ancien *tsuen* des Tcheou qui était marqué 30, cette cinquième espèce devait être la monnaie courante pour les achats. Les poids étant exprimés en *chu* ou vingt-quatrièmes de *liang*, les valeurs nominales paraissent aussi exprimées en fractions du *liang* considéré comme égal à 100, mais elles ne sont pas exactement proportionnelles aux poids, ce qui tient à la réduction du vingt quatrième de *liang* en fractions décimales ; la première espèce devait avoir pour valeur nominale 4 au lieu de 1 ; mais ^{t3.459} probablement elle était purement de compte d'après la petitesse de son poids. Le musée de Kien-long ne donne pas les figures de ces pièces, et l'on ne peut savoir quelle était l'espèce de pied employé pour déterminer leur diamètre. Ces *tsien* ainsi que les *pou*, autre genre de pièces imitées des Tcheou, étaient fondus avec du cuivre et de l'étain

Le système monétaire des Chinois

mélangés. Les caractères qui indiquaient la valeur nominale bordaient la circonférence, méthode imitée des Han et qui contrariait le rognage.

Quant à la monnaie d'or, l'unité était le lingot d'un *kin* qui fut déclaré valoir 10.000 *tsien*. La monnaie d'argent se comptait par *lieou* de 8 *liang*, dont un était estimé, suivant la proportion d'alliage, de 1.580 à 1.000 *tsien*. D'après les historiens, cet alliage était très considérable pour la monnaie d'argent comme pour celle d'or. Enfin il y avait des subdivisions nombreuses pour les écailles de tortue et les coquilles, suivant certaines dimensions en longueur et largeur ; mais les dimensions et le poids de ces derniers objets étaient trop irréguliers pour qu'ils pussent servir de monnaie chez une nation déjà civilisée. Toutes ces innovations de Wang-mang dénotent peu de jugement ; peut-être aussi les historiens ont-ils attribué à cet usurpateur malheureux des fautes qu'il n'avait pas faites.

Malgré ses édits, le peuple se servait des cinq *chu* dans toutes les transactions commerciales. Wang-mang irrité multipliait les condamnations contre ceux qui cachaient chez eux des pièces de cinq *chu*, ^{t3.460} et contre ceux qui les employaient dans les ventes et achats ; mais à la fin il dut se résoudre à supprimer les coquilles et les écailles de tortue. L'an 14 de notre ère il fit de nouvelles modifications, éleva ou diminua arbitrairement la valeur relative des matières employées pour les monnaies, et à la place des *tsien* grands et petits, il établit : 1° une monnaie imitée de l'antiquité et appelée *ho-pou*, richesses ayant cours, dont les pièces, longues de 2 *tsun* 2 dixièmes, mesure des Tcheou (45 millimètres environ), et larges d'un *tsun* (20 millimètres), pesaient 25 *chu*, et valaient 5 *tsien* (de ceux des Han) ; 2° une monnaie ronde appelée *Ho-tsuen*, dont les pièces avaient un *tsun* (20 millimètres) de diamètre, pesaient 5 *chu*, et servaient d'unité monétaire ¹. Puis, des

¹ On peut voir la figure de ces monnaies dans le musée de Kien-long et dans le mémoire d'Amyot. Ce dernier dit que le diamètre des *ho tsuen* était une fraction d'un pied particulier analogue au pied musical. D'après lui ce diamètre serait équivalent à 23 millimètres environ.

Le système monétaire des Chinois

défenses furent publiées contre la circulation des *ta-tsien* créés depuis si peu de temps ; mais ces changements successifs déplaisaient au peuple, qui se servait toujours des 5 *chu*, et en secret il se fondait beaucoup de cette monnaie commode avec les pièces mêmes de Wang-mang. Celui-ci condamna à la peine de mort les fondeurs de 5 *chu*, et à l'exil tous les individus qui se serviraient encore des monnaies qu'il avait créées en l'an 9 et ensuite supprimées. Au bout de ^{t3.461} six ans, las de ces condamnations, il changea de système et déclara que les fondeurs de 5 *chu* ou de *tsuen-pou* ne seraient plus condamnés à mort, mais qu'eux et leurs familles deviendraient esclaves publics, et que leurs biens seraient confisqués au profit de l'État ; même peine fut ordonnée contre les officiers publics qui seraient convaincus d'avoir connu cinq de ces contrevenants et de ne pas les avoir dénoncés à l'autorité supérieure : mais le nombre des coupables ne diminua pas. Dans le pays de *Chu*, un rebelle nommé Kong-suen-chou fit de la monnaie de fer ; il paraît que Wang-mang l'imita. La confusion était extrême, et le peuple attaché à l'usage des 5 *chu* désignait par ce nom la famille détrônée qui les avait créés. « Le bœuf sacré est gras, les 5 *chu* doivent revenir », dit un officier de la cour, voulant indiquer que la fin du règne de Wang-mang approchait.

A l'avènement de Kouang-wou qui releva la famille des Han, les pièces de 5 *chu* reprirent leur cours. L'an 41 de notre ère, cet empereur fonda des pièces désignées sous ce nom, et semblables aux précédents 5 *chu*. La monnaie de l'État était toujours fondue par les trois trésors *san-fou*. Les préposés de ces trois trésors étaient les officiers désignés plus haut sous le nom de *san-kouan*, et le principal hôtel des monnaies était établi à Tchang-ngan, alors capitale de l'empire (Si-ngan-fou du Chen-sy). Le système des 5 *chu* subsista seul jusqu'au temps où la dynastie de Han tomba en ^{t3.462} décadence. Alors, sous Houen-ty, vers l'an 150 ou 160, comme la misère publique était grande, le premier ministre dit que les denrées de toute espèce étaient rares par suite du bas prix qu'on en payait, et qu'il convenait de fondre de la *grande*

Le système monétaire des Chinois

monnaie pour relever le prix. Cette proposition singulière fut combattue par un lettré, qui fit observer qu'il ne s'agissait pas de faciliter la vente, mais de soulager la faim du peuple ; qu'il fallait mettre de l'ordre dans les charges qu'il devait acquitter : et en effet, à cette époque, l'autorité supérieure étant méprisée, chaque grand officier ou prince, parent de l'empereur, vexait arbitrairement ses subordonnés, en sus des taxes personnelle et territoriale dont ceux-ci étaient passibles envers l'État. L'empereur Houen-ty crut le lettré, et ne fonda pas de *grande monnaie*. Mais en 186, après la désolation générale qu'amenèrent la grande épidémie de 170, et les brigandages des *Bonnets jaunes*, l'empereur *Ling-ty* fit fondre quatre espèces de pièces nouvelles, probablement pour soudoyer ses troupes, et se défendre contre les révoltés. L'une d'elles se voit dans le musée de Kien-long : elle est marquée 5 *chu*, et n'en pesait que quatre. En 170 le successeur du précédent, Chian-ty, fit fondre une autre espèce de petite monnaie marquée *ta-tsouen-ou-chi*, d'après le musée de Kien-long. Chian-ty est accusé par l'histoire d'avoir converti en statues du dieu Fo des quantités notables de cuivre. Cette religion, importée de l'Inde depuis plus d'un siècle, faisait de rapides progrès en Chine, ^{t3.463} et aux yeux de ses sectaires la construction des idoles métalliques était une œuvre méritoire.

On sait que les métaux précieux devinrent très rares en Europe quand elle fut envahie par les barbares ¹. Une semblable rareté de la monnaie eut lieu en Chine au milieu des troubles qui signalèrent tristement les cinquante dernières années des Han, et qui suivirent la chute de leur dynastie. Une quantité considérable de pièces fut cachée ou perdue dans le saccagement des villes ; mais une cause plus active encore contribuait à la disparition de la monnaie en temps de guerre civile. Le cuivre dont cette monnaie était composée se convertissait en armes de toute espèce, casques, cuirasses, qui devenaient alors des objets de première nécessité. En temps de paix, le contraire arrivait ; le

¹ *Jacob's History of precious metals*, t. I.

Le système monétaire des Chinois

cuivre des armes était fondu et transformé soit en fausse monnaie, soit en statues de Fo. L'État fournissant lui-même à ses soldats leurs armements, ceux-ci pendant la paix vendaient ces armements à vil prix, et donnaient amplement de la matière aux faux monnayeurs et aux fondeurs de statues. Pendant la guerre civile, la monnaie devenant très rare par l'effroi général et par la conversion des armes, les recettes de l'État se faisaient surtout en nature de produits ou ne se faisaient pas du tout ; et, pour payer ses dépenses, le gouvernement était obligé d'ouvrir de nouveau ses mines de cuivre, et de fondre incessamment ^{t3.464} des pièces qui allaient se convertir en armes pour la majeure partie.

Ainsi le cuivre était une matière de trop peu de valeur et trop impérieusement nécessaire à d'autres usages pour être employée à la confection de la monnaie *légal*, et depuis longtemps les Chinois auraient dû y renoncer. S'ils ne l'ont pas fait, quelle en peut être la raison, si ce n'est que l'or et l'argent étaient trop rares parmi eux pour devenir la base de leur système monétaire ? Sans doute plusieurs lettrés soutiennent dans leurs chroniques ¹ que les empereurs n'ont pas exploité les mines d'or et d'argent de la Chine par pur désintéressement ou par économie, pour maintenir les denrées à un juste prix ; mais l'histoire nous montre l'embarras constant des finances chinoises, et les ressources de tout genre inventées par les ministres pour y remédier. Quand les généraux des Han pénétrèrent dans l'Asie occidentale, ils eurent quelques rapports avec les provinces les plus avancées de l'empire romain, et ils en revinrent avec une admiration singulière pour les richesses métalliques de cet empire, que l'on désigna en Chine par le nom de *Ta-thsin*, la grande Chine. Les historiens des Han ² notent avec soin que l'on se sert dans cet opulent pays de monnaie d'or et d'argent, et que dix pièces d'argent en valent une d'or (les deux pièces étant de même ^{t3.465} poids). Ce rapport de l'or à l'argent dans l'Asie Mineure se

¹ Citations du P. Amyot : [Mémoire sur l'intérêt de l'argent à la Chine](#) (Mémoires sur les Chinois, t. VI).

² Bibliothèque royale, collection des historiens de la Chine.

Le système monétaire des Chinois

trouve confirmé par le témoignage de Xénophon. Les mêmes historiens parlent de la grande quantité d'or et d'argent qui se trouvent dans le pays de Ta-thsin, du luxe qui y règne, et de la magnificence des habitations. Cette admiration, si contraire au mépris naturel des Chinois pour les étrangers, tend évidemment à prouver qu'il n'existait alors en circulation à la Chine qu'une très petite quantité de métaux précieux.

@

DEUXIÈME PÉRIODE

depuis la division de l'empire en trois royaumes jusqu'à la dynastie Soung

@

^{t4.097} En 220 (kiv. VIII. page 15), sur les débris de l'empire des Han, s'élevèrent trois royaumes, dont les chefs firent chacun des monnaies différentes. Dans le pays de Chu, qu'occupaient les descendants des Han, il y eut des *tching-pe*, valeur cent ; dans le midi, appelé *royaume de Ou*, il y eut des pièces dites de *cinq cents* et de *mille* ¹ : on ne voit pas ^{t4.098} clairement à quelle unité se rapportent ces nombres, et le texte de Ma-touan-lin ne donne pas le poids réel des pièces indiquées. Mais, comme elles furent fondues dans des temps de trouble et que le peuple en fut très mécontent, il est évident qu'elles avaient une valeur nominale au-dessus de leur valeur réelle comme cuivre. Les princes du royaume du nord, celui des Wey, commencèrent par abolir les 5 *chu* des Han, et déclarèrent que toutes les transactions commerciales se feraient avec les étoffes de soie et les grains comme moyen d'échange. En 230 ils reconnurent que ce mode ne valait rien, que les fraudeurs augmentaient ou diminuaient le poids des grains et les dimensions des étoffes par un système alternatif de mouillage et de séchage, et ils en revinrent aux pièces de cuivre dites de 5 *chu*. En 280, quand le prince de Wey eut conquis les deux autres royaumes et fondé la dynastie des Tçin, il conserva ces mêmes pièces de 5 *chu*. Plus tard, en 375, lorsque l'empereur Yuen-ty, de cette même dynastie, fut obligé de se retirer au sud du Kiang, l'État se servit de la monnaie fondue sous les princes de Ou, et qui était encore usitée dans les provinces du midi ; en outre, il fit

¹ Suivant le musée de Kien-long, on servait, dans le pays de Ou, d'autres pièces appelées *ta-tsuen-ou-chi*, lesquelles se divisaient en deux espèces pesant 12 *chu* et 4 *chu*. On y trouve aussi des pièces attribuées aux Han du pays de Chu, lesquelles sont marquées *tching-pe-ou-chu*, et pesaient, suivant le texte, tantôt 5 *chu*, tantôt 4 *chu*.

Le système monétaire des Chinois

trois autres espèces de monnaies. En 400 l'empereur Ngan-ty fut sur le ^{t4.099} point de revenir aux grains et aux étoffes comme moyen général d'échange. L'histoire, ainsi qu'on le voit, présente bien peu de renseignements sur le système monétaire des Tçin. La Chine était alors dans une désorganisation générale, et les règlements des empereurs ne devaient guère être respectés au delà du petit cercle qu'ils défendaient les armes à la main contre leurs puissants vassaux ¹.

Après la division des deux empires du nord et du sud, en 420, les Soung, qui régnaient sur l'empire du midi, cherchèrent à mettre de l'ordre dans les monnaies et firent fondre en cuivre des pièces dites de 4 *chu*, lesquelles pesaient en effet 4 *chu*, environ 2,60 g. d'après l'évaluation du *chu* que j'ai déduite plus haut des pesées opérées sur les pièces des Han. Ces nouvelles pièces de 4 *chu* ayant bientôt été altérées par le rognage et dépréciées par la contrefaçon, plusieurs officiers supérieurs conseillèrent de fondre une monnaie nouvelle en pièces d'un *liang* ; mais une pièce d'un *liang*, s'il n'y avait pas eu de fraude, aurait pesé environ 8/10 d'un de nos décimes, et elle eut été alors d'un poids trop considérable pour le détail du prix des denrées à la Chine. On ne fonda point de pièces d'un *liang* : et en 454 il fut fait une ^{t4.100} nouvelle émission de pièces de 4 *chu* ; puis, en 465, un empereur, désigné par l'histoire sous le nom de Fey-ty (l'empereur déposé), et qui fut déposé en effet, voyant les pièces de 4 *chu* continuellement réduites par le rognage, fonda des pièces de 2 *chu*, dont le poids équivalait probablement à celui des pièces rognées de 4 *chu* ; mais cette monnaie plus faible fut promptement contrefaite, et, lassé de punir les contrefacteurs, Fey-ty abandonna au peuple la libre faculté de fondre la monnaie. Cette concession augmenta encore le désordre. Suivant l'histoire, les pièces de monnaie devinrent tellement minces, que mille,

¹ La collection de la Bibliothèque royale ne présente qu'un très petit nombre de pièces chinoises relative aux quatre siècles qui séparent les Han et les Thang, mais les figures de presque toutes les pièces de cette époque intermédiaire se trouvent dans le musée de Kien-long.

Le système monétaire des Chinois

empilées ensemble, ne faisaient pas une hauteur de 3 *tsun* (9 centimètres environ). Si ceci était exact, chaque pièce aurait eu moins de 1/10 de millimètre d'épaisseur. Il y avait une espèce de monnaie appelée *œil d'oie* ; une autre appelée *yen-hian*, laquelle, dit-on par hyperbole, n'enfonçait pas dans l'eau. Cent mille de ces dernières pièces ne remplissaient pas une poignée, et il en fallait dix mille pour le prix d'un *teou* ou boisseau de riz, ce qui est très probablement une autre exagération et ne peut donner lieu à aucune évaluation du prix du grain à cette époque.

Au milieu des troubles qui bouleversèrent cet empire du midi, on ne peut s'attendre à aucun système régulier dans les monnaies. En 494, sous les Tsy, qui succédèrent aux Soung, l'État retira au peuple la liberté de fondre la monnaie, supprima les pièces trop petites, trop irrégulières, et laissa ^{t4.101} circuler les autres. En 500, sous Leang-wou-ti, qui détrôna les Tsy, la cour et son district se servaient de monnaie de cuivre ; mais, dans les autres districts, les étoffes de soie et les grains étaient généralement employés comme moyen d'échange. La cour fondit des pièces dites de 5 *chu*, dont le poids réel n'était que de 4 *chu* 1/3. La matière en était bonne, dit le texte, mais la valeur nominale était trop élevée ¹. A cette monnaie on en joignit ensuite d'autres, de noms et de poids différents, lesquelles circulèrent avec les pièces précédemment fabriquées par le gouvernement ou par les contrefacteurs. Enfin, vers 523, ce même Leang-wou-ti cessa de fondre des pièces de cuivre et fit fondre des pièces de fer. Le texte n'explique pas la raison qui fit choisir ce nouveau métal : peut-être Wou-ti espérait-il mieux distinguer ainsi la monnaie de l'État des monnaies de cuivre dépréciées par la contrefaçon, ou bien il manquait de cuivre pour son monnayage ; et ceci est plus probable, car les provinces du centre, où se trouvaient les principales

¹ D'après le texte cité dans le musée de Kien-long, le *ho* de riz ne valait alors que 30 *tsien*. Le *ho* avait varié depuis la fin des Han, et l'on en trouve la preuve à la fin des Tçin, dans une citation (kiv. IX, p. 30) ; mais les mesures de poids avaient varié dans la même proportion que les mesures de capacité, de sorte que le rapport du riz au cuivre monnayé peut être toujours supposé sensiblement comme 1/307.

Le système monétaire des Chinois

mines de cuivre, étaient désolées par une guerre continue ou faisaient partie de l'empire du nord. La monnaie de fer fut contrefaite immédiatement après sa création. L'histoire ne ^{t4.102} dit pas exactement quel rapport Wou-ti avait établi entre sa monnaie de fer et les monnaies de cuivre précédemment en usage. On voit seulement dans le texte qu'en 535, par l'activité extrême de la contrefaçon, il se trouvait dans la circulation des quantités énormes de pièces de fer de poids différents.

« 100 pièces des provinces d'orient ne valaient que 80 ; 100 pièces des provinces d'occident valaient 70 ; et 100 pièces de la cour étaient évaluées à 90. L'empereur voulut obliger ses sujets à recevoir 100 pièces de la cour pour une centaine réelle, mais on ne lui obéit pas. En 540, 100 de ces pièces de la cour ne représentaient plus que 35.

A quelle unité de valeur se rapportaient ces diverses estimations, c'est ce que le texte ne dit pas. Cependant on peut présumer que la *centaine réelle* désigne ici une centaine de pièces de cuivre, et alors les nombres 80, 70, 90, représenteraient le nombre de ces pièces de cuivre qui correspondait, poids pour poids, à 100 pièces de fer fabriquées soit dans les provinces, soit à la cour. Cette monnaie de fer se déprécia rapidement, comme on le voit par la chute de 90 à 35 qu'éprouva sa valeur dans l'espace de cinq ans. En 557, sous les Tch'in, qui détrônèrent les Leang, elle n'avait plus aucun cours.

A cette époque, et même auparavant, dans les dernières années des Leang, il existait une monnaie dite *œil d'oie* ¹ et une monnaie dite *à deux supports*, ^{t4.103} dont l'une était légère et l'autre lourde, et qui se trouvaient généralement en usage. Le fondage particulier était toléré et très ordinaire. Une nouvelle monnaie d'étain, les grains, les étoffes de soie, étaient aussi employés comme moyen d'échange. En 560 Tch'in-wen-ty fonda des pièces dites de 5 *chu*, dont une valait 10 de l'espèce

¹ D'après le musée de Kien-long, cette monnaie portait l'inscription *Ou-chu*, 5 *chu*.

Le système monétaire des Chinois

appelée *œil d'oie*. En 580 Tchîn-suen-ty fondit des pièces dites de 6 *chu*, dont une fut déclarée valoir 10 des pièces précédentes de 5 *chu* ; puis elles furent bientôt abandonnées, et on reprit les 5 *chu*. Au sud des monts Mey-ling, dans les provinces méridionales, on se servait de grains et d'étoffes de soie pour les échanges.

Dans l'empire du nord, divisé entre les seconds Wey et quelques petits princes plutôt tartares que chinois, la civilisation avait rétrogradé vers l'état barbare ; et c'est seulement en 494 qu'on y trouve une monnaie métallique, *tsien* 錢. Elle portait pour inscription, *Tay-ho-ou-chu*, 5 *chu* de *Tay-ho* (période de 477 à 500), et dut avoir cours dans tout l'empire des Wey. Les paiements des officiers s'opéraient indifféremment en cette monnaie ou en étoffes de soie, dont chaque *py* (rouleau ou pièce) valait 200 pièces de monnaie métallique. Le fondage particulier fut permis, à la condition de n'employer que du cuivre de bonne qualité et de se conformer au modèle du gouvernement. En 510 un empereur nommé Suen-wou-ti fondit d'autres ^{t4.104} pièces de 5 *chu* qui ne réussirent pas. On préférait les anciennes, probablement parce qu'elles étaient moins mélangées d'alliage et semblables aux pièces des Han. En 628 l'empereur Hiao-tchang-ty reconnut que les fonderies particulières avaient réduit successivement le poids des pièces qu'elles fabriquaient, de sorte qu'il se trouvait dans la circulation beaucoup de pièces semblables à celles de la fin des Soung, *volantes au vent, surnageantes sur l'eau*. Cette fois, l'histoire dit qu'un *teou* ou boisseau de riz valait *mille* de ces petites pièces, au lieu de *dix mille*, comme dans la citation rapportée plus haut. Ces nombres paraissent donc à peu près jetés au hasard, et en outre on ne sait pas le poids réel du millier de ces pièces si légères. Pour remédier au mal, un ministre proposa de fondre de nouvelles pièces dont la valeur nominale serait de 5 *chu* et le poids réel de 2 *chu* au plus. Ce conseil fut adopté, et en 529 parurent des pièces portant les caractères *ou-chu-yong-ngan*, 5 *chu* de la période *yong-ngan* (528-530). Cette fraude du gouvernement rendit général le

Le système monétaire des Chinois

faux monnayage, et alors les ministres proposèrent de fabriquer des pièces de 3 *chu*.

En 553 (kiv. VIII) le premier empereur des Tsy du nord ou Pe-tsy, qui succédèrent aux Wey, fit fondre de la bonne monnaie portant l'inscription 5 *chu* avec le nom de la période et pesant réellement 5 *chu*. Ceci est prouvé par une citation du *Chi-ho-tchy* (Histoire des vivres et du commerce), compilation particulière qui est ajoutée à l'histoire ^{t4.105} de chaque dynastie dans la grande collection des historiens de la Chine. D'après ce *Chi-ho-tchy*, 100 des pièces fondues par les Pe-tsy pesaient un *kin* ¹, 4 *liang*, 20 *chu*, ou pesaient 500 *chu*. La nature en était de bonne qualité, dit le texte, et le travail parfait. A défaut de l'art d'estamper la monnaie par percussion, la perfection du travail pouvait faire espérer de diminuer l'extension de la contrefaçon ; mais, comme les Chinois sont des fondeurs extrêmement adroits, la nouvelle monnaie fut contrefaite en même temps qu'elle fut émise. Dans le court espace d'un ou deux ans il se fit tant de pièces fausses que la véritable monnaie fut sensiblement dépréciée. Vint ensuite une révolution, et une nouvelle dynastie des Heou-tcheou, sous laquelle furent fondues trois espèces de monnaie : d'abord, en 561, des *pou-tsuen*, dont une pièce valait 5 des anciennes ; ensuite, en 574, une autre espèce marquée *ou-ling-ta-pou* ; et, en 579, une dernière marquée *yong-tchang-ouan-kouey*. Chaque pièce de ces deux dernières espèces devait représenter, dans les échanges, 10 pièces de 5 *chu*.

En 580 Yang-kien, ministre du dernier Heou-tcheou, détrôna son maître, fonda la dynastie des Souy, et, sous le nom de Souy-wen-ty, il réunit en 589 toute la Chine sous sa domination. Ce nouveau prince comprit l'inconvénient de toutes ces pièces ^{t4.106} différentes dont la Chine était inondée, et, voulant n'avoir qu'une seule espèce de monnaie pour sa dynastie, il fonda des pièces de 5 *chu* ; elles portaient les caractères

¹ Comme je l'ai dit plus haut, le *kin* se divise en 16 *liang*, le *liang* en 24 *chu*. Cette division de l'unité de poids du *kin* paraît avoir été constante.

Le système monétaire des Chinois

ou-chu, 5 *chu*, et, suivant le texte, leur poids était conforme à leur inscription. Plus loin ce même texte rapporte que 1.000 de ces pièces pesaient 4 *kin*, 2 *liang* ou 66 *liang* ; ce qui, en prenant toujours le *chu* pour le vingt-quatrième du *liang*, ne donnerait pour le poids de chaque pièce qu'un *chu* 6/10. Ma-touan-lin, comparant le poids de ces 1.000 pièces à celui qu'il a cité plus haut pour les monnaies des Tsy du nord, attribue la différence à l'emploi de la grande ou petite balance, ce qui signifie que les valeurs du *kin* sont différentes dans les deux cas examinés : alors le *kin* des Pe-tsy paraît être un tiers du *kin* institué par les Souy. Nous trouverons encore sous les Thang la preuve de la variation du *kin*.

Pour passer de cette confusion de monnaies différentes à une seule monnaie, Wen-ty fit plusieurs règlements sensés : d'abord, en 583, il toléra cinq anciennes espèces avec la nouvelle ; mais les pièces circulantes durent être conformes à un modèle déterminé. Aux barrières de péage qui existaient aux abords de chaque province, sur les ponts, sur les routes et à l'entrée des grands marchés, toutes les pièces non conformes étaient brisées et le métal confisqué au profit de l'administration. Chaque district devait payer ses officiers en vieilles pièces qui rentraient ainsi au trésor et se convertissaient ^{t4.107} en pièces de la nouvelle monnaie. Au bout de deux ans, en 585, Wen-ly abolit toutes ces vieilles pièces et ne conserva que la nouvelle espèce ; mais le délai était trop court, et ses ordonnances furent imparfaitement exécutées ; de plus, quantité de contrefacteurs, encouragés par les troubles des dernières dynasties, fondaient des pièces fortement alliées d'étain et de plomb. Défense fut faite aux particuliers d'exploiter les mines de plomb et d'étain, dont le travail jusque là avait été libre. En 590, après la conquête de toute la Chine, et dans les années suivantes, Wen-ty établit diverses fonderies de monnaie dans les provinces nouvellement conquises, telles que le pays de Chu (le Sse-tchuen actuel), le pays de Tçin, situé au nord du fleuve Jaune, le pays de Han, situé entre le Kiang et le pays de Chu. Il voulait évidemment augmenter

Le système monétaire des Chinois

la quantité des nouvelles pièces pour remplacer les anciennes monnaies dans l'usage du peuple ; mais la contrefaçon suivait la fabrication de l'État : le rognage à la lime et l'alliage avec une forte proportion d'étain et de plomb continuaient toujours. Wen-ty ordonna que devant chaque boutique, chaque auberge, on placerait un tableau portant le type autorisé par l'État, et que toutes les pièces non conformes à ce type devraient être refusées dans le commerce ; mais, quant à la régularité de la forme, les contrefacteurs opéraient aussi bien que les ateliers de l'État, et les pièces mêmes que celui-ci fabriquait devaient présenter entre elles des différences sensibles par ^{t4.108} les erreurs inséparables du fondage. L'ordonnance de Wen-ty contrariait seulement le rognage ; et néanmoins il continua toujours, quoique les officiers confisquassent beaucoup de pièces irrégulières, quoique l'État en fit même acheter et qu'il y eût des condamnations à mort. En outre, le nombre des pièces fabriquées avec un alliage inférieur augmentait sensiblement, et dans ce cas la fraude restait à peu près impunie, par l'ignorance des procédés nécessaires pour la constater. Après Wen-ty, sous son fils le prodigue Yang-ty, tous *les liens de l'obéissance* furent rompus ; les officiers eux-mêmes se livrèrent à des friponneries insignes. La monnaie devint détestable : un millier de pièces se trouva réduit au poids d'un seul *kin*. De 615 à 620, pendant les troubles qui amenèrent la chute de la dynastie Souy, le peuple se servait, comme moyen d'échange, de morceaux de fer ou de carton, de pièces d'étoffe coupées, et la monnaie ordinaire, le cuivre, se composait de pièces si petites qu'il en fallait, dit-on, 80 ou 90.000 pour remplir une mesure de cinq boisseaux.

A l'avènement des Thang, vers l'an 620 de notre ère, le gouvernement prohiba l'emploi de toutes ces matières comme moyen d'échange, et créa une nouvelle monnaie de cuivre, laquelle portait les caractères 開元通寶 *kay-yuen-thong-pao*, ce que l'on peut traduire par *monnaie précieuse de l'avènement*. Chaque dizaine de pièces de cette monnaie ^{t4.109} pesait un *liang* : ainsi chaque pièce pesait un dixième de

Le système monétaire des Chinois

liang ou 2 *chu* 4/10 comme le dit le *Chi-ho-tchy*. D'après le texte de Matouan-lin et d'autres auteurs chinois cités dans le recueil appelé *Iu-hai*, ces pièces et les anciens 5 *chu* des Han étaient du même poids, ce qui montre que le *kin* avait varié des Han aux Thang dans la proportion de 2,4 à 5. La collection des médailles de la Bibliothèque royale contient quelques pièces des Thang marquées *kay-yuen-thong-pao*, nom qui fut presque toujours conservé sous cette dynastie. Mais, bien que l'histoire porte toujours le poids de ces pièces au dixième du *liang*, le poids des échantillons de la Bibliothèque royale varie fortement, comme nous l'avons vu pour les échantillons des Han : et ainsi l'identité des pièces de ces deux dynasties ne peut être reconnue qu'approximativement. J'ai donné le détail de ces pesées dans la note placée au bas de cette page ¹. En ^{t4.110} prenant la moyenne ici comme pour les Han, on trouve 3 grammes et 44/100 pour le poids moyen de la pièce *kay-yuen*, tandis que le poids moyen des 5 *chu* des Han était 3 grammes et 25/100 ; j'ai

¹ La collection de la Bibliothèque royale contient six pièces de cuivre portant l'inscription *Kay-yuen-thong-pao*. Leur poids et leur diamètre respectifs sont comme il suit :

N° — Poids en g. — Diamètre en mm

1	2,60	23
2	3,55	24
3	3,39	23
4	3,82	23
5	2,50	23
6	<u>4,39</u>	<u>23</u>
Moy.	3,44	23,17

D'après le musée de Kien-long, les premières pièces des Thang étaient marquées d'un onglet sur le revers. Il existe un onglet semblable aux n° 1 et 5, mais sous les Heou tcheou, dynastie du Xe siècle, on a fondu de même des pièces marquées *Kay-yuen-thong-pao* et portant un onglet. Ces deux n° 1 et 5 ont pour poids moyen 2,55 grammes, ce qui diffère sensiblement de la moyenne trouvée pour les 5 *chu*, 3,23 grammes. Mais parmi les quatre pièces des Han, il en est une dont le poids ne dépasse pas 2,87 grammes, bien que le poids des 5 *chu* soit indiqué comme sensiblement constant sous les Han. Dans l'incertitude où me plaçait l'écart des pesées, j'ai pris la moyenne, ici comme précédemment. Le diamètre des pièces *kay-yuen* varie peu, et la moyenne est très sensiblement égal au diamètre moyen trouvé pour les 5 *chu*.

Amyot rapporte que le diamètre des pièces *kay-yuen* fut fixé d'après un pied nommé *Tou tchy*, analogue au pied musical, et que dix pièces alignées devaient faire la longueur de ce pied.

Les figures d'Amyot portent le diamètre des *kay-yuen* à 25,5 millimètres, de manière à correspondre avec la valeur 255 millimètres, qu'il a adoptée pour le pied musical. Le diamètre des pièces mesurées à la Bibliothèque royale donnera pour le même pied 231 ou 232 millimètres.

Les figures du musée de Kien-long portent à 23 millimètres le diamètre des premières pièces *kay-yuen*, et celui des séries suivantes des VIII^e et IX^e siècles à 30, 33 et 21.

Le système monétaire des Chinois

adopté ce poids de 3,44 g. pour la dynastie des Thang ; et conséquemment le *liang* de cette époque, égal à 10 pièces, pèsera 34 grammes ; le *kin*, égal à 16 *liang*, pèsera 550 grammes. Les pesées des 5 *chu* nous avaient donné pour le *kin* des Han 250 grammes. Ces deux nombres sont entre eux comme 5/2,27 au lieu d'être comme 5/2,4 suivant le rapport indiqué par le texte ; mais on ne peut répondre de semblables écarts avec des échantillons de poids si différents.

^{t4.111} Le bureau principal pour l'émission des nouvelles pièces fut établi à Lo-yang, actuellement Houan-fou, qui avait été choisi comme capitale de l'empire. Les provinces eurent des bureaux du second ordre, et une certaine quantité de fonderies pour la confection de la monnaie. Il fut déclaré que le contrefacteur serait puni de la peine de mort, ses biens confisqués, sa famille réduite en esclavage au profit de l'État. Par l'exécution de ces règlements les monnaies anciennes diminuèrent assez vite ; mais la nouvelle monnaie fut contrefaite et rognée comme les précédentes. Ce genre de fraude était devenu naturel aux Chinois, et les officiers du gouvernement reçurent ordre d'acheter les mauvaises pièces à raison de cinq pour une pièce de bon aloi. On peut remarquer que les Thang supprimèrent l'usage de désigner les pièces de monnaie par le poids qu'elles devaient représenter. Cette désignation par le poids a été réclamée pour nos monnaies par quelques économistes ¹. L'exemple des Chinois montre qu'elle n'est qu'une faible garantie contre la fraude.

Nous voici arrivés au commencement du VII^e siècle de notre ère ; et au sortir des convulsions politiques qui ont agité la Chine pendant plus de 100 ans, ce vaste empire se retrouve aussi pauvre en métaux précieux que sous les Han ; ses moyens d'échange sont aussi imparfaits ; son système monétaire ne présente aucune amélioration. Pendant ce même ^{t4.112} intervalle de temps l'empire romain s'est affaibli, l'Europe a été ravagée par l'invasion des barbares ; mais elle commence à renaître. Les monnaies d'or et d'argent existent dans l'empire grec et

¹ Say, *Économie politique*, vol. I, chap. XXI, § 9.

Le système monétaire des Chinois

même chez les Francs, devenus les maîtres des Gaules. Les métaux précieux, cet élément puissant de la civilisation, paraissent certainement, à cette époque, bien autrement rares à la Chine que dans les royaumes d'Europe et dans l'Asie occidentale.

En 666, période *kien-fong*, le gouvernement chinois jugea convenable de faire une nouvelle monnaie portant le nom de cette période, laquelle pesait 2 *chu* 6/10, ou un peu plus que la monnaie *kay-yuen*, et cependant chaque pièce de la nouvelle espèce devait valoir 10 de l'ancienne : cette fraude dura peu ; au bout de deux années l'éloignement des marchands et la cherté des denrées ramenèrent le gouvernement aux *kay-yuen-thong-pao*. Cependant l'industrie des contrefacteurs prenait plus de développement de jour en jour ; les fonderies particulières étaient si multipliées, qu'on en avait établi jusque sur les rivières, à bord de navires ou radeaux flottants, de manière à échapper plus facilement aux inspecteurs du gouvernement ; et certes cet expédient aurait été presque impossible à employer si la monnaie de l'État eût été frappée par estampage ; alors la netteté de l'empreinte, la régularité du poids des pièces auraient été mal imitées par le fondage au moule, et à bord d'une embarcation on n'aurait pu fabriquer au moyen de la percussion. ^{t4.113} En 679 un rescrit impérial ordonna de visiter soigneusement les bâtiments de toute espèce sur les rivières et d'y saisir toute quantité de cuivre, de plomb ou d'étain, excédant un poids de 100 *kin* (un peu plus de 100 livres françaises).

Vers l'an 683 il fut défendu aux provinces orientales de vendre des grains aux étrangers, qui venaient les chercher sur la côte et payaient leurs achats en monnaie de leur pays. On trouvait que par cette voie il s'introduisait en Chine beaucoup de monnaies étrangères, qui gênaient dans la circulation ; et le gouvernement publia cette prohibition extraordinaire, au lieu d'établir un bureau de change de monnaies dans les villes maritimes et de se charger de la refonte des pièces. Les étrangers cités dans le texte devaient être principalement des Japonais.

Le système monétaire des Chinois

Ce peuple avait commencé vers cette époque à fondre de la monnaie de cuivre (Origine des richesses au Japon, *Journal asiatique*, tome II, nouvelle série), et devait venir souvent s'approvisionner de grains à la côte chinoise. Le commerce y amenait aussi des Arabes, qui venaient débarquer jusqu'à Gan-Fou, l'ancien port de Han-tcheou-fou du Tche-kiang (*Relations des Indes et de la Chine*, par Renaudot), ainsi que des marchands de Java et de l'Inde, comme on le voit par le retour de *Fan-yen*, le prêtre voyageur du *Fo-koue-ki*. Fan-yen revint dans un bâtiment de Java destiné pour *Kouang-tcheou*, que nous appelons Canton. La tempête poussa le bâtiment bien plus au nord jusqu'à la ^{t4.114} côte du Chan-tong ; et la relation du prêtre bouddhiste montre l'ignorance complète des marins qui le dirigeaient.

Dans la même année 683 l'administration trouva qu'il avait été émis une quantité considérable de pièces monnayées, que la monnaie était à bas prix et que les grains étaient chers. Elle arrêta donc les ateliers des divers districts ; le petit trésor continua seul à fondre, on renouvela l'édit qui condamnait les contrefacteurs à la peine de mort, et dans les villes et villages les voisins furent rendus solidaires les uns des autres. Cependant les contrefaçons ne cessèrent pas. L'an 702 l'impératrice Wou-Heou essaya de faire afficher dans les marchés des modèles de la monnaie autorisée par l'État, comme l'avait fait le premier des Souy ; « mais, dit l'historien, la difficulté devint telle dans les échanges qu'on fut obligé de renoncer à ce règlement. » Ceci prouve l'irrégularité des pièces fondues qui se trouvaient alors en circulation, et d'ailleurs le règlement de Wou-Heou ne remédiait pas à l'altération de la matière. Dans ce temps le peuple employait encore, comme moyen d'échange, des pièces de fer, d'étain, des rognures de cuivre. Pour expliquer cette extrême rareté de la monnaie sous le règne tranquille des Thang, on doit observer que la religion indienne de Bouddha s'était extrêmement répandue en Chine depuis les Han, et ses prosélytes, comme je l'ai déjà dit, cherchaient à tout prix du cuivre pour se construire des idoles de leur dieu ^{t4.115} Fo. Comme l'exploitation des mines de ce métal était

Le système monétaire des Chinois

entre les mains du gouvernement, ils ne pouvaient se procurer du cuivre qu'en détruisant les pièces monnayées ; et la quantité ainsi soustraite à la circulation était très considérable, suivant les auteurs chinois. A ceci on peut ajouter que le développement de la civilisation avait dû rendre indispensable, dans beaucoup de maisons particulières, l'usage de divers ustensiles de cuivre et d'étain ; et pour les fabriquer on devait détériorer également beaucoup de monnaie.

En 713 les ministres recommencent leurs plaintes sur les contrefacteurs. D'après le conseil d'un grand on émit de nouveaux *kay-yuen*, pesant exactement 2,4 *chu* ; on interdit sévèrement l'emploi de la mauvaise monnaie, et comme les districts voisins du Kiang et du Hoai étaient le centre principal des fonderies frauduleuses, on y fit des recherches, et on saisit les fausses pièces. Pour les enlever complètement de la circulation, l'État fit sortir des greniers publics un million de boisseaux de grain, les vendit au peuple et reçut en paiement de la mauvaise monnaie qu'il fit briser sur-le-champ. Ces mesures n'arrêtèrent pas l'extension de la fabrication frauduleuse, et en 739, dans le conseil impérial, on discuta s'il ne convenait pas de rendre libre la fabrication de la monnaie, comme l'avait fait *le sage* Han Wen-ty. Le conseiller chinois qui fit cette proposition rappelle que ce prince, en permettant la fabrication particulière, avait fixé la proportion ^{t4.116} de l'alliage, et, contrairement à ce que dit l'histoire, il prétend que par l'adoption de ces deux mesures, la contrefaçon devait être nulle. Ceci paraît indiquer que dans l'État ordinaire des choses le gouvernement gagnait beaucoup trop sur la fabrication de la monnaie, et le conseiller pensait qu'en abandonnant ce bénéfice aux particuliers, la concurrence seule maintiendrait la monnaie à sa juste valeur. Mais ce même but eût été atteint, si l'État eût fabriqué lui-même avec un léger bénéfice, et quant à l'inspection des matières employées dans chaque atelier de fabrication particulière, c'était une opération impossible à réaliser d'une manière exacte. L'empereur conserva au gouvernement le privilège exclusif de la fabrication, et se contenta de défendre, dans les échanges,

Le système monétaire des Chinois

l'emploi des étoffes de soie par *tchy* et *tsun*, ainsi que des grains à la poignée. De semblables habitudes dans le commerce montrent quelle était la dépréciation de la monnaie de cuivre, et la rareté de l'or et de l'argent est bien mise en évidence par les spéculations perpétuelles du gouvernement et des particuliers sur cette monnaie de cuivre, qui n'est pour nous que tout à fait de second ordre, et dont même le poids n'est jamais examiné en Europe dans les affaires commerciales, parce que, d'après l'usage et les lois, elle ne peut jamais entrer que pour une faible proportion dans les sommes payées.

A la suite des recensements exécutés dans la période *Tien pao* (742-756), les impôts furent ^{t4.117} augmentés, et une partie étant payable en monnaie, beaucoup de cultivateurs fabriquèrent de la fausse monnaie, pour s'acquitter de leurs taxes. En 752 la quantité des pièces mauvaises ou rognées était telle que le gouvernement en tolérait l'usage et qu'il permit même l'emploi de poudre métallique dans les échanges. En même temps, comme il trouvait qu'il ne gagnait pas assez sur la fabrication des monnaies, il résolut de diminuer la pureté du travail des pièces, pour en augmenter la quantité. Ici se trouve le premier document historique sur la proportion de l'alliage employé, et la quantité de pièces fabriquées annuellement.

« Vers cette époque (l'an 752), dit le texte, il existait dans l'empire quatre-vingt-dix-neuf fonderies à monnaies. Kiang-tcheou en avait trente, et chacun des cinq districts, Yang, Jun, Suan, Yu, Yo en avait dix ; Y et Tchou, chacun cinq ; Yang trois, et Ting une (la somme de ces nombres ne fait que quatre-vingt-quatorze). Par an chacune de ces fonderies produisait en monnaie métallique 3.300 *min* (enfilade de mille pièces) ; pour cette fabrication elle occupait trente ouvriers, et consommait 21.200 *kin* de cuivre, 3.700 de plomb et 500 d'étain ; pour fabriquer 1.000 pièces on en dépensait 750. L'empire tout entier fondait par an 327.000 *min*.

Le système monétaire des Chinois

Ce nombre est en effet le produit sensiblement exact de 99 multiplié par 3.300.

Ces pièces étant de 2 *chu* 4/10 mille devaient peser 100 *liang* ou 6,25 *kin*. 6,25 *kin* multipliés ^{t4.118} par 3.300 produisent 20.625 *kin* pour le poids de la monnaie fabriquée par chaque atelier. La somme des matières employées à cette fabrication monte à 25.400 *kin*. Ainsi il y avait un déchet de près de 10 pour cent ¹. Les proportions de chaque métal employées par cent de monnaie fabriquée sont : cuivre 82, plomb 15, étain 2. D'après le compte de dépense donné par le texte, l'État gagnait 25 pour cent sur la fabrication ; son bénéfice était donc excessif, et devait exciter de toutes parts d'abord des contrefacteurs même à titre égal, ensuite des contrefacteurs avec altération.

En 758, pendant la révolte du Tartare Ngan-lo-chan, dans les provinces du nord, un déficit se trouvant dans les finances de l'État, il fut fondu une nouvelle espèce de monnaie appelée *kien-yuen-thong-pao* du nom de la période. Mille pièces de cette monnaie qui avait un *tsun* de diamètre pesaient dix *kin*, et une seule fut déclarée valoir 10. La monnaie antérieure, le *kay-yuen-thong-pao*, fut déclarée aussi valoir 10. Une troisième monnaie fut ensuite ajoutée ; celle-ci s'appela *tchong-lun-kien-yuen*, ou la monnaie pesante de *kien-yuen*. Mille pièces de cette ^{t4.119} nouvelle monnaie pesaient 12 *kin* et la valeur nominale d'une seule d'entre elles fut portée à 50. Le texte ne rapporte pas le titre de ces deux nouvelles monnaies, mais comme la base en était le cuivre, et que l'une d'elles est assimilée au *kay-yuen-thong-pao*, il est clair que leur valeur nominale était beaucoup trop forte pour leur valeur réelle : d'après les nombres du texte, les pièces de la monnaie *kay-yuen-thong-pao* étaient portées au décuple de leur valeur précédente, et de là

¹ Le *kin* de cette époque pesant 550 grammes environ, comme on le conclut directement des pesées faites sur les pièces des Thang, la quantité totale de métal monnayé émise chaque année montait alors à un peu plus de 1.100.000 kilogrammes ; elle est bien inférieure aux 8.000.000 kilogrammes par an, qui paraîtraient, suivant l'histoire, avoir été monnayés sous les premiers Han. Cette comparaison doit faire douter fortement de l'exactitude du nombre attribué aux Han par les historiens.

Le système monétaire des Chinois

résulta un développement excessif de la contrefaçon. Toute confiance disparut et le prix des denrées haussa considérablement au lieu de diminuer, comme le gouvernement l'avait espéré en haussant la valeur nominale de la monnaie. Malgré les coups de bambou et autres punitions plus sévères, l'an 760, le gouvernement dut se résoudre à diminuer la valeur nominale de la plus forte de ces monnaies, celle dite *tchong-lun-kien-yuen*, dont chaque pièce ne valut plus que 30 ; mais la réduction ne servit à rien. Ces valeurs nominales fictives ne pouvaient se soutenir. En 763 les trois monnaies étaient réduites à leur valeur réelle conforme à leur poids. La contrefaçon s'étant même portée principalement sur les deux nouvelles espèces, elles se déprécièrent complètement, furent fondues et transformées en ustensiles de ménage ; il ne resta plus que le *kay-yuen-thong-pao*.

Je n'ai découvert dans Ma-touan-lin aucun renseignement sur le prix des denrées, à l'époque des Thang. Dans la grande collection des historiens ^{t4.120} chinois, livre des Thang (Fourmont 77), XLII^e kiv., section des vivres et du commerce, on trouve que vers la 5^e année de la période *Tien-pao* (746), le boisseau (*teou*) de riz coûtait 13 *tsien*, ce qui porte le prix du *chy* de dix boisseaux à 130 *tsien*. Le *chy* représentait toujours 120 *kin*, et la pièce *tsien* pesait 2,4 *chu*, ou 1/160 du même *kin* des Thang ; donc 120 *kin* de riz équivalaient à $130 \times (1/160)$: ce qui donne en poids 1 de riz pour 1/148 de cuivre monnayé. Rappelons-nous que sous les Han, peu de temps avant l'ère chrétienne, on avait en Chine 1 de riz pour 1/307 de cuivre monnayé. Ainsi dans cette période de temps le prix des denrées avait plus que doublé par le développement de la civilisation matérielle, et cependant le prix du riz sous les Thang était encore faible. A la même époque et d'après le même livre que j'ai cité, le boisseau de riz sans l'écorce paraît avoir valu 30 *tsien* ou plus du double du premier prix qui correspond au riz brut, le déchet étant de 50 à 60 pour cent dans l'opération du battage. Si, d'après les pesées des médailles, on prend le *kin* des Thang pour 550 grammes, le *chy* représentera 132 de nos livres ; le *tsien*, d'après son rapport de poids

Le système monétaire des Chinois

avec notre centime, équivaldra environ à 1 centime et 2/3 ; et puisque le 10e de *chy* ou boisseau coûtait 30 *tsien*, une livre de riz nettoyé, au milieu du VIIIe siècle, ne coûtait en Chine qu'un peu plus de 4 centimes ¹.

^{t4.121} A cette même époque le *py* ou la pièce de soie était estimée 200 *tsien*. Le texte ne donne pas les dimensions en *tchy* de cette pièce de soie, mais on voit bientôt son prix s'élever singulièrement.

Dans une citation du texte (page 30, kiv. IX), il est dit que les administrateurs chinois, vers la fin du VIIIe siècle, évaluaient la population de la Chine à 9 millions de familles, correspondant à 63 millions d'individus. Ce chiffre coïncide exactement avec celui que j'ai donné pour cette époque, dans mon [Mémoire sur les variations de la population de la Chine](#) ; mais d'autres considérations le peuvent faire regarder comme trop faible. Dans cette même citation, le cultivateur chinois est porté comme devant nourrir sept personnes dont chacune, forte ou faible, mange moyennement par jour 2/10 de boisseau, et le produit annuel du *meou* (5,5 ares) est évalué à 5 boisseaux. De là résulte qu'une personne consommait le produit de 14,4 *meou*. Nous avons trouvé sous les Han que cette même consommation employait le produit de 12 *meou*, et les dimensions du *meou* n'ont pas varié entre les deux époques ; la moyenne donnerait 13,2 *meou* ou 7,3 ares pour la surface de terrain cultivé qui nourrissait une personne. La dépense du cultivateur est divisée, ici ^{t4.122} comme sous les Han, en trois parties, celle de la nourriture de la famille, celle des habillements, celle des cérémonies ; mais on n'en trouve pas l'évaluation séparée même grossière, et cette partie du texte est assez confuse.

¹ Le rapport du prix du cuivre à celui de l'argent n'est pas le même en Europe qu'en Chine. Ici comme dans la citation du temps des Han, j'ai donné le prix du riz en comparant le *tsien* à notre centime de cuivre. Si l'on prenait 1.000 *tsun* pour une once d'argent, comme dans les temps plus modernes, et l'once pour 7 francs 50 centimes au cours de Canton, le *tsien* ne vaudrait que 0,075 fr, et la livre de riz ne coûterait que 0,0167 fr.

Le système monétaire des Chinois

Nous avons vu que sous les Han un individu consommait par mois 1 *chy* 1/2, ce qui répond par jour à 5/10 de *teou*, tandis qu'ici sous les Thang sa consommation journalière est portée à 2/10 de *teou*. Pour que ces deux nombres représentent sensiblement la même quantité, il faut admettre que le *chy* et le *teou* ont varié simultanément avec le *kin*, ce qui confirme la variation de celui-ci indiquée plus haut d'après les pesées des médailles et le témoignage des auteurs chinois.

La fraction de *teou* indiquée ici me paraît correspondre au riz brut, comme sous les Han. D'après cela, sous les Thang, la consommation journalière des Chinois serait évaluée moyennement à 1 livre 1/2 de riz nettoyé, ce qui revenait à 3,6 *tsien*, 4 à 6 centimes, suivant que l'on compare la pièce chinoise à notre monnaie d'argent ou de cuivre.

Dans ce même passage de Ma-touan-lin on voit la tendance marquée des gouvernants à réduire la quantité de la monnaie métallique en circulation, pour empêcher l'élévation progressive du prix des denrées. Dans leurs délibérations ils reconnaissent que la monnaie est journallement détruite pour faire des vases de cuivre, et que par cette cause le gouvernement se trouve dans l'obligation d'en ^{t4.123} fabriquer. Le raisonnement de ces ministres chinois est évidemment faux, s'il est de bonne foi, s'il n'est pas uniquement présenté pour cacher l'avarice des gouvernants. Le législateur d'un peuple sortant de l'état sauvage, comme Lycurgue chez les Spartiates, a pu établir une monnaie lourde et incommode, pour maintenir le peuple dans la pauvreté. Mais dans un vaste empire populeux et commerçant, comme était la Chine des Thang, prétendre arrêter l'essor naturel de la civilisation par une réduction de la quantité du numéraire en circulation était évidemment un dessein chimérique.

En 780 la cour impériale décida qu'elle fabriquerait aussi des ustensiles de cuivre, et quelle participerait aux bénéfices que les particuliers réalisaient dans ce genre d'industrie. Tous les ans une masse de cuivre, équivalente à 45.000 enfilades, et qui représentait la

Le système monétaire des Chinois

proportion employée à la fabrication de la monnaie dans les districts du Kiang et du Hoai, fut portée à la cour et convertie par le moulage en objets usuels ; sur la vente de ces objets le gouvernement doubla le capital dépensé pour cette fabrication. Un bénéfice aussi considérable l'engagea à augmenter dans ces provinces le nombre des fonderies de cuivre. On leur fit produire par an une quantité de 72.000 enfilades qui furent converties à la cour en objets usuels. Alors la vente devint moins avantageuse et une partie des fonderies fut arrêtée.

Cependant le désordre ne diminuait pas ; les ^{t4.124} fonderies particulières pour les ustensiles de cuivre et les statues de Fo étaient toujours nombreuses, et il ne restait plus dans la circulation, pour les besoins du commerce, que de la monnaie de mauvais alliage. En 781 et 794 on trouve de nouveaux rapports dans lesquels les ministres se plaignent de la quantité de monnaie convertie en objets usuels.

« En fondant 1.000 pièces de monnaie, disent-ils, on obtient 6 *kin* de cuivre (ce poids correspond assez bien à celui de la monnaie dite *kay-yuen*). Quand ce cuivre est converti en vases, chaque *kin* se vend 600 pièces (ce qui ferait pour les 6 *kin* 3.600 pièces, en ne tenant pas compte du déchet). Ainsi le gain est considérable : les fondeurs sont nombreux dans les districts du Kiang, du Hoai ; la monnaie est diminuée. »

On rejeta sur les frontières les fonderies d'ustensiles, on les défendit même ; mais comme cette prohibition avait peu d'effet, en 794 elle fut levée. Alors il fut permis aux particuliers de fondre des objets de cuivre, sous cette réserve que le gouvernement fixât le prix des objets fondus au maximum de 160 *wen* ou deniers le *kin*. Le *wen* (denier) doit désigner ici la pièce alors en usage, le *kay-yuen*, dont 10 pesaient un *liang* et dont 160 faisaient le *kin*. Ainsi ce règlement rendait uniforme le prix de façon du cuivre travaillé soit comme monnaie soit comme objet mobilier, et par là les ministres prétendaient détruire l'avantage de la conversion de la monnaie en objets mobiliers. Mais une semblable uniformité de ^{t4.125} prix

Le système monétaire des Chinois

pour le travail variable du cuivre était absurde et ne pouvait se soutenir que par la force. En outre, on fit des recherches dans les maisons particulières : on dépouilla les grands officiers qui avaient volé, ainsi que les monastères des sectes de Bouddha et du Tao qui s'étaient enrichis de donations et d'offrandes. On déclara passible de la peine de mort comme les contrefacteurs, quiconque rognerait des pièces pour se procurer du cuivre. Néanmoins, en 798, les plaintes des ministres se renouvelèrent, et il fut défendu de cacher chez soi une quantité considérable de pièces. L'exportation de la monnaie d'une province à l'autre fut jugée nuisible comme cause de la diminution des recettes, et l'on imposa la monnaie qui passait aux barrières de ces provinces. Comme il fallait se munir de permissions pour cette exportation, peut-être c'est l'origine des passeports trouvés en Chine par les voyageurs mahométans qui y vinrent vers les années 840 et 847 ¹.

Au milieu de ce désordre on ne s'attend guère à voir naître un principe raisonnable, un principe susceptible de faciliter les échanges, celui des banques de dépôt ou de consignation. Vers l'an 807, dans la pénurie de fonds où se trouvait la cour, l'empereur Hian tsong ordonna aux marchands de déposer leur monnaie métallique au trésor impérial, et en échange ils reçurent des bons appelés *fey-t sien* 飛錢 *monnaie légère*, lesquels étaient payables ^{t4.126} dans les chefs-lieux des principaux districts. Ces bons du trésor, quoique établis dans le seul intérêt du gouvernement, offraient aux marchands une valeur négociable et facile à emporter, en place des masses considérables de cuivre dont ils étaient obligés de se charger pour leurs achats. L'histoire rapporte que les généraux, les officiers civils, les hommes riches vinrent aussi remettre à la cour leur monnaie métallique, et reçurent des *fey-t sien* pour voyager sans bagage. Ensuite cette institution fut contrariée, et même l'usage des *fey-t sien* fut prohibé par le gouvernement. Mais en 811 on trouve une requête de plusieurs magistrats ou officiers civils, lesquels déclarent

¹ Renaudot, *Anciennes relations de l'Inde et de la Chine*.

Le système monétaire des Chinois

que, depuis la prohibition des *fey-t sien*, les particuliers ont recommencé à cacher de la monnaie dans leurs maisons, que le prix des denrées est devenu trop faible, ce qui signifie ici que la monnaie est rare, et que le prix des diverses matières vendables est représenté, poids pour poids, par une très faible quantité de pièces de cuivre. Conformément à leur requête, il devait être permis aux négociants de remettre au bureau des finances (le *hou pou*) leur sel et leur fer, contre des *fey-t sien* en ajoutant 100 *tsien* par chaque mille *min* (ceci me semble indiquer une prime de 1 pour 10.000 que se réservait le gouvernement). De plus, les *fey-t sien* devaient servir comme valeurs échangeables entre les négociants qui viendraient à la cour, et ceux qui en seraient trop éloignés. Après cette requête, on ne trouve plus aucune mention des *fey-t sien* sous les Thang.

^{t4.127} Pour suppléer au manque perpétuel de monnaie, vers l'an 807, le gouvernement mit en activité un plus grand nombre d'exploitations de cuivre, et la quantité de métal monnayé s'éleva par année à 135.000 enfilades de 1.000 deniers. Cette proportion augmenta en 811. L'administration fit aussi punir les fraudeurs qui emportaient de l'argent des mines situées dans les montagnes appelées les cinq *ling*. Le Dictionnaire de Khang-hy, au caractère *ling*, dit que les cinq *ling* sont des montagnes de la province de Quang-tong : c'est la première fois que le texte parle de l'exploitation des mines du midi de la Chine, et jusqu'ici il a été à peine fait mention de l'emploi de l'argent comme moyen d'échange, ce qui prouve sa rareté. Enfin le gouvernement ordonna de poursuivre sévèrement ceux qui gardaient dans leur domicile des pièces fabriquées en plomb et en étain : cette conservation secrète des pièces prohibées était fondée sur l'espoir de voir lever un jour la prohibition, comme cela était arrivé en 752. Dans les échanges qui montaient à une valeur de plus de 10.000 *tsien*, on dut se servir d'étoffes de soie pour ménager la monnaie métallique. Le travail de la nouvelle monnaie fut très soigné, et dans le Ho-tong la monnaie d'étain, qui avait eu cours pendant quelque temps faute de mieux, fut promptement abandonnée.

Le système monétaire des Chinois

En 817 il fut ordonné que tout individu, quel que fût son rang, prince, lettré, homme du peuple, marchand ou prêtre, ne devrait pas garder chez lui ^{t4.128} plus de 5.000 *kouan* ou enfilades de 1.000 deniers en *monnaie visible* (monnaie métallique) ¹. Tout excédant dut être sorti dans le délai d'un mois. Comme ce mois unique ne suffisait pas, il en fut accordé deux, et le délai expiré, ceux qui étaient en contravention durent payer ce délit de leur tête. Par ordre de l'empereur Hian-tsong, il fut pris aux officiers du gouvernement un cinquième des sommes de monnaie métallique qu'ils possédaient. Beaucoup de ces officiers étaient extrêmement riches pour le temps. Cinq des principaux avaient en leur possession plus de 500.000 enfilades de deniers (3.750.000 francs au cours actuel), et employaient une partie de cette monnaie à acheter des terres. Ces mesures des empereurs Thang sont toutes empreintes d'un caractère de violence, et dictées par un despotisme peu éclairé. Le motif qu'ils mettaient en avant était la crainte que les individus riches n'achetassent une trop grande quantité de terres et ne réunissent entre leurs mains la majeure partie des propriétés, de sorte que la classe pauvre aurait ainsi cultivé non pour elle, mais pour ces hommes riches, et serait retombée dans l'état de servage, comme du temps des Tçin et des Wey. Mais la rigueur absurde des édits impériaux en contrariait l'exécution ^{t4.129} dans les provinces un peu éloignées de la cour. Je citerai ici une note de Ma-touan-lin qui offre assez d'intérêt en montrant sa manière d'envisager la question.

« Ceux qui gouvernèrent ensuite, dit-il, ne surent pas administrer la fortune publique ² de manière à égaliser la condition du riche et du pauvre ; seulement ils désiraient empêcher les violences des hommes puissants. Quant à l'accaparement des propriétés, que le gouvernement empêche

¹ Cette somme représenterait aujourd'hui environ 37.500 francs, l'enfilade de mille deniers étant supposée équivalente à l'once d'argent, et celle-ci représentant 7 francs 50 centimes au taux du change à Canton. L'once des Thang différait peu de l'once actuelle, comme on l'a vu.

² Kiv. VIII, page 41.

Le système monétaire des Chinois

le peuple d'usurper les terres, certainement cela se peut ; mais empêcher le peuple d'accumuler la monnaie, ceci n'est-il pas excessif ? Ceux qui achètent des terres ont la pensée d'en réunir beaucoup ; alors il convient que les gouvernants établissent une règle pour empêcher l'extension de leurs propriétés. Ceux qui amassent la monnaie ont la pensée de la faire circuler ; alors ce n'est pas la peine que les gouvernants établissent une règle pour leur apprendre à augmenter leurs richesses. Maintenant, par la raison que la monnaie était chère et les choses vénales à bon compte, on établit un édit prohibitif contre l'accumulation de la monnaie. Alors, quand la monnaie est chère et les choses vénales à vil prix, c'est une nouvelle dont se réjouissent ceux qui cachent les métaux précieux et cherchent leur profit. Ce que les hommes rejettent, moi je le prends ; qui n'aurait pas cette pensée ? En réalité ^{t4.130} on ne peut proposer un moyen prohibitif qui ne fait qu'exciter. C'est seulement ouvrir la porte à la dénonciation, et alors s'accroissent le trouble et la confusion.

En 821 (Kiv. VIII, page 41), d'après les historiens cités par Matouan-lin, la cour impériale vendit de l'or ; l'argent diminua de prix ; dix onces de ce métal ne valurent plus que comme une once dans les échanges. Pour la vente du sel et du riz, ce qui valait auparavant 100 pièces de cuivre n'en valut plus que 7 ou 8. Des châtiments furent prescrits par le gouvernement pour empêcher cette diminution du prix des denrées ; mais cette mesure n'eut aucun succès. Chaque millier de pièces ne représenta plus que la valeur représentée auparavant par 80 pièces.

Ce passage est copié littéralement du texte. Si le fait qui s'y trouve rapporté est exact, tout ceci ne dut pas dépasser les limites du district de la cour, et là seulement l'émission d'une certaine quantité d'or put

Le système monétaire des Chinois

opérer un effet aussi rapide sur le prix des autres métaux. Si la Chine avait eu alors assez d'or et d'argent exploités pour en faire sa monnaie, l'inaltérabilité de ces deux métaux les aurait fait préférer pour l'usage général au cuivre, qui s'oxyde et s'use rapidement. Au lieu de cela, on trouve en 825 de nouveaux édits contre ceux qui détruisent la monnaie de cuivre pour fondre des statues du dieu Fo, et ce délit est puni de la même peine que le faux-monnayage. En 829 un autre ^{t4.131} règlement fut établi, d'après lequel il fut permis d'employer, pour la confection des statues du dieu Fo, l'or, l'argent, le plomb, l'étain et le laiton, que les relations avec la Perse avaient fait connaître aux Chinois ; mais on ne put se servir de cuivre que pour les clous et autres petits détails de ces statues. La peine de mort fut de nouveau décrétée contre les faux-monnayeurs ; et par chaque 1.000 *tsien* de fausse monnaie qu'il ferait découvrir à l'autorité, le dénonciateur dut recevoir 5.000 *tsien* en récompense.

En 830 parut un second règlement sur la quantité de monnaie de cuivre qui pourrait exister dans les domiciles des particuliers. Chaque individu ne dut avoir chez lui que 7.000 *min* au plus ¹. A ceux qui en avaient 100.000 il fut accordé un an pour les écouler hors de leur maison ; ceux qui en avaient 200.000 obtinrent un délai de deux ans ². Enfin, dans les transactions où la valeur de l'objet vendu montait à plus de 100 *min* (750 francs, d'après le cours actuel), la moitié du prix dut être payée en soie, en riz, en millet. De tout ceci il ^{t4.132} résulte évidemment que les valeurs métalliques étaient très rares, que conséquemment l'émission d'or faite en 821 par l'empereur Mo-tsong fut de courte durée et ne put produire quelque effet sensible au delà du district de la cour. Comment, en effet, pourrait-on concevoir que les

¹ Le *min* étant pris pour le *kouan* ou l'enfilade de mille deniers, et représentant aujourd'hui 7 francs 50 centimes, à Canton, 7.000 *min* correspondraient à 52.500 francs.

² Ce règlement sur la quantité de monnaie de cuivre que chacun pourrait posséder était bien moins sévère que celui de l'an 817. Ce premier règlement n'avait donc pu être exécuté, à cause même de son excessive rigueur. C'est ce qui arrive aujourd'hui à la Chine pour beaucoup d'édits impériaux que les mandarins modifient à leur volonté.

Le système monétaire des Chinois

gouvernants chinois aient voulu rester dans le plus grand embarras financier pour conserver entre leurs mains des masses d'or et d'argent tout à fait inutiles ? il faudrait leur supposer une avarice absurde ; et, suivant moi, il est bien plus naturel de réduire à des quantités peu considérables les masses d'or et d'argent que les historiens attribuent souvent au trésor de la cour. Nous avons vu déjà plus d'une fois, dans le cours de ce mémoire, combien il faut se défier de l'exagération chinoise dès qu'il s'agit de nombres ou de proportions exactes.

En 836 la fonte annuelle des pièces de cuivre ne dépassait pas 100.000 enfilades. Avec cette réduction de la fonte annuelle, la monnaie d'étain reparut dans le Ho-tong, et la monnaie de cuivre était rare. Quoiqu'il eût été défendu au peuple de fabriquer en cuivre des objets mobiliers, le commerce de ces objets se faisait presque ouvertement dans les districts du Kiang, du Hoai et au midi des monts Ling (dans le midi de la Chine). Le cuivre nécessaire à cette fabrication s'obtenait toujours en fondant la monnaie de cuivre, et dans ce genre d'industrie on doublait son capital. L'empereur Wen-tsong, qui régnait à cette époque, fut obligé de permettre que ^{t4.133} dans les villages on se servît à volonté, comme moyen d'échange, de monnaie métallique ou de grains. Sous ce même prince, les défenses contre les fabricants d'ustensiles ou de statues en cuivre furent renouvelées, et le nombre des fours à fondre la monnaie fut augmenté. Vers ce temps les mines de l'empire produisaient annuellement 266.000 *kin* de cuivre (environ 140.000 kil.) ¹. Or les 1.000 pièces, ou le *min* des pièces dites *kay-yuen*, pesaient 6,25 *kin*, comme nous l'avons vu ; et la nouvelle monnaie paraît avoir été du même poids ou d'un poids peu différent. Les 100.000 *min* fabriqués annuellement vers 836 devaient donc peser 600.000 *kin* au moins, et, en comparant ce nombre avec la quantité de cuivre exploité, on voit que les pièces ne devaient pas même contenir moitié cuivre.

¹ C'est ainsi que je crois devoir interpréter ce passage : littéralement le texte dit qu'en cinquante ans les mines de l'empire produisaient 266.000 *kin*. Ceci ne peut se rapporter qu'à la fabrication moyenne de chaque année pendant ces cinquante ans.

Le système monétaire des Chinois

Cette présomption est confirmée par un document extrait du *Chi-ho-tchy*, et cité dans l'*Iu-hai*, lequel indique que, vers l'an 810, on extrayait des mines de la Chine 12.000 *liang* ou onces d'argent, 266.000 *kin* de cuivre, 2.070.000 *kin* d'étain et 50.000 *kin* de fer. Toutefois la proportion de l'étain semble ici trop considérable.

En 841 le besoin du cuivre engagea le gouvernement à dépouiller les monastères ou congrégations religieuses de leurs cloches et de leurs statues, qui furent employées à fondre de la monnaie. Suivant les auteurs du temps, on obtint ainsi une telle quantité de cuivre que les ateliers ordinaires ne purent suffire à la conversion de ce cuivre en monnaie. L'officier chargé de la fonte des monnaies, et qui portait le titre d'officier du sel et du fer, parce qu'il était chargé de la perception de l'impôt sur ces deux matières, fut obligé de s'adjoindre des aides ; on dut augmenter le nombre des *kien* ou bureaux d'émission de la monnaie, et permettre aux officiers de chaque district d'établir des fonderies. Déjà commençait à se manifester l'esprit de désunion entre les diverses parties de l'empire, et l'insoumission des gouverneurs annonçait la décadence de la dynastie des Thang. Dès ce temps un officier propose que chaque province fonde sa monnaie particulière, marquée du nom de cette province, en observant toutefois que le diamètre de toutes les pièces de l'empire devra être d'un *tsun*, comme la monnaie *kay-yuen-thong-pao*. Depuis 850 jusqu'à la chute des Thang, qui eut lieu vers l'an 900, l'anarchie était générale, et l'histoire ne présente aucun document relatif à la confection de la monnaie, comme elle se tait également sur toutes les autres branches de l'administration. Ma-touan-lin dit seulement qu'on changea souvent la nature des monnaies et qu'elles furent dépréciées.

L'*Iu-hai* donne quelques indications concernant le nombre des exploitations métalliques en activité sous le long règne de la dynastie des Thang. Mais ^{t4.135} ces indications, extraites de compilateurs différents, ne s'accordent pas entre elles et ne sont pas datées

Le système monétaire des Chinois

exactement. Pour les exploitations ou fonderies de cuivre, on trouve successivement les nombres 93, 63, 46 ; pour celles d'argent, 58, 36, 84. Quant aux produits de ces exploitations, l'unique évaluation qui soit citée est celle que j'ai rapportée plus haut. On voit dans ce passage que le Kiang-nan ou le pays situé vers l'embouchure du Kiang contenait alors la plus forte partie des exploitations métalliques : entre autres 19 exploitations d'argent, 31 de cuivre, 27 de fer. Dans ce temps le district désigné depuis sous le nom d'Yun-nan devait présenter peu d'exploitations en activité, non plus que le Koei tcheou, qui en est voisin, et dont les montagnes ont été occupées par des hordes sauvages jusqu'au temps de Khang-hy, en 1700. Ces provinces, éloignées du centre, ne pouvaient qu'être d'un produit très incertain pour l'État.

Sous les cinq dynasties dites *postérieures*, qui se succédèrent rapidement de l'an 904 à l'an 963, le désordre ne fit qu'augmenter. Généralement le peuple se servait de la monnaie des Thang et d'autres monnaies composées de pièces de différents poids et frappées par les nouveaux empereurs. Ainsi sous les Heou-tchin, dans la période *tien-fo* (938-944), parut une monnaie dont les pièces portaient l'inscription *Tien-fo-yuen-pao* (matière précieuse de *Tien-fo*), et pesaient chacune 2 *chu* 4/10, comme les pièces dites *kay-yuen-thong-pao* : mais la proportion de cuivre ^{t4.136} fut sensiblement diminuée dans la monnaie de *tien-fo*.

En 925, sous les Heou-thang, une ordonnance fut rendue contre les pièces fausses en plomb et en étain ; elles furent prohibées, recherchées sévèrement dans le commerce et dans les maisons particulières, et immédiatement détruites. Un officier, dans une requête adressée à ce sujet, déclare que le prix des objets fabriqués en cuivre est toujours très élevé, le *kien* de cuivre brut valant 200 pièces et le *kien* de cuivre travaillé en valant 400.

Le système monétaire des Chinois

« De la résulte, dit-il, que le peuple brise et fond beaucoup de monnaie pour réaliser un aussi grand bénéfice. il convient d'arrêter le fondage secret de la monnaie.

Cependant cette différence de prix du cuivre brut au cuivre travaillé n'était pas très forte, eu égard au déchet dans l'opération du second fondage. Dans ce même temps il fut défendu d'exporter à la fois plus de 500 pièces hors des portes des villes principales.

En 938, sous les Heou-tçin, les mêmes plaintes se renouvelèrent sur la rareté de la monnaie. Un édit déclara qu'il fallait multiplier les ateliers de fondage, et conséquemment, dans les trois cours impériales et les divers districts, il fut accordé une permission générale de fondre la nouvelle monnaie *tien-fo-yuen-pao*, sous la défense expresse d'y mêler du plomb et du fer. Ainsi l'État abandonnait le bénéfice de la fabrication de la monnaie mais les choses n'en allèrent pas mieux. Les officiers et les ^{t4.137} particuliers qui avaient du cuivre et désiraient fondre de la monnaie recevaient bien un modèle régulier et l'indication du poids de chaque pièce, 2 *chu* 4/10, mais pour des monnaies fondues, il était très difficile de se conformer au modèle et au poids prescrits. De plus, il avait été permis d'introduire dans le fondage les débris d'objets en cuivre qui ne pouvaient plus servir, et beaucoup de ces objets contenaient une très forte proportion d'alliage. Après une année d'essai, le gouvernement reprit le privilège de la fonte des monnaies, et, en 939, les fours particuliers durent être fermés.

En 956, sous la cinquième dynastie, celle des Heou-tcheou, l'empereur Chi-tsong déclare, dans une ordonnance, que depuis longtemps l'État n'a pas fondu de monnaies, que beaucoup de pièces ont été retirées de la circulation pour faire des vases et des statues de Fo, que la monnaie est rare. En conséquence des officiers spéciaux furent nommés pour extraire du cuivre des mines et fondre de la monnaie. On prit tous les objets de cuivre appartenant à l'État, tels qu'armes, cloches, battants de cloches, cymbales, sonnettes, etc., et on les convertit en

Le système monétaire des Chinois

monnaie. De plus, toutes les statues de Fo durent être brisées et portées au trésor impérial dans le délai de cinquante jours. La peine de mort fut décrétée contre quiconque cacherait chez soi plus de 5 *kin* (un peu plus de 5 livres françaises) en cuivre. Pour une quantité moindre de ce métal il y eut d'autres peines moins sévères. Ainsi l'usage ^{t4.138} de tout mobilier en cuivre dut cesser dans les maisons particulières. Le gouvernement fit seulement une réserve pour les miroirs de cuivre qui avaient été fondus dans un de ses ateliers.

De tous ces édits violents que résulta-t-il ? La monnaie devint encore plus rare. Les derniers empereurs de la dynastie des Thang avaient commencé par interdire aux particuliers de garder chez eux au delà d'une certaine somme en monnaie de cuivre et ensuite ils imposèrent la monnaie circulante dans l'empire. Ce fut un motif puissant pour dénaturer la monnaie et la convertir en ustensiles, en meubles de cuivre, qu'on pouvait ou garder chez soi, ou exporter sans obstacle. Alors les empereurs firent des lois prohibitives sur les objets mobiliers en cuivre comme sur la monnaie. On ne put échapper à ces nouvelles lois qu'en échangeant autant que possible ce cuivre contre des objets précieux achetés à l'étranger ; de même qu'en Turquie la fortune de beaucoup de particuliers est toute en objets précieux, qu'on peut cacher plus facilement et soustraire ainsi aux exactions gouvernement. Le despotisme des princes des cinq dynasties fut encore plus vexatoire que celui des derniers Thang. Nul doute que des prescriptions semblables à celles de l'édit de Chi-tsong devaient être très imparfaitement exécutées ; mais elles détruisaient tout le crédit public et diminuaient étrangement la circulation des matières métalliques. Les monnaies en usage n'étaient ni d'un bon métal ni d'un bon travail ; et ainsi ^{t4.139} comme nous l'avons vu, la monnaie *tien-fo-yuen-pao* avait été fondue avec toute espèce d'objets en cuivre. Quand l'État reprit le privilège de la fabrication, il se ménagea toujours un bénéfice considérable, et la contrefaçon fut aussi active. Sous Chi-tsong on trouve quelques traces d'idées raisonnables dans la requête d'un officier, qui propose à

Le système monétaire des Chinois

l'empereur, 1° que l'État ne gagne rien sur la fabrication de la monnaie, ce qui, dit-il, empêcherait le rognage des pièces pour faire de la fausse monnaie ; 2° que l'on supprime l'édit contre la fabrication libre des objets mobiliers en cuivre, cet édit n'avant d'autre résultat que d'élever le prix de ces objets et encourageant par là la fabrication secrète. Mais Chi-tsong et ses ministres pensaient seulement aux besoins du moment ou au gain qu'ils pouvaient se ménager sur la confection de la monnaie. Les lettrés qui ont écrit l'histoire étaient tous de la secte de Confucius, et comme Chi-tsong persécuta leurs adversaires, les bouddhistes, et fit détruire les statues du dieu Fo, ils ont beaucoup vanté la sagesse de ce prince.

Sous cette dynastie des Heou-tcheou la cour impériale reconnaissait deux espèces de monnaie. l'une de cuivre, l'autre de fer : toutes deux étaient à peu près de même forme et portaient les mêmes caractères. Pour faire 10 deniers il fallait, d'après le règlement impérial, 6 pièces de fer et 4 de cuivre ; mais le commerce mit un autre rapport entre les valeurs de ces deux monnaies. En 963, 10 pièces de fer n'en valaient plus qu'une de cuivre. En ^{t4.140} dehors de l'étendue de pays assez limitée ou régnèrent successivement les cinq dynasties, les autres provinces de la Chine étaient occupées par différents chefs indépendants, et chacun de ces royaumes fondait sa monnaie, en se conformant sensiblement, pour le poids des pièces, au mode établi par les Thang. La monnaie du Kiang-nan portait pour inscription : *Thang-kouei-thong-pao* (valeur précieuse du royaume de Thang). Dans ces pays régnaient des princes de la dynastie des Heou-thang, lesquels avaient pris le nom de Thang du midi. Dans le Fo-kien, le Sse-tchuen, le Hou-nan, on se servait de monnaie de fer comme de monnaie de cuivre.

En 960 le premier ministre des Heou-tcheou déposa son maître, fonda la dynastie des Soung et créa une nouvelle monnaie de cuivre portant les caractères *soung-yuen-thong-pao* (valeur précieuse de l'avènement des Soung). En 976 dans la période *tay-phing-ching-kouey*,

Le système monétaire des Chinois

quand toute la Chine fut à peu près soumise à la puissance des Soudg, on fondit une monnaie portant les caractères *tay-phing-thong-pao* (valeur précieuse de *Tay-phing*). En 993, dans la période *chun-hua*, on fondit une monnaie intitulée *chun-hua-thong-pao*. Dans la suite l'usage se conserva d'inscrire sur les pièces les deux premiers caractères du nom de la période, en y joignant les deux caractères *thong-pao*.

Avec les Soudg commence une nouvelle époque de paix intérieure, et la civilisation matérielle reprend sa marche. On verra, dans la troisième partie ^{t4.141} de ce mémoire les grandes modifications que le développement du commerce introduisit dans le système monétaire des Chinois.

@

TROISIÈME PÉRIODE

depuis le commencement des Soung,
jusqu'à la dynastie actuelle

@

^{t4.209} Dès son avènement, Tai tsou, le premier Soung, rétablit le paiement des impôts en monnaie métallique, et ceci le conduisit à introduire quelque ordre dans le système monétaire. Il défendit l'usage des monnaies de fer et de laiton, et ordonna que chacun remît aux officiers de l'État les pièces de cette nature qu'il se trouverait avoir. L'an 967 il interdit les monnaies trop petites, trop légères ou fausses : un délai d'un mois seulement fut accordé ^{t4.210} pour les remettre aux officiers ; mais ces mesures despotiques n'étaient évidemment pas susceptible d'une exécution rigoureuse. En 970 l'empereur lui-même rendit une ordonnance contraire à la première pour un district particulier, celui de Ya-tcheou : il y établit un officier pour fondre de la monnaie de fer et y défendit l'usage de la monnaie de cuivre. Dans un autre district, le Liang-tchuen, il autorisa l'usage simultané des deux espèces de monnaie ; alors une pièce de cuivre (*tsien*) valait 10 pièces de fer. En 985 dans le Fo-kien, il existait peu de pièces de cuivre, et il fut jugé convenable d'y mettre en circulation de la monnaie de fer, appelée alors *ta-tsien* ou *grande monnaie*.

L'an 1001 Tching-tsong renouvela les défenses sur la quantité de cuivre que chaque particulier pourrait avoir chez lui, et fixa cette quantité au maximum de 7 *kin*. Le *kin* était sous les Soung plus fort que précédemment. Il dépassait une livre française de 1/5 au moins comme on le verra par la note à la page suivante. Ainsi les 7 *kin* correspondaient alors à un peu moins de 9 livres françaises. Il fut proposé de punir tous les contrevenants par la décapitation ; mais cette peine fut ordonnée seulement pour ceux qui garderaient une quantité de 50 *kin* (60 à 65

Le système monétaire des Chinois

livres françaises) et au-dessus. Il y eut différentes peines pour les quantités moindres. Par ces édits singuliers le gouvernement prétendait toujours arrêter la contrefaçon et ne faisait que gêner le commerce.

^{t4.211} En 1019 une ordonnance exempta de la peine de mort ceux qui fondraient en contravention du minerai de cuivre. Il paraît qu'auparavant on les considérait comme aussi coupables que les contrefacteurs de monnaie. Dans le même temps on rappela que trois districts, ceux de Tchuen, de Chen, de Fo, désignations qui correspondent au Sse-tchuen, au Chen-si, au Fo-kien, se servaient de monnaie de fer.

Dans ces premiers temps de la dynastie des Soung quatre bureaux ou ateliers pour la fonte de la monnaie de cuivre furent établis dans les districts suivants : Iao-tcheou du Kiang-si, Tchi-tcheou du Kiang-nan, Kiang-tcheou du Chan-sy, Kien-tcheou du Fo-kien.

Pour fondre 1.000 pièces on employait :

Cuivre : 3 *kin* 10 *liang*

Plomb : 1 *kin* 8 *liang*

Étain : 8 *liang*

Total : 5 *kin* 10 *liang*

Le bureau de Kien-tcheou seul ajoutait 5 *liang* de cuivre en sus et retranchait autant de plomb.

Avec le déchet de l'opération les 1.000 pièces correspondaient moyennement à 5 *kin* nets. D'après les proportions indiquées, la matière des pièces se composait, sur 100 parties, de 64 cuivre, 26 plomb, 10 étain. En 752 les pièces des Thang étaient composées, sur 100 parties, de 82 cuivre, 15 étain, 3 plomb : ainsi, sous les Soung, la proportion de ^{t4.212} cuivre était diminuée de près d'un quart. Dans la période *tchy-tao* (995-998) l'État fondait par an 800.000 enfilades de 1.000 pièces ; dans la période *kien-te* (1004-1008), il fondit par an jusqu'à 1.830.000

Le système monétaire des Chinois

enfilades. Vers l'an 1008 on ferma plusieurs mines de cuivre, et vers 1020 on ne fondait plus par an que 1.050.000 enfilades.

J'ai fait plusieurs pesées à la Bibliothèque royale sur les pièces des Soung dont l'inscription se rapporte à des années intermédiaires entre 960 et 1030 ; le poids moyen qui en résulte pour la pièce de cette époque est 3,24 grammes. Il est donc sensiblement égal au poids des pièces des Han et des Thang, pour lesquelles j'ai trouvé 3,23 et 3,44 g. Ainsi, comme l'indique le texte de Ma-touan-lin et les citations insérées dans le musée de Kien long, la pièce appelée *tsien* fut sensiblement du même poids sous les trois grandes dynasties ; mais le terme *kin* a désigné des poids différents. Sous les Soung le *tsien* pesait 3,24 g., et était porté par le texte comme égal à 5/1.000 de *kin* ; il suit de là que le *kin* devait peser 646 grammes. Actuellement le *kin* est évalué, à Canton, à 602 grammes, et, eu égard à l'imperfection du système métrique des Chinois, comme aux différences notables des pièces que j'ai pesées, on peut penser que le *kin* des Soung et le *kin* actuel étaient des poids sensiblement analogues ¹.

¹ La collection de la Bibliothèque royale présente 16 médailles. comprises, d'après leur inscription, entre les limites extrêmes (960-1030) de la fabrication citée dans le texte. Le tableau suivant présente les poids de ces pièces, et ils varient sensiblement, ce qui doit être attribué en grande partie à la méthode du fondage.

Le diamètre est généralement de 23 millimètres, et varie jusqu'à 24 et 25.

Époques de la fabrication — Poids en grammes.

960 : 3,14.

976-979 : 2,56 — 4,67.

990-994 : 3,56 — 2,87 — 2,97.

990-997 : 3,13 — 3,13 — 2,50.

998-1003 : 3,77.

1003-1008 : 3,14.

1008-1016 : 3,16 — 3,82.

1017-1021 : 3,25.

1023-1031 : 4,99 — 3,02.

La moyenne de tous ces poids est 3,242, et, malgré les oscillations, les moyennes partielles prises entre les poids des pièces fondues à la même époque ne diffèrent pas extrêmement de la moyenne total. Le musée de Kien-long présente les figures de toutes les pièces fabriquées par les Soung, mais le texte joint à ces figures offre peu de renseignements sur leurs poids et leurs dimensions. Pour les premières inscrites *soung-yuen-thong-pao*, une citation consignée dans le texte porte qu'elles étaient identiques comme poids et comme diamètre, avec les *Kay-yuen* des Thang.

Le système monétaire des Chinois

^{t4.213} Pour la fonte de la monnaie de fer il existait trois bureaux, à Kiong-tcheou, à Kia-tcheou (Kia-hong-tou du Tche-kiang), à Hing-tcheou (Hing-hou-fou du Fo-kien). Pour fondre 1.000 pièces de cette monnaie de fer, appelée *ta-tsien*, on employait 12 *kin* 12 *liang* de fer cru. L'opération réduisait cette quantité à 12 *kin*, et les 1.000 pièces de fer ainsi fabriquées devaient correspondre comme valeur à ^{t4.214} 1.000 pièces de cuivre, qui pesaient 5 *kin*. Comme celles-ci ne contenaient que 64 p. o/o de cuivre, on peut conclure de là que les valeurs relatives du cuivre et du fer, convertis en monnaie, étaient comme 3,5 à 1. Cette fabrication de grandes pièces de fer était destinée à détruire les petites pièces de fer des cinq dynasties, dont 10 valaient une de cuivre. Mais la règle précédente pour le poids ne fut pas exactement suivie. Dans deux districts, Kiong et Kia-tcheou, on fondit des pièces beaucoup plus fortes, pesant 25 *kin* 8 *liang* le 1.000, ou le double des premiers. Ce poids des pièces fortes correspondait à 1.000 pièces de cuivre et à 10.000 des petites pièces de fer. D'après cette donnée, les valeurs du cuivre et du fer monnayés étaient comme 7 et 1 ; et ce dernier rapport se rapprochait plus de celui que le commerce avait établi entre les petites pièces de cuivre et de fer des cinq dynasties. Par la suite beaucoup d'individus fondirent ces grandes pièces de fer et les convertirent en objets mobiliers, qu'ils revendaient, sur le pied de 25 *kin*, contre 2.000 pièces de fer. Celles-ci étaient probablement des pièces de 20 *kin* au 1.000, et alors le prix des objets travaillés se trouvait double de celui du métal monnayé, ce qui s'accorde avec ce que nous avons vu sous les cinq dynasties.

De l'an 1000 à l'an 1020 on fondait par an plus de 210.000 *kouan* ou enfilades en grandes pièces de fer. Le texte ne cite pas les proportions respectives des enfilades de 12 *kin* et de 25 *kin* ^{t4.215} (7,2 et 15 kilogrammes, d'après la valeur du *kin* déduite des pesées). Peut-être ces deux espèces de pièces se rapportent-elles à deux valeurs différentes du *kin*.

Le système monétaire des Chinois

En 970, dès le règne de Tai-tsou, le déficit perpétuel qui existait dans les finances avait fait recourir à l'expédient imaginé en 807, sous les Thang, aux *fey-tsien* 飛錢. On reconstitua à la cour une caisse de consignation dans laquelle les marchands purent déposer leur monnaie métallique, et, en échange, ils reçurent des bons payables dans les principales villes de l'empire. Ces bons furent alors appelés *pien-tsien* 便錢 (monnaie commode), et la caisse nouvelle qui les émettait dépendait du *tse-tsang* (caisse de la gauche), nom de l'une des divisions du trésor de l'État. Ce moyen facile de circulation réussit ; la monnaie affluait à la caisse et venait se convertir en bons : aussi l'émission des *pien-tsien* augmenta rapidement. Des caisses de même nature furent établies dans les diverses provinces, et la nouvelle invention prit un grand développement. Il ne paraît pas que l'État payât aucun intérêt aux déposants ; c'était un simple échange de la monnaie métallique contre un bon à échéance assez courte. Le texte dit que ceux qui résistaient furent punis, et ceci doit s'appliquer aux individus qui refusaient de recevoir les *pien-tsien* dans les transactions commerciales. En effet, vers cette même époque, le gouvernement remettait en vigueur les lois sur la ^{t4.216} quantité de cuivre que chaque particulier pourrait garder dans son domicile.

En 997 l'administration avait remis aux négociants, en *pien-tsien*, une valeur de 1.700.000 enfilades de 1.000 deniers. En 1021 la quantité ajoutée en sus montait à 1.130.000 enfilades, de sorte que la quantité totale émise était de 2.830.000 enfilades. En prenant l'enfilade de 1.000 pièces ¹ pour l'once d'argent, qui équivaut à 7 francs 50 centimes au cours actuel, comme je l'ai dit plus haut, cette somme représenterait 21.225.000 francs. De 998 à 1021, ou dans le même intervalle de temps, la fonte de la monnaie de cuivre varia chaque année de 800.000 à 1.050.000 et 1.830.000 enfilades. Le total de la monnaie de cuivre fabriquée dans ces vingt-deux ou vingt-trois années peut être évalué approximativement à près de 30.000.000 d'enfilades, représentant, au

¹ Cette évaluation sera confirmée par une citation du texte à la page suivante.

Le système monétaire des Chinois

cours actuel, 225.000.000 de francs. La production de la monnaie de fer était environ le quart de celle de cuivre. Le total du métal monnayé peut donc être regardé comme équivalant à 37.500.000 enfilades de pièces de cuivre ou 280.000.000 de francs. La valeur émise en *pien-tsien* était donc à celle de la monnaie métallique fabriquée comme 1 est à 13, et conséquemment elle se trouvait dans de justes limites.

On se rappelle que sous les Thang, à l'époque de la création des *fey-tsien*, les marchands qui ^{t4.217} déposaient entre les mains des agents du gouvernement leur sel et leur fer recevaient des bons en échange. Quoique le nom de *fey-tsien* disparaisse promptement de l'histoire des Thang, cet usage des bons à sel et à fer paraît s'être conservé depuis ce moment, ou du moins il se retrouve dans les premiers temps des Soung, comme une citation du texte l'indique précisément.

Depuis longtemps, dans le pays de Chu, le Sse-tchuen actuel, il n'existait presque absolument que de la monnaie de fer, que son poids rendait très incommode à porter. Nous avons vu en effet que les 1.000 pièces de cette monnaie pesaient au moins 7.200 grammes, pour représenter une valeur actuelle de 7 francs 50 centimes. Afin de remédier à cet inconvénient grave, un certain Tchang-yang inventa de faire des *tsy-tchy* 質劑 (obligations par coupons) ; d'autres disent des *kuen* 券 (billets ou conventions) qu'on échangeait dans un court délai contre de la monnaie pesante.

« Ainsi, dit Ma-touan-lin, page 33, kiv. IV, ce n'était pas une monnaie, c'était simplement un moyen de transporter la valeur de la monnaie métallique.

Sous le règne de Tching-tsong (de 997 à 1022) cette invention fut développée, et il parut des obligations particulières appelées *kiao tseu* 交子 (changes), lesquelles étaient payables tous les trois ans et devaient avoir cours pendant soixante-cinq ans, de sorte que dans ^{t4.218} cet espace de temps il y avait vingt-deux termes de remboursement.

Le système monétaire des Chinois

Chacune de ces obligations était d'une enfilade de 1.000 deniers (*min*). Ceci se trouve textuellement dans le *Khiun-chu-pi-khao* (Examen de divers ouvrages, collection de Fourmont, à l'article *Monnaie*) ; M. Klapproth en a le premier extrait ce fait et l'a inséré dans le Journal asiatique. Une compagnie se créa pour l'émission de ces billets : elle fut composée de seize maisons des plus riches, et d'abord ses opérations prospérèrent ; mais par la suite ceux qui succédèrent aux premiers fondateurs firent de mauvaises affaires et ne purent remplir leurs engagements. De là naquirent des discussions, des procès, de sorte que, vers l'an 1017, un officier supérieur chargé de l'administration du pays de Chu proposa de détruire les *kiao-tseu*.

Malgré l'extrême concision du texte, on voit que les *kuen* ou *tsy-tchy* étaient des reconnaissances payables en un lieu différent de celui où le preneur remettait sa monnaie. Ainsi c'étaient de véritables billets à ordre ou lettres de change, comme les *pien-tsien*. Les *kiao-tseu* étaient des obligations au porteur qui, d'après le silence du texte, ne produisaient point d'intérêt, étaient payables tous les trois ans et devaient avoir cours pendant soixante-cinq ans. Ces *kiao-tseu* étaient donc analogues à nos billets de banque, sauf que leur remboursement n'était pas à volonté, mais reporté à des époques fixes et distantes. D'après la date 1017 consignée dans le texte pour la chute de la première banque, et en allouant ^{t4.219} le temps nécessaire pour que la première invention se fût développée sur une échelle étendue, on peut reporter l'origine des *kiao-tseu* à la fin du Xe siècle. C'est au milieu de ce même siècle, l'an 950, que les premiers livres imprimés sont cités dans l'histoire chinoise ; et ainsi ces deux agents puissants de la civilisation sociale ont été créés en Chine presque simultanément. L'introduction des lettres de change n'eut lieu en Europe qu'au commencement du XIVe siècle, sous Philippe-le-Bel. L'usage du papier monnaie parmi nous ne remonte guère à plus d'un siècle. Ainsi, comme développement commercial, les Chinois étaient alors bien en avant des peuples occidentaux. Au premier abord il semble étonnant que ces *kiao-tseu* sans intérêt et remboursables seulement

Le système monétaire des Chinois

tous les trois ans aient pu être émis à leur taux nominal, surtout à la Chine, où les valeurs métalliques étaient si recherchées, où l'intérêt de la monnaie est généralement très élevé. Toutefois, dans le pays de Chu, presque dépourvu de monnaie de cuivre circulante, l'extrême difficulté de transporter d'énormes charges de fer pour une somme même modique devait donner beaucoup de faveur à ces obligations.

En examinant l'affaire des *kiao-tseu*, les ministres jugèrent que dans ce pays où la monnaie était si lourde, on ne pouvait les supprimer sans rejeter le commerce dans un extrême embarras. D'ailleurs l'État se trouvait toujours dans la même pénurie de fonds, et sa gêne était même augmentée par un tribut annuel ^{t4.220} de 100.000 onces d'argent et de 200.000 pièces de soie, qu'en 1004 il s'était engagé à payer aux Tartares Liao pour en obtenir la paix. Il fallait avoir recours aux expédients, et une commission fut nommée pour examiner si l'État ne trouverait pas avantage à créer une banque de *kiao-tseu* pour son propre compte. D'après le rapport favorable de cette commission, le gouvernement établit, vers l'an 1023, une banque semblable à Y-tcheou, capitale du pays de Chu. Elle émit des *kiao-tseu* remboursables tous les trois ans, comme avait fait la première entreprise, et il fut interdit aux particuliers de faire aucun établissement de ce genre. Quant à la quantité de billets émis par cette banque impériale, un passage que Matouan-lin cite un peu plus loin, page 18, annonce que depuis la période *tien-ching* (1022-1032) il se trouvait à chaque terme d'échéance une valeur remboursable de 1,256,310 *min* en *kiao-tseu*. Cette somme, qui correspond environ à 9.422.550 francs, représente donc la valeur totale émise par la banque d'Y-tcheou dans ses dix premières années. En 1021, conséquemment vers l'époque de sa création, les *pien-tsien* ou bons à courte échéance émis dans les autres parties de l'empire représentaient, comme nous l'avons vu plus haut, une valeur de 2.830.000 enfilades (21.225.000 francs). ils disparurent avec le développement des *kiao-tseu*, qui donnaient un plus long terme pour leur remboursement. D'après l'édit qui fondait la banque de *kiao-tseu* (kiv. IX, p. 19), ^{t4.221}

Le système monétaire des Chinois

elle devait, à chaque terme d'échéance, avoir un capital métallique de 360.000 *min* (2.700.000 fr.). Ce fonds de remboursement était, comme on le voit, entre le tiers et le quart de la valeur des billets mis en circulation ¹.

L'introduction des *kiao-tseu* apportait au gouvernement une ressource inattendue ; mais il n'en devint pas plus sincère dans la fabrication de sa monnaie métallique. La proportion de 6/10 précédemment indiquée pour le cuivre des pièces fut diminuée secrètement, et, en compensation, on augmenta la proportion de plomb et d'étain ; puis on fit passer cette monnaie dans la circulation, et, cet essai ayant réussi, la cour fit fondre des pièces composées de 3/10 de cuivre et 6/10 de fer. Mais, comme la fonte ^{t4.222} de fer qui composait les deux tiers de ces nouvelles pièces était rude et se polissait mal, la fraude devint trop grossière. Ouvriers et soldats refusèrent cette mauvaise monnaie.

Vers cette époque les pièces des Soung portaient les caractères *yuen-pao* (monnaie précieuse), avec le nom de la période dans laquelle elles étaient fondues. Seulement, dans la période *pao-yuen* (1034-1038), pour éviter la similitude du nom de la période et de celui de la pièce de monnaie, on fondit les pièces avec l'inscription *Hoang-soung-yuen-pao* (matière précieuse des Soung). Dans la période suivante on revint à la méthode ordinaire.

¹ Dans la première section du *Wen-hian thong-khao*, celle qui traite de la propriété territoriale, on trouve sous les Soung le relevé du produit des impôts en matières pour les années 997, 1021, 1077. Le nombre des *chy* ou décuples boisseaux de riz y est additionné avec les nombres d'onces d'argent et d'enfilades de denrées ou *kouan*, comme des quantités de même valeur. De là semble résulter qu'alors le *chy* de riz était pris dans les impôts pour 1.000 deniers ; mais je doute que la valeur commerciale du *chy* de riz, même nettoyé, fut alors aussi élevée ; quelques exemples, tirés d'un petit traité de calculs usuels, que Tchu-hi recompulsa à la fin du XIIe siècle, et qui se retrouve dans une édition du Y-li, reporteraient le prix du *chy* de riz, ainsi nettoyé, à 500 ou 600 deniers. Sous les Thang, comme nous avons vu plus haut, le prix du *chy* de riz nettoyé était 300 deniers. La différence doit s'expliquer par la plus grande quantité de pièces monnayées, et par l'introduction du papier-monnaie. Elle ne peut s'attribuer à l'importation de numéraire par le commerce extérieur ; car ce commerce fut bien moins actif sous les Soung que sous les Thang : Les Soung le redoutaient comme cause d'écoulement de la monnaie.

Le système monétaire des Chinois

Le gouvernement manquait toujours de monnaie, surtout dans ses provinces du nord, où il soutenait une guerre ruineuse contre les Khi-tan et le petit prince d'Hia, quand il ne leur payait pas le tribut convenu : Comme les transports lui coûtaient excessivement, il chercha à faire de la monnaie sur les lieux, et, d'après le système de fraude qu'il avait adopté, il voulut que les provinces du nord eussent une monnaie particulière, d'une valeur nominale beaucoup trop forte. Ainsi, vers l'an 1040, il fondit, dans le Chen-sy, de la grande monnaie de cuivre, dont une pièce devait nominalelement valoir 10 pièces de la petite monnaie (la monnaie de cuivre ordinaire) ; mais trois pièces de cette petite monnaie pesaient autant que la grande pièce, de sorte que l'industrie des contrefacteurs s'employa activement à convertir les petites pièces en grandes. ^{t4.223} Dans le Ho-tong, pour suppléer également aux dépenses de la guerre, l'État fondit de grandes pièces de fer, dont une valait nominalelement 10 des petites, et cette valeur était beaucoup trop forte pour le poids de ces grandes pièces. Plusieurs fois on changea le rapport de la monnaie de cuivre à celle de fer : généralement on portait celle-ci trop haut, à la moitié de la valeur de la monnaie de cuivre. Par suite de toute cette confusion des monnaies, les denrées devinrent plus chères dans le nord de l'empire, et le service de l'État ne se fit que plus imparfaitement. En 1048 un lettré préposé à l'examen de cette question, remédia au mal en obtenant que la grande pièce de cuivre ne fût donnée que pour trois petites pièces, comme valait son poids, et de plus il fixa le rapport si variable des pièces de cuivre et de fer. A poids égal, ce rapport fut comme 3 à 1. La contrefaçon s'arrêta pour l'instant ; mais, en 1072, la guerre ayant recommencé aux frontières du Chen-sy, le préfet des transports fit refondre des pièces valant nominalelement 10 *tsien* ou 10 pièces ordinaires, et la contrefaçon se ranima. A la fin de la guerre ces pièces ne valaient plus que 3 *tsien*, et enfin elles descendirent à 1 *tsien*. Alors elles avaient la valeur convenable pour le poids et la matière employée à leur fabrication, et la contrefaçon devint sans but. En 1076

Le système monétaire des Chinois

le même officier fut autorisé à fondre dans le Chen-sy des pièces de 2 *tsien* ¹.

^{t4.224} Bien que les mesures perturbatrices du système monétaire fussent limitées aux provinces voisines du théâtre de la guerre, le désordre qui en résultait influait nécessairement sur les relations commerciales de tout l'empire, et l'embarras financier du gouvernement s'augmentait de jour en jour. Un ministre réformateur, nommé *Wang-ngan-chy*, qui commença à diriger les affaires en 1070, suspendit les défenses sur la détention du cuivre à domicile et sur l'exportation de ce métal d'une province dans une autre. De là résulta, suivant les textes cités par Ma-touan-lin, une grande disparition du numéraire métallique, lequel fut exporté à l'étranger. Cependant cette mesure de *Wang-ngan-chy* ne devait avoir d'autre effet réel que de favoriser le commerce et de ranimer un peu la confiance dans les actes du gouvernement. Mais, pendant son ministère, *Wang-ngan-chy* fut perpétuellement en butte aux attaques des courtisans, et les ^{t4.225} récriminations des historiens contre ses règlements partent du même esprit qui fait dire encore aujourd'hui aux ministres chinois que tout commerce étranger est désavantageux pour l'État. Réellement, sous les Soung, la grande gêne financière de l'État provenait en grande partie de la guerre qu'il soutenait contre les nations du nord et des tributs onéreux qu'il leur payait en temps de paix ; mais surtout elle était le résultat des fraudes perpétuelles que se permettaient les gouvernants et leurs officiers, et du manque de crédit public.

¹ De l'an 1012 à l'an 1068 la collection de la Bibliothèque royale présente 18 pièces dont le poids oscille pour les extrêmes entre 4,08 et 2,70 grammes. Le poids moyen est 3,470 grammes ; tandis que la moyenne des pièces fondues de 960 à 1022 pesait 3,24 gr. Le nouveau poids est conservé par 6 pièces de la période suivante, *chi-ning* (1068-1077), qui donnent pour moyenne 3,475 grammes. Deux autres pièces marquées des caractères de cette même période pèsent un peu plus du double (7,32 et 7,48 grammes). Ces deux pièces correspondent évidemment à celles que le texte indique comme fondues dans le Chen-sy vers cette époque.

Le musée de Kien-long présente les figures des pièces comprises dans le même espace de temps (1032-77) : ces figures varient de grandeur, et le poids n'est pas indiqué dans le texte qui s'y trouve joint.

Le système monétaire des Chinois

Dans la période *yuen-tong* (1078-1086), pendant que le système de *Wang-ngan-chy* était encore en vigueur, le nombre des bureaux de fondage et la quantité de numéraire produite chaque année étaient bien plus considérables que vers l'an 1000. Pour la monnaie de cuivre, il existait dix-sept bureaux au lieu de quatre, et ils produisaient par an 5.060.000 enfilades (ce qui correspond environ à une valeur de 37.850.000 francs), au lieu des 1.830.000 enfilades que produisaient les quatre bureaux anciens. Pour la monnaie de fer, il existait neuf bureaux au lieu de trois, et la quantité de monnaie de fer fabriquée annuellement montait à 889.234 enfilades au lieu de 210.000. Les pièces de cette époque étaient fondues dans les mêmes dimensions que celles de l'an 1000, comme le prouve la similitude des médailles des deux époques que possède la Bibliothèque royale. Les unes et les autres avaient une valeur nominale conforme à leur ^{t4.226} poids. *Wang-ngan-chy* avait compris qu'il fallait renoncer à ces mesures vexatoires et inutiles, telles que l'élévation de la valeur nominale et la prohibition presque absolue des matières métalliques. Il avait augmenté la fonte de la monnaie comme unique moyen de tirer l'État de l'extrême pénurie où il se trouvait. Mais en 1084 mourut l'empereur Chi-tsong, qui favorisait ces idées plus raisonnables ; et, sous la régente qui gouverna pendant la minorité de Tchi-tsong, les anciennes idées revinrent : en 1091 une ordonnance défendit de nouveau l'exportation des monnaies métalliques.

Depuis l'an 1022 le nombre des *kiao-tseu* en circulation était resté longtemps stationnaire, et en effet, immédiatement avant la période *chi-tsing* (1068-1078), se trouve, dans le texte de Ma-touan-lin, le document rapporté plus haut, d'après lequel le nombre des *kiao-tseu* remboursables à chaque échéance montait depuis la période *tien-ching* (1022-1032) à 1.256.340 enfilades. En 1068 la contrefaçon de ces billets fut punie des mêmes peines que la contrefaçon du sceau impérial, c'est-à-dire de la mort. En 1069, comme la monnaie de fer était devenue rare dans le Ho-tong, le gouvernement établit une banque de *kiao-tseu* à

Le système monétaire des Chinois

Lou-tcheou. L'année suivante le préfet des transports se servit des *kiao-tseu* ; mais il ne put obtenir aucune fourniture de sel et d'alun ; il eut un déficit sur la quantité de fourrages livrés, et proposa de renoncer à ce mode de paiement. En 1070 l'État fit un autre ^{t4.227} essai pour émettre des *kiao-tseu* dans le Chen-sy, et cessa de livrer des *tchao* ou bons à courte échéance en paiement du sel et autres denrées livrées pour l'approvisionnement de l'armée. Les *kiao-tseu* n'étant remboursables que tous les trois ans, l'État trouvait beaucoup plus commode de s'acquitter avec cette espèce de billets ; mais les fournisseurs ne furent pas de son avis. La nouvelle mesure paraît n'avoir pas réussi, et dut même alors être complètement abandonnée.

Cependant les *kiao-tseu* de la première émission approchaient de leur époque définitive de remboursement. L'an 1072 (kiv. IX, page 17), sur les vingt-deux termes d'échéance dix-sept étaient déjà passés, et un nombre très considérable de *kiao-tseu* restaient dans la circulation pour les besoins du commerce.

« Cette année il fut décidé qu'on créerait de nouveaux *kiao-tseu*, de vingt-cinq termes d'échéance, pour une valeur de 1.250.000 enfilades (9.375.000 francs), lesquels furent destinés à payer un nombre égal de *kiao-tseu* de vingt-deux termes ¹. De cette époque date l'usage de *kiao-tseu* de deux classes différentes.

Si l'on compare le nombre de cette citation avec celui que j'ai rapporté plus haut, il en résulte qu'il n'avait été remboursé, depuis la création des *kiao-tseu*, qu'une valeur de 6.340 enfilades, ou que l'on présumait que la quantité remboursable en monnaie métallique serait ^{t4.228} minime par rapport à la masse des billets émis. Comme le papier de Chine s'use très vite, les *kiao-tseu* devaient être changés à chaque échéance contre d'autres *kiao-tseu* neufs, quand le porteur n'exigeait pas le

¹ Il y a 23 dans le texte. J'ai lu 22 d'après la citation détaillé du *Khiun-chu-pi-khao*.

Le système monétaire des Chinois

remboursement en monnaie métallique. Dans la nouvelle mesure prise sous l'administration éclairée de *Wang-ngan-chy*, les *kiao-tseu* de vingt-deux termes qu'on présentait au renouvellement furent remplacés par des *kiao-tseu* de vingt-cinq termes, de manière à reculer le terme définitif de la circulation de ces billets ; mais le porteur dut avoir toujours l'option libre du remboursement en billets ou en monnaie métallique.

En 1076 (kiv. IX, page 18) on retrouve dans le Chen-sy l'usage des *kiao-tseu*.

« Sous le prétexte que les marchands, par leurs achats et leurs ventes, faisaient de gros bénéfices au préjudice du gouvernement, l'administration jugea convenable de suspendre l'émission des *kiao-tseu* du Chen-sy.

D'après cette citation beaucoup trop abrégée, il semble que l'État avait continué dans le Chen-sy sa fabrication de *kiao-tseu*.

Aucune autre citation relative à ce sujet ne se trouve dans le texte jusqu'à l'année 1094.

A cette époque le préfet des transports observa que le commerce avait fait passer dans le Chen-sy une grande quantité de *kiao-tseu* et que la province où ils avaient été créés en manquait pour son usage. Il proposa d'augmenter la proportion confectionnée. D'après cela il fut ordonné que, *pour un seul terme de trois ans*, ou augmenterait la fabrication d'une valeur de 150.000 enfilades. Cette année on dépassa l'ancienne quantité. Le registre présenta 1.406.340 enfilades.

Ce dernier nombre est la somme exacte de 1.256.340, nombre de la première émission, plus 150.000 L'ordonnance de 1072 avait prorogé la durée des *kiao-tseu* jusqu'à vingt-cinq termes, ce qui représentait

Le système monétaire des Chinois

soixante et quinze ans, et les continuait jusqu'à l'année 1097. En 1094 il n'y avait plus qu'un seul terme, comme le dit le texte ¹.

Il se trouve ici une lacune de quelques années dans l'histoire des *kiao-tseu*. En 1102 une citation (kiv. IX, page 18) rapporte qu'on renouvela les *kiao-tseu* du Chen-sy. En 1107 il est dit que les *kiao-tseu* du Sse-tchuen furent remplacés par d'autres obligations nommées *tsien-yn*, ce que l'on peut traduire par *introduction de monnaie métallique*. La création de ces nouvelles obligations pourrait aussi remonter plus haut, d'après un autre document, qui mentionne la circulation des *tsien-yn*, dans une grande partie de l'empire, durant la période ^{t4.230} tsiang-ning (1102-1107). Vers les dernières années du XI^e siècle une réaction avait ramené au ministère les partisans des idées de *Wang-ngan-chy* ; mais les affaires de l'État furent assez mal gérées, et il survint de grands abus dans l'emploi des *kiao-tseu*. On voulut profiter de cette ressource pour subvenir aux frais de la guerre contre les Tartares, et il fut émis des quantités énormes de papier. On fit des *kiao-tseu* à terme annuel de paiement, dont un seul valait quatre des anciens. Puis il fut proposé de changer le nom des *kiao-tseu* et de le remplacer par celui de *tsien-yn*. Ces nouvelles obligations furent de quarante-trois termes (annuels, autant qu'on peut le présumer) ; et dans les transactions commerciales qui montaient à 10.000 *tsien* au moins, il fut enjoint de faire le paiement moitié en *tsien-yn*, moitié en monnaie de cuivre. Le peuple commença à devenir inquiet : chaque *tsien-yn*, dont la valeur nominale était le *min* de 1.000 *tsien*, tomba à 100 *tsien*. Dans la période *ta-kuen* (1107-1121) les banques de ces billets n'eurent plus, comme auparavant, un capital métallique (affecté au remboursement), et la proportion des billets fabriqués fut considérablement augmentée ; de

¹ Les recensements de cette époque, de l'an 1080 à l'an 1105, présentent une population plus considérable qu'à aucune époque antérieure. Le nombre des familles contribuables s'élève à 17 millions en 1080, à 20 millions en 1105, ce qui répond à 85 et 100 millions d'individus. (Voy. mon Mémoire sur la population de la Chine). Ce chiffre élevé des familles *contribuables* semble prouver qu'alors la richesse était mieux répartie à la Chine, et ceci peut tenir à l'extension du papier-monnaie et à la quantité de monnaie métallique qui avait été fondue.

Le système monétaire des Chinois

sorte que le *min* de 1.000 deniers en *tsien-yn* ne valut plus que 10 deniers dans le commerce. Ce fut la fin des *tsien-yn*. Il paraît que ces obligations ne circulèrent pas dans le Fo-kien, le Kiang-tche, le Houkouang. Elles furent surtout en usage dans le King-tong-si, le Hoai-nan, le district de Caï-fong-fou, où résidait la cour, et ^{t4.231} dans les provinces du nord, où la monnaie manquait toujours pour soutenir la guerre.

Vers 1104 il est dit que dans le Chen-sy la monnaie de fer avait été convertie en armes pendant la guerre, et qu'on s'y servait comme monnaie de morceaux de plomb et d'étain, qui étaient fragiles et d'un mauvais usage. Il fut ordonné de fondre des pièces fortement alliées d'étain, et dont une devait valoir 3 (des pièces de cuivre,) et 10 des pièces de fer. En outre, on avait fondu, en 1102, des pièces de cuivre valant 10 pièces ordinaires du même métal. Pour faire 1.000 de ces pièces fortes pesant 14 *kin* 7 *liang*, on employait :

Cuivre : 9 *kin* 7,2 *liang*

Plomb : 4 *kin* 12,6 *liang*

Étain : 1 *kin* 9,2 *liang*

Total : 15 *kin* 13 *liang*

Ce qui faisait sur 100 parties environ 60 de cuivre, 30 de plomb, 10 d'étain. La perte au feu était de 1 *kin* 5 *liang* (ce qui laissait 14 *kin* 8 ou 7 *liang* pour le poids des 1.000 pièces). Chaque pièce de cette fabrication pesait 3/10 de *liang*, suivant le texte, mais, d'après le nombre précédent, elle ne pesait que 23/100 de *liang*. Le 1000 des anciennes pièces pesant 5 *kin*, comme nous l'avons vu, chaque ancienne pièce pesait 8/100 de *liang*. Ainsi les nouvelles pièces pesaient moins que trois des anciennes, et cependant leur valeur nominale était décuple de celles-ci. De là résulta naturellement une ^{t4.232} contrefaçon aussi active qu'à l'époque des tentatives faites en 1040-1072. En 1105 les pièces fortes furent supprimées dans le Tche-kiang et le Fo-kien : on dut les échanger contre la monnaie des autres provinces, et, pour le Fo-kien et le Tche-kiang, il fut fondu des pièces de 5 *tsien*. En 1106 le gouvernement voulut

Le système monétaire des Chinois

que les pièces de 10 *tsien* ne circulassent plus au delà du district de la cour et promulgua des défenses contre leur exportation. Malgré toutes ces mesures violentes, l'intérêt particulier décrédita promptement ces pièces de valeur exagérée, et en 1110, le gouvernement dut se résoudre à ne plus les soutenir ¹.

^{t4.233} La guerre se termina momentanément en 1130, après que les Tartares Niu-tchy eurent conquis toutes les provinces au nord du fleuve Jaune et une partie du pays voisin du Hoai, jusqu'au Kiang. L'empereur Soung fut obligé de se retirer de l'autre côté de ce fleuve, et des quantités considérables de matières métalliques, entassées, suivant l'histoire, dans le trésor de la capitale Cai-fong-fou, tombèrent entre les mains des vainqueurs, qui fondèrent un nouveau royaume sous le nom de *Kin* ou royaume d'or. Battue, obligée de payer tribut, privée de ses provinces les plus riches en métaux, la dynastie des Soung était dans une complète décadence, et, par suite du besoin de numéraire, elle détériora de plus en plus la qualité de sa misérable monnaie de cuivre.

¹ Dans la collection de la Bibliothèque royale on trouve :

Pour la période Yuen-fong (1078-1085), 3 pièces pesant moyennement 2,8 g., 1 grande pesant 7,7 g.

Pour la période Yuen-yeou (1086-1093), 2 pièces pesant moyennement 3,5 g., 2 pesant moyennement 78,3 g. [sic], 1 pesant 10,10 g.

Pour la période Tchao-chang (1094-1097), 2 pièces pesant moyennement 3,67 g., 2 pesant moyennement 7,0 g.

Pour la période Yuen-fou (1098-1100), 3 pièces pesant moyennement un peu moins de 3,0 g.

Pour la période Tseu-neng (1102-1106), 2 pièces pesant moyennement 2,83 g., 2 pesant moyennement 8,0 g., 2 pesant moyennement 10,0 g.

Pour la période Ta-kouan (1107-1110), 1 pièces pesant 3,7 g., 1 pesant 14,15 g.

Pour la période Tcheng-ho (1111-1117), 2 pièces pesant moyennement 2,8 g., 1 pesant 6,8 g.

Pour la période Siouan-ho (1119-1125), 2 pièces pesant moyennement 3,0 g., 2 pesant moyennement 8 g.

Pour la période Kiun-hien (1127-1130), 1 pièces pesant 6,8 g.

Toutes ces pièces sont en cuivre, et les pesées du tableau indiquent deux espèces, les unes analogues aux pièces ordinaires, les autres beaucoup plus fortes, et pesant deux fois, trois fois autant que les premières et même plus. Ces pièces fortes correspondent évidemment aux pièces d'une valeur nominale exagérée que cite le texte de Ma-touan-lin. Ainsi dans le tableau les pièces fortes de 1102-1106 pèsent 8 et 10 grammes, et les pièces de 10 *tsien*, fondues d'après le texte dans cette période, étant de 23/100 ou 3/10 de *liang*, représenteraient 8,6 et 11,25 grammes, avec la valeur actuelle du *kin* (602 g.) ; ou 8 et 10,5 grammes, avec la valeur 560 grammes usitée aussi dans le commerce. La différence est peu sensible.

Le musée de Kien-long rapporte toujours les figures des pièces sans donner leur poids. Il cite en partie les mêmes textes que Ma-touan-lin, et indique pour les périodes *tseu-neng* (1102-1106), *ta-kouan* (1107-1110), la création de grandes pièces valant 10 *tsien*.

Le système monétaire des Chinois

En 1131 il en fut fondu 80.000 enfilades. En 1132 la fabrication fut portée à 120.000 enfilades, lesquelles employèrent environ 650.000 *kin* de cuivre et d'étain. Ainsi, en tenant compte du déchet de l'opération, chaque millier de ces pièces pesait environ 5 *kin*, comme celles du commencement des Soung. De plus, on ^{t4.234} eut recours à la création d'un nouveau papier monnaie. L'histoire rapporte que, vers 1131, quelques généraux proposèrent d'établir à Ou-tcheou, en tête du Sse tchuen, un camp retranché pour arrêter les Kin et autres Tartares ; et, comme les barques ne pouvaient amener jusqu'à ce point les sommes de monnaie métallique nécessaires pour l'entretien des troupes, on créa de nouveaux bons appelés *kouan-tseu* (bons de barrière), lesquels furent remis en paiement de toutes les dépenses faites pour le nouvel établissement, et étaient payables dans les principales villes de l'intérieur, comme les bons appelés *bons à sel*, *bons à fer*. De cette manière le gouvernement économisait les frais du transport des fonds et évitait de porter de la monnaie métallique à la proximité de l'ennemi, ce qu'il redoutait singulièrement. Mais, au jour de l'échéance de ces *kouan-tseu* les caisses du gouvernement ne payèrent qu'un tiers de la valeur qu'ils représentaient, et par suite ils furent discrédités. Malgré ce mauvais succès, en 1133 on voulut encore créer de nouvelles obligations, quoiqu'il fut notoire que l'État n'avait pas le capital nécessaire pour les rembourser (kiv. IX, page 24).

En 1158, sous le même empereur Kao-tsong, qui régnait depuis 1127, le gouvernement recourut aux mesures violentes déjà mises en pratique lors de la décadence des Thang. Un édit fut rendu par lequel l'empereur confisqua les instruments en cuivre dans les maisons particulières, les cloches ^{t4.235} et les cymbales dans les bonzeries des sectes de Fo et du Tao. En 1160 les officiers supérieurs ne purent avoir chez eux plus de 20.000 *min* en monnaie (environ 150.000 francs), et tout individu sans place fut limité même à la moitié de cette somme. Les objets mobiliers en or et en argent durent être portés au trésor. La dénonciation fut encouragée et un délai de deux ans accordé pour que

Le système monétaire des Chinois

chacun se mît en règle. En échange de ces valeurs métalliques l'État proposait des bons à thé, à sel ou d'autre espèce (kiv. IX, pages 20 et 24). En 1159 de nouvelles obligations de l'État furent créées sous le nom de *kouan-tseu* (bons de barrières) et de *kong-kue* (garanties publiques). Elles circulèrent dans trois provinces, le Hoai-sy, le Hou-kouang et le Hoai-tong. Les deux premières provinces reçurent chacune une valeur de 800.000 enfilades en *kouan-tseu* (6.000.000 de francs) ; la troisième reçut pour 400.000 enfilades (3.000.000 de francs) en *kong-kue*. Ces obligations se divisaient en cinq séries de 10.000 à 100.000 pièces (de 750 à 7.500 francs). Les *kouan-tseu* durent circuler pendant trois ans, et les *kong-kue* pendant deux seulement.

En 1160 parurent d'autres obligations appelées *hoei-tseu* (conventions), lesquelles furent assimilées avec la monnaie métallique que fabriquait l'État et remises en échange des sommes qui étaient versées au trésor. D'après une citation du texte,

« en 1161 l'administration annonça que les *hoei-tseu* seraient ^{t4.236} simplement affectés au paiement de certaines denrées, telles que thé, odeurs, sel marin et sel vitriolique, dont elle achetait tous les ans pour une valeur de 10.000.000 d'enfilades (75.000.000 de francs) ; que non seulement cette opération serait basée sur un capital métallique, mais qu'on ne considérerait pas les *hoei-tseu* comme un moyen général de subvenir aux dépenses de l'État.

Bientôt le peuple dut reconnaître le contraire.

En 1162 des peines spéciales furent décrétées contre les contrefacteurs d'*hoei-tseu*. Ils durent être décapités, et le dénonciateur fut récompensé de 1.000 enfilades (7.500 francs). Ceux qui avaient recelé des *hoei-tseu* contrefaits purent s'exempter du châtement en se dénonçant eux-mêmes. La confection des *hoei-tseu* fut considérablement

Le système monétaire des Chinois

activée dans les ateliers de l'État. Chaque titre était de 1.000 pièces ¹ (7 francs 50 centimes) et s'appelait un *tao*. Le papier dont on se servait pour les faire était tiré d'Hoei-tcheou et de Tchi-tcheou, villes du Kiangnan ; on fabriqua de ces *hoei-tseu* à Tchong-tou-fou du Sse-tchuen, à Lin-ngan-fou du Tche-kiang. Leur circulation fut d'abord limitée au Liang-tche ; ensuite ils passèrent dans le Tche-kiang, le Hou-kouang, le Peking-sy. L'État, dans ses paiements, ne remit plus que moitié monnaie ^{t4.237} métallique, moitié *hoei-tseu* ; il ordonna que le même système fût suivi dans les ventes faites entre particuliers, et il encouragea même ceux-ci à faire tous leurs paiements en *hoei-tseu*. Dans l'année 1163 un nouvel empereur, Hiao-tsong, créa, dès son avènement, des *hoei-tseu* de 500, 300 et même 200 pièces (3 fr. 50 cent., 2 fr. 25 cent, et 1 franc 50 cent.). On ne voit pas, dans le texte, qu'à cette époque on eut assigné des termes de remboursement pour ces obligations. Soutenus par des mesures despotiques, les *hoei-tseu* tombèrent bientôt en discrédit, et, vers l'année 1166, d'après un rapport fait sur cette dépréciation, l'État sortit de son trésor 1.000.000 d'onces d'argent (7.500.000 francs), qu'il employa à racheter des *hoei-tseu*. Ici, pour la première fois, une somme considérable en argent est citée dans le texte.

Ce même Hiao-tsong, qui donna une grande extension aux *hoei-tseu*, fit fondre une nouvelle monnaie dont chaque pièce valait 2 pièces anciennes. La composition de cette monnaie fut de qualité inférieure, et cette détérioration augmenta successivement jusqu'à la fin des Song.

Le pays de Chu ou le Sse tchuen, la patrie du papier-monnaie, n'avait toujours que sa monnaie de fer, et conséquemment la nouvelle invention avait pris depuis l'an 1000 un grand développement. Dans un rapport présenté à l'empereur, en 1137 (kiv. IX, page 30), il est dit qu'autrefois le grand-livre des *kiao-tseu* du pays de Chu avait émis ^{t4.238} des bons de

¹ Il y a 10.000 dans le texte. J'ai cru devoir lire 1.000. Plus loin le caractère *tao* et le caractère *kouan*, enfilade de 1.000 deniers, sont employés simultanément pour désigner des quantités émises de ces billets.

Le système monétaire des Chinois

deux termes ou séries, et que chaque série représentait un total d'environ 1.200.000 obligations, tandis qu'à l'époque actuelle les bons de trois termes ou séries qui étaient dans la circulation représentaient une masse de plus de 37.800.000 enfilades (284.000.000 de francs) ¹. En l'an 1160 la somme représentée par les mêmes billets montait à 41.470.000 enfilades (311.000.000 de francs), et ce qui existait de monnaie de fer (dans le trésor du pays) ne s'élevait pas au delà de 700.000 enfilades (5.250.000 francs). D'après ces nombres, il est évident que les obligations du Sse-tchuen, en 1137 et 1160, devaient se négocier fort au-dessous de leur valeur nominale ; car on ne pourrait supposer alors, dans ce pays exposé aux invasions des Tartares, un commerce assez florissant pour justifier une telle masse de papier-monnaie. Les billets du pays de Chu portaient, dans le XIIe siècle, le nom de *tchuen-yn* 川引 ou *bons du Sse-tchuen*.

Au commencement de l'année 1167 un ministre annonce dans son rapport à l'empereur, que depuis l'an 1160 jusqu'à la 2e lune de l'année 1166 il a été fabriqué en *hoei-tseu* plus de 28.000.000 de *tao*, et à la fin de cette même année 1166 on reconnut un surplus de 15.600.000 *tao*, ce qui porte le total ^{t4.239} à 43.600.000. Il paraît que cette quantité était versée rapidement dans la circulation, car à chaque lune, par les paiements opérés pour les dépenses de l'administration et l'entretien des troupes, ou par des échanges forcés, le trésor impérial émettait en bons une quantité de six à sept cent mille enfilades (4,5 à 5,25 millions de francs). Ainsi il fallait six ans pour l'écoulement de tous les billets fabriqués. D'un autre côté, les généraux qui levaient des contributions dans la marche des armées ne voulaient recevoir que de la monnaie métallique, et les préfets des districts ne recevaient pas les *hoei-tseu* en paiement des taxes. Ainsi désavoués en quelque sorte par le

¹ Nous avons vu plus haut que les *hiao-tseu* du Sse-tchuen étaient des obligations à vingt-deux termes de remboursement. Je crois donc que dans la citation actuelle, le terme *kiai* désigne des séries à nombre différent de termes de remboursement, comme il y en eut à la fin du XIe siècle.

Le système monétaire des Chinois

gouvernement lui-même, les *hoei-tseu* se déprécièrent encore par une autre cause : la qualité du papier employé à leur confection était très mauvaise, de sorte que dès la 12^e lune de l'an 1167, plus de 5.000.000 de *tao* se trouvaient usés et durent être remplacés. A ce sujet, il fut déclaré par l'administration que les *hoei-tseu* usés seraient reçus à raison de 100 *tsien* au lieu de 1.000, leur valeur nominale primitive, et une proportion analogue dut sans doute être prescrite pour les titres moindres de 1.000 *tsien*. Cette nouvelle fraude ne pouvait qu'augmenter la défiance du peuple.

En 1168 commença l'échange des premiers *hoei-tseu* contre d'autres de bonne fabrication. Pour ceux-ci les termes de remboursement furent espacés de trois ans, comme pour les *kiao-tseu*, et chaque série correspondante à ces termes dut représenter ^{t4.240} 10 millions d'enfilades (750 millions de francs). L'ancien billet s'échangeait contre un nouveau sous un droit, par *tao*, de 20 deniers, ou de 2 pour cent. Mais dans l'échange de ces anciens billets, ceux sur lesquels on pouvait encore lire les mots *kouan* mille, *pe* cent, furent seuls reçus pour leur valeur nominale. Des vérificateurs étaient chargés d'examiner les *hoei-tseu* présentés, pour distinguer ceux qui étaient faux ; ils devaient remonter à la source, trouver l'individu qui avait le premier passé le faux billet, et étaient récompensés largement. Au reste les billets détériorés ne furent reçus à l'échange que pendant quatre mois. A la 3^e lune de l'an 1169 ils furent déclarés non-acceptables. Lors du payement des impôts, le peuple présenta beaucoup d'*hoei-tseu*, au lieu de valeurs métalliques. Ceci donna lieu à des difficultés, et quelques officiers adressèrent des représentations sur la quantité énorme d'*hoei-tseu* qui avait été émise.

En 1175 le besoin incessant de fonds pour soutenir la guerre contre les Kin fit recourir à des mesures absurdes, qui ruinèrent le commerce et achevèrent de détruire le crédit déjà bien faible du gouvernement. On prétendit à la cour impériale que, si dans la perception des impôts et revenus de l'État il y avait déficit de monnaie métallique, la faute en

Le système monétaire des Chinois

devait être imputée aux commerçants, lesquels emportaient cette monnaie sur les rivières, en se rendant d'une place de commerce à l'autre ; et, sous ce prétexte, il fut défendu de sortir avec des ^{t4.241} valeurs métalliques hors des portes de Lin-ngan-fou, alors la capitale de l'empire des Soung, aujourd'hui Kan-tcheou-fou, chef-lieu du Tche-kiang. Il fut également interdit de descendre sans permission jusqu'à l'embouchure des fleuves, et de naviguer librement dans la mer. Tout bâtiment marchand, avant son départ, était visité par un officier spécial, qui lui délivrait un laissez-passer. Mais les commerçants embarquaient leur monnaie métallique sur de petits bateaux, et l'envoyaient à la côte, pendant la visite de l'inspecteur, de sorte que la prohibition se trouva éludée. Alors le gouvernement encouragea la dénonciation, et la moitié des valeurs trouvées en fraude fut promise au dénonciateur. On décréta des supplices, outre la confiscation, contre ceux qui chargeraient de la monnaie de cuivre sur des bâtiments. En 1179 il fallut adoucir un peu ces règlements prohibitifs qui ne pouvaient être suivis. L'administration permit aux négociants d'emporter avec eux en voyage 500 pièces de monnaie métallique, et déclara qu'on ne pourrait (sans autorisation) s'éloigner des côtes à plus de 5 *li* (1/2 lieue environ). Elle craignait toujours que la monnaie métallique ne passât à l'étranger.

Vers le même temps, en 1176 (kiv. IX, p. 27), une ordonnance impériale avait déclaré que le paiement des troisième et quatrième séries ou termes des *hoei-tseu*, délivrés en 1168, serait reculé de trois ans. En effet, la troisième série devait être payée à la fin de cette année 1176. Avec les ^{t4.242} planches de cuivre de la quatrième série ¹, on confectionna 2.000.000 de nouvelles obligations en *hoei-tseu* : probablement elles furent remises aux porteurs de la série remboursable

¹ Ceci indique que la gravure sur cuivre était dès cette époque connue en Chine. Probablement les *hoei-tseu* de 1168 furent tirés sur cuivre pour que leurs caractères durassent plus que ceux des *hoei-tseu* de 1160. Dans cette même citation de l'an 1176 il est dit que le bureau des finances recevait par an 12.000.000 de *min* (90 millions de francs), sur lesquels moitié était en *hoei-tseu*, et que le trésor du midi en échangeait par an près de 4.000.000 contre de l'or et de l'argent, probablement par les échanges forcés, autorisés par les lois contre les détenteurs des matières métalliques.

Le système monétaire des Chinois

comme dédommagement. En 1190 une autre ordonnance recula de trois ans le paiement des 7^e et 8^e termes (kiv. IX, page 38). Ce paiement du 7^e terme aurait dû échoir l'an 1188, mais il se trouvait reculé à l'an 1191 par suite de l'ordonnance de 1176. Sur la réclamation des conseillers impériaux, qui rappelèrent que le terme primitif du paiement des *hoei-tseu* était de trois ans, et que ce paiement se trouvait actuellement reculé à neuf ans, l'empereur déclara que le 10^e terme ne serait pas reculé et correspondrait à l'année fixée primitivement, laquelle était l'année 1197. En 1195 Ning-tsong déclara que chaque série d'*hoei-tseu* se composerait de 30.000.000 de *min* (225.000.000 de fr.). Il n'est pas sûr que cette quantité prodigieuse d'*hoei-tseu* ait été émise ; mais vers le même temps, en 1200, on trouve que la quantité émise des bons dits *tchuen-yn* à deux termes, représentait plus de 53.000.000 de ^{t4.243} *min* (395.000.000 de francs), et qu'en sus il existait une quantité presque égale de bons du même nom à trois termes.

D'un autre côté, depuis l'an 1163, le gouvernement avait institué des obligations particulières pour le Hou-kouang, sous le nom de *hou-hoei-tseu*, et en 1166) il créa d'autres obligations destinées au Hoai-nan, et appelées *hoai-kiao-tseu*. Ces *kiao-tseu* du Hoai étaient de 200, 300, 500, ou 1.000 pièces, et devaient circuler seulement dans les deux districts qui bordaient la rivière du Hoai. Les *hoei-tseu* y étaient prohibés, et pour maintenir cette défense, l'administration établit aux divers passages du Kiang des bureaux qui délivraient des espèces de billets de péage, destinés à servir d'intermédiaire entre les deux papiers. En outre, depuis l'an 1160, il fut défendu de se servir de monnaie de cuivre dans les districts du Hoai, et la monnaie de fer y fut seulement permise. Naturellement les habitants de ces provinces furent très mécontents de l'espèce d'isolement où on les plaçait, parce qu'ils étaient exposés aux invasions des *Kin*. Bientôt le gouvernement chinois fut obligé de lever cette prohibition de la monnaie de cuivre, et, par un retour semblable, les *hoei-tseu* et les *hoai-kiao-tseu* circulèrent sans difficulté d'une rive à l'autre du Kiang. L'État fabriqua beaucoup de ces *hoai-kiao-tseu*, ainsi

Le système monétaire des Chinois

que des *hou-hoei-tseu*. Le texte dit qu'en 1121 il fut confectionné pour 300.000 *min* (2.250.000 francs) de chacun de ces papiers. Le gouvernement chinois cherchait ^{t4.244} toujours à répandre la plus grande quantité possible de papier monnaie dans les provinces les plus exposées aux incursions de l'ennemi.

En 1209 le texte parle d'*hoei-tseu* de trois termes, contre lesquels on échangeait les *hoei-tseu* usés des créations précédentes, à raison de deux vieux contre un neuf. A la même époque il est parlé de punitions infligées à des officiers qui avaient fabriqué des *hoei-tseu* sans autorisation. Mais le crédit public était totalement ruiné par la grande incertitude du remboursement, et même on ne peut guère dire si aucune série de ces papiers émis depuis 1160 fut remboursée par l'État autrement qu'avec d'autres papiers. Les besoins du service se trouvaient remplis très imparfaitement. Magistrats, officiers, soldats étaient payés en papier, mais aucun n'y trouvait son compte. Les armées manquaient de vivres. Les impôts des divers districts ne se payaient qu'en papier. La monnaie de cuivre, par sa rareté, était regardée comme un objet précieux, et à mesure que le papier se dépréciait, le prix des denrées, payable uniquement avec cette mauvaise valeur, s'élevait de jour en jour. De temps à autre l'État faisait quelques efforts pour relever son crédit, et fabriquait de la monnaie de cuivre, mais en petite quantité et d'un titre inférieur. En 1208 il fut ordonné dans le Li-tcheou de fondre des pièces valant 5 *tsien*. Le texte ne donne ni le poids ni la composition de ces pièces, mais, d'après les pesées que j'ai faites sur les échantillons de cette époque, ^{t4.245} la valeur nominale de ces pièces fortes était beaucoup trop élevée, comme nous l'avons vu plus haut pour des pièces de même désignation ¹. Vers 1211 l'État fondait par an 300.000

¹ La collection de la Bibliothèque royale ne présente pas de médailles correspondantes à cette création de 1206. Mais dans la période précédente *khing-youen* (1195-1200) on trouve trois médailles dont l'une marquée au revers *youen*, unité, pèse 2,45 g., et les deux autres, marquée au revers des caractères 5 et 6, pèsent 9,40 et 9,45 g. 9,45 n'équivaut pas à plus de 3,5 x 2,45, et ainsi ces pièces fortes avaient une valeur nominale exagérée.

Le système monétaire des Chinois

enfilades de cette monnaie, et ne punissait pas la fabrication particulière, dans l'espoir que la monnaie métallique deviendrait moins chère et que le papier se relèverait ; ce qui était un assez mauvais raisonnement. En 1210 la cour fit un envoi d'or et d'argent ou de valeurs métalliques en général dans le Sse-tchuen où la création de nouveaux bons pour une valeur de 13.000.000 de mm (98.000.000 de francs environ) avait déprécié fortement les *tchuen-yn*. La valeur nominale de ces *tchuen-yn* était de 1.000 deniers, et depuis la nouvelle émission, leur cours était tombe de 400 à 100 deniers. La somme envoyée suffit pour racheter 13.000.000 de *min* de *tchuen-yn* ou des nouveaux bons. Alors les *tchuen-yn* se relevèrent à la valeur de 500 pièces de fer, dans le Sse-tchuen. Hors de cette province, dans les districts où il se trouvait encore de cuivre, la valeur de ce papier n'était que de 170 pièces (de cuivre). D'après cela une pièce de cuivre ^{t4.246} valait près de 3 pièces de fer. Si l'on admet qu'alors comme auparavant, la monnaie de cuivre pesait moitié de celle de fer, et ne contenait au plus que 60 pour cent de cuivre pur, le prix de ce métal monnayé était à celui du fer à peu près comme 10 est à 1.

Depuis près d'un siècle les *Niu-tchy* qui s'étaient emparés du nord de la Chine avaient imité le système des Song, et créé un papier-monnaie dans leur nouveau royaume de *Kin* (*So-wen-hian-thong-khao*). Suivant les rapports des officiers chinois, envoyés vers 1260 en députation à la cour des *Niu-tchy*, ces barbares, se considérant comme campés provisoirement au sud de l'ancien cours du fleuve Jaune, frappaient les vaincus de fortes contributions, uniquement payables en monnaie de cuivre, emportaient cette monnaie dans leur pays, et avaient soin de ne payer qu'en papier-monnaie tout achat fait aux Chinois de l'autre côté du fleuve. Ce système de soustraction continue des matières métalliques peut être une exagération des Chinois, de même que du temps de Khang-hy ils prétendaient encore que les Mantchoux faisaient conduire

Le musée de Kien-long donne les figures de plusieurs pièces fondues entre 1130 et 1210, l'époque où nous sommes actuellement ; mais il ne rapporte pas leur poids.

Le système monétaire des Chinois

secrètement de fortes quantités d'or et d'argent à Moukden, la capitale de la Mantchourie. Depuis plus d'un siècle une guerre continuelle avait dévasté les provinces voisines du fleuve Jaune et du Hoai, qui formèrent le royaume des Kin ; cette cause seule avait dû y rendre le numéraire fort rare, et suffit pour expliquer la création d'un papier-monnaie dans le nouveau royaume. Ce ^{t4.247} papier-monnaie porta le nom de *kiao-tchao*, et date de l'an 1155 (*So-wen-hian-thong-khao*). Il se composait de grandes obligations, *ta-kiao-tchao*, de 1.000, 2.000, 3.000, 4.000 et 5.000 pièces, et de petites obligations, *siao-kiao-tchao*, de 100, 200, 300, 400 et 500 pièces. Dans l'origine, toutes ces obligations ne devaient être en circulation que pendant sept ans ; elles devaient à ce terme être remboursées en monnaie métallique. Rien n'indique, du reste, qu'elles portassent intérêt, non plus que les obligations chinoises. Ces *kiao-tchao* réussirent très bien, suivant le texte chinois, mais quand approcha l'époque où elles devaient être remboursées, les ministres trouvèrent les finances gênées, et conseillèrent au prince tartare de reculer le remboursement. La plus grande difficulté pour ceci était que les obligations émises portaient sur elles l'indication de leur remboursement à une année fixe ; mais, comme il y en avait déjà beaucoup qui se trouvaient usées ou noircies, le gouvernement déclara qu'on échangerait les vieilles obligations contre de nouvelles, et en général beaucoup d'individus trouvèrent plus commode de recevoir ces nouvelles obligations que de la monnaie métallique. Le gouvernement fit même payer aux preneurs de ces obligations les frais de leur fabrication, et retint à ce titre 15 pièces par mille, ou 1 1/2 pour cent, comme le faisaient les Soung.

Ceci amena les Kin à être fort inexacts dans leurs remboursements, et bientôt leur papier-monnaie tomba en discrédit. Jusqu'à quel point la violence ^{t4.248} était-elle employée pour le soutenir ? On ne peut avoir sur ce sujet que des présomptions ; mais les Kin étaient à peu près aussi barbares que le parurent plus tard les Mongols, et les idées de liberté commerciale devaient leur être peu familières. Du reste leurs *kiao-tchao*

Le système monétaire des Chinois

étaient revêtus des signatures de plusieurs grands officiers de la cour ; ils portaient un avertissement, d'après lequel le contrefacteur devait être condamné à mort, et le dénonciateur récompensé de 300.000 pièces. Les *kiao-tchao* les plus élevés étant de 5.000 pièces, il suit de là que la récompense promise était au moins de soixante fois la valeur de l'obligation ; ceci semble indiquer que la contrefaçon était très active.

Ainsi, chez les Chinois comme chez leurs imitateurs les Niu-tchy ou Kin, l'invention du papier-monnaie se trouva rapidement dénaturée par l'abus qu'en fit le gouvernement ; mais l'utilité de cette invention était parfaitement reconnue par les Chinois instruits.

« Le papier, dit Ma-touan-lin (kiv. IX, page 34), ne devait pas être une monnaie ; il ne devait être employé que comme un signe représentatif de valeurs quelconques en métal ou en denrées, lequel devait être échangé promptement contre de la monnaie métallique et en économisait le transport. Dans le commencement, tel était l'usage du papier-monnaie parmi les commerçants. Le gouvernement, prenant cette invention des particuliers, en a voulu faire une monnaie véritable, et dès lors l'intention primitive se trouva ^{t4.249} dénaturée.

Cette définition de l'utilité du papier-monnaie est aussi claire, aussi précise que celle d'Adam Smith et de Say. Elle contraste singulièrement avec l'obscurité ordinaire qui enveloppe les idées assez vagues des auteurs chinois. Mais l'utilité du papier-monnaie, étant une question toute commerciale, devait être bien comprise de ces esprits naturellement disposés au commerce. Comme le dit encore Ma-touan-lin, dans un pays qui n'avait aucun moyen ordinaire d'échange que des monnaies pesantes de cuivre et de fer, l'emploi du papier comme lettre de change, bon, billet au porteur, ne pouvait qu'être extrêmement utile aux relations commerciales. Mais le gouvernement chinois, que son avidité mal raisonnée avait conduit à tant d'opérations frauduleuses sur les valeurs métalliques, ne pouvait s'astreindre longtemps à respecter

Le système monétaire des Chinois

cette belle invention, quand les frais d'une guerre continue le jetaient dans un besoin aussi continu de numéraire. Il paraît n'avoir été fidèle à ses engagements que pendant la durée des premiers *hiao-tseu*, émis à Y-tcheou, c'est-à-dire pendant une période de soixante et quinze à quatre-vingts ans.

De 1215 à 1223 la fin du royaume des Kin montre une pénurie extraordinaire de monnaie métallique. Il est probable que les chefs tartares avaient échangé une partie de la monnaie qu'ils avaient pu se procurer contre des objets de luxe apportés par les marchands étrangers, ainsi que le firent plus tard les Mongols, leurs vainqueurs. Le fait est que ^{t4.250} le gouvernement Kin, ne sachant comment subvenir aux frais de la guerre qu'il soutenait contre les Mongols et contre les Soung, remplaça successivement les *kiao-tchao* dépréciés par des *pao-kuen*, des *thong-pao*, des *pao-tsuen*, des *tchin-ho* imprimés sur étoffe de soie, enfin par des *pao-hoei*. Ces billets de noms divers étaient de véritables assignats que le gouvernement ordonnait de recevoir comme monnaie métallique et qu'il ne songeait aucunement à rembourser ¹. Les derniers, les *pao-hoei*, n'étaient que de 1 à 4 *tsien*, ce qui correspondrait, en notre monnaie, à des bons de 7/10 de centime et de 3 centimes. Ceci indique que le gouvernement Kin avait cru empêcher la dépréciation de ses assignats en baissant leur valeur nominale. Les ministres de cette nation prétendent, dans leurs rapports, que toute la monnaie métallique passe au midi dans l'empire des Soung : cependant la situation financière des Soung était loin d'être prospère.

En 1214 l'empereur chinois Ning-tsong suspendit la confection de la monnaie dans plusieurs établissements et publia de nouvelles défenses

¹ Quand les Niu-tchy, encore sauvages, partaient de leur déserts pour faire la guerre aux Soung, ils entraient dans des provinces bien cultivées, pillaient à volonté les Chinois, puis retournaient dans leurs vastes plaines. Ces expéditions s'exécutaient sans aucune dépense en numéraire de leur part. Mais depuis qu'ils avaient conquis les provinces septentrionales de la Chine, ils s'étaient amollis dans le repos de la vie civilisée. Ils avaient laissé inculte le pays qu'ils avaient épuisé, et, quand pour défendre leurs conquêtes ils durent avoir des troupes régulières comme les Chinois, ils se trouvèrent dans une grande disette de numéraire pour subvenir à l'entretien de ces troupes.

Le système monétaire des Chinois

contre ^{t4.251} l'exportation du cuivre par mer. De cette époque jusqu'à la chute des Song, en 1276, la continuation de Ma-touan-lin ne rapporte aucune fabrication considérable de monnaie métallique dans l'empire du midi. La collection de la Bibliothèque royale possède une série de trente pièces chinoises, comprises entre 1230 et 1268, qui ont des grandeurs et des poids différents, et le musée de Kien-long rapporte les figures de ces mêmes pièces, mais le texte de ce musée les cite simplement, sans donner, comme auparavant, la proportion fondue de chaque espèce. A cette époque les mines de cuivre les plus exploitées se trouvaient en grande partie dans les provinces soumises aux Mongols, et ceci rendait impossible dans l'empire chinois, une forte confection de monnaie métallique. D'après le témoignage de Ma-touan-lin, contemporain de cette époque, et celui des auteurs qu'il cite, le papier était la monnaie générale de l'empire du midi, et, bien que les *hoei-tseu* fussent fortement dépréciés, et que tout semble indiquer que le gouvernement ne les remboursait pas, le manque de valeurs échangeables les soutenait encore. En 1235, sous Li-tsong, un ministre parle de deux espèces d'*hoei-tseu*, ceux de seize termes et ceux de dix-sept, et se plaint de voir leur valeur se déprécier de jour en jour, tandis que le prix des denrées s'élève. On était obligé de recevoir des *hoei-tseu* dans le paiement des impôts. En 1256, pour en diminuer le nombre, il fut convenu qu'en paiement des droits sur le vin les percepteurs prendraient ^{t4.252} les *hoei-tseu* détériorés, et qu'on les brûlerait. Cette mesure fut annoncée publiquement par les officiers, et l'on présuma qu'à la suite de cette mesure le peuple brûlerait les vieux *hoei-tseu* et diminuerait la quantité totale de ce papier en circulation. Ceci paraît indiquer un banqueroute pour tous les *hoei-tseu* détériorés. En 1265 les papiers de cette désignation étant totalement dépréciés, Kia-sse-tao, ministre principal de l'empereur King-tsong, créa un nouveau papier-monnaie sous la dénomination déjà employée de *kien-tsien-kouan-tseu* (billets de barrière à monnaie visible). On trouve aussi vers cette époque un papier nommé *yn-kouan* (billets d'argent). Pour un de ces billets l'État

Le système monétaire des Chinois

rachetait trois des *hoei-tseu* de dix-huit termes ; le trésor particulier de l'empereur reçut les *hoei-tseu* de dix-sept termes en paiement des grains qu'il vendait au peuple, et les détruisit définitivement. Cet effort fut probablement le dernier que firent les Soung pour soutenir la guerre contre les Mongols, lesquels s'emparèrent bientôt de tout l'empire du midi ; et sans aucun doute cette conquête comme auparavant celle des provinces du nord par les Kin, fut facilitée par l'abus incroyable du papier monnaie, qui mécontentait le peuple contre les Soung et démoralisait leurs troupes. A cette époque de guerre générale, vexations pour vexations, il valait mieux être soumis aux Tartares que de rester dans le parti des empereurs chinois, qui ne savaient pas se défendre.

^{t4.441} Dès le temps d'Ogodai-khan, nommé par les Chinois Tai-tsong (1227-1248, *so-wen-hian-thong-khao*), plusieurs officiers lui proposèrent d'émettre des *kiao-tchao* ; ils appelaient ainsi le papier-monnaie, du nom des premières obligations des Kin. Le célèbre Ye-liu-tchou-tsai, qui fut ministre principal d'Ogodai, lui fit observer les inconvénients du papier-monnaie et lui rapporta ce qui s'était passé à la cour des Kin, où l'État émettait des *tchao* et ne voulait pas les recevoir en paiement des taxes, de sorte que ce papier ne put se soutenir, et qu'à la fin on achetait une galette de riz avec 10.000 *min* ou enfilades (75.000 francs) en *tchao*. Son avis fut que, si le khan voulait émettre des *tchao*, il ne devait pas dépasser une valeur correspondante à 10.000 *ting*. Le *ting* est le terme usité en Chine pour désigner les pains d'argent fondu. Aujourd'hui un *ting* pèse ^{t4.442} 10 *liang* ou 10 onces chinoises (375 grammes environ). Ces 10.000 *ting* représentent donc approximativement 100.000 *liang*, qui correspondent à 750.000 francs.

Ce conseil était raisonnable et prouve que Ye-liu-tcheou-tsai concevait l'utilité et les abus qui pouvaient résulter de l'emploi du papier-monnaie. Mais après lui, selon l'histoire chinoise, l'émission des *tchao* commença sans aucune réserve. En 1260 (première année de la période *tchong-tong*), Koblai-khan ou Chi-tsou, le premier empereur mongol qui

Le système monétaire des Chinois

conquit toute la Chine, créa des *kiao-tchao*, et chaque titre marqué 1.000 onces ou 1.000 min (ces deux termes sont alors synonymes) ne valut en argent métallique que 500 onces ; il y a même 50 onces dans le texte, mais la suite prouve que c'est une faute du graveur. A la fin de cette même année 1260, d'autres billets parurent sous le nom de *tchong-tong-yuen-pao-tchao*, ou *papier-monnaie précieux de la période tchong-tong*. Ceux-ci se divisaient en trois classes : la première comprenait les billets de dizaine, qui étaient de une, deux, trois et cinq dizaines de *tsien* (7,5 centimes, 15 centimes, 22,5 centimes, 37,5 centimes, le *tsien* étant pris pour 3/4 de centime). La seconde se composait des billets de centaine, qui étaient de une, deux et cinq centaines de *tsien* (75 centimes, 1 franc 50 centimes, et 3 francs 75 centimes). La troisième comprenait ceux qui se comptaient par enfilade ou par 1.000 pièces et qui étaient de une ou deux enfilades (7 francs 50 centimes et 15 francs). Deux ^{t4.443} billets de 1.000 pièces ou d'une enfilade devaient équivaloir à une once en argent blanc. Tous ces *kiao-tchao* étaient en papier ; mais en outre il fut fait des billets imprimés sur étoffe de soie et appelés *tchong-tong-yn-ho* ou *valeur en argent de la période tchong-tong*. Cette classe comprenait des billets d'une, de deux, de trois, de cinq et de dix onces, et chacune de ces onces devait correspondre à une once d'argent blanc (7 francs 50 centimes). Mais cette prétention était trop forte dans l'état de désordre où se trouvait le papier-monnaie, et ces derniers billets ne purent circuler.

Quant aux billets des deux autres espèces, on voit que les billets d'enfilade étaient émis à perte, à un taux moitié de celui de l'argent, qui sert pour eux de terme de comparaison. La correction que j'ai indiquée pour les *kiao-tchao* de la première espèce, de 500 onces d'argent au lieu de 50, est nécessaire pour que cette comparaison des valeurs de l'argent et du papier-monnaie s'accorde avec la seconde évaluation qui est bien plus détaillée. Les billets de dizaine et de centaine, qui exprimaient des nombres de pièces de cuivre, étaient très vraisemblablement émis avec une perte analogue à celle des billets d'enfilade. En 1264, des dépôts de

Le système monétaire des Chinois

ces divers billets furent établis dans chaque district pour les répandre par tout l'empire.

En 1276, la 12^e année de la période *tchi-yuen*, le gouvernement mongol émit de nouveaux billets appelés *li-tchao* ou *billets d'un millième d'once chinoise*. ^{t4.444} Ce genre de billets se divisa en trois espèces : ceux de deux deniers ou *wen*, ceux de trois, ceux de cinq. Comme auparavant le millième d'once d'argent correspondait au denier de cuivre (valant 3/4 de centime actuel), il est évident que la monnaie de papier ne valait que moitié de celle d'argent, au taux même d'émission. Jusque-là les Mongols avaient imprimé leurs *tchao* avec des planches gravées sur bois ; en 1277, ils se servirent de planches de cuivre, comme l'avaient fait les Soung en 1160. Du reste ces *li-tchao* eurent peu de succès. Leur valeur nominale était déjà trop faible pour que le peuple pût avoir en eux une confiance même précaire. En 1279, leur fabrication fut interrompue. Les premiers billets, appelés *kiao-tchao* et *pao-tchao*, circulèrent longtemps ; mais leur valeur se déprécia bien au-dessous de la perte admise par le gouvernement, et les denrées devinrent d'un prix élevé.

En 1288, toujours sous Koblai, il fut créé un nouveau papier-monnaie appelé *tchi-yuen-tchao* ou *papier-monnaie de la période tchi-yuen*. Celui-ci fut divisé en dix espèces de billets, dont les plus forts étaient de deux *kouan* ou enfilades, et les plus faibles de cinq *wen* ou deniers. Il fut déclaré que pour une même valeur nominale chacun de ces nouveaux billets en vaudrait cinq anciens de la période *tchong-tong*. Ainsi, sur les billets de cette période, le gouvernement fit banqueroute de 80 p. o/o. Comme en 1264, on établit dans les divers districts des bureaux pour changer l'or et l'argent et activer la ^{t4.445} circulation des *tchao*. D'après le tarif fixé par l'État, chaque once d'argent valait en *tchi-yuen-tchao* deux *kouan* ou deux enfilades de 1.000 deniers. Quand on apportait au bureau départemental une once d'argent, celui-ci délivrait en *tchao* 2 enfilades et 5 deniers, ou 2005 deniers, ce qui faisait une bien légère augmentation. D'après le même tarif, une once en métal rouge (qui est

Le système monétaire des Chinois

ici l'or évidemment) valait 20 enfilades ou 20.000 deniers en *tchi-yuen-tchao*. Contre une once de ce métal le bureau délivrait en billets 20 enfilades et 500 deniers, ou 20.500 deniers. Le tarif établirait les valeurs de l'or et de l'argent dans la proportion de 10 à 1, et ce qu'on payait dans les bureaux donnerait pour ce rapport 10,25 : 1. Le contrefacteur des nouveaux billets était puni de mort. Le dénonciateur recevait comme récompense 5 *ting* ou 50 onces en *tchao*, et de plus les maisons et propriétés du coupable.

Dans tout ceci il n'est dit nulle part que l'État remboursât jamais en argent, à vue ou à terme fixe, les billets qu'il avait émis, et cette remarque suffit pour expliquer l'énorme dépréciation qu'avaient subie en moins de trente ans les premiers billets émis vers 1260. Au commencement du règne de Koblai, le Vénitien Marco-Polo ¹ se trouvait à la Chine, et ^{t4.446} dans sa narration ce fidèle observateur cite avec

¹ En parlant des diverses espèces de billets, Marco s'exprime ainsi : « Quand le papier est fait, il (le grand khan) le fait diviser de la manière suivante : il y a un petit billet qui ne vaut que 1/2 *tornesel*, ensuite un autre d'un *tornesel* ; puis un de 1/2 gros d'argent, un autre d'un gros d'argent, qui vaut un *gros de Venise* ; ensuite viennent un billet de 2 gros, un de 5 gros, un de 10 gros. Au-dessus sont des billets d'un *bezant*, de 3 *bezants*, et ainsi de suite jusqu'à 20 *bezants*. » (Traduction de Marco-Polo, page 355, édition de la Société asiatique.)

Pour comparer ces nombres avec ceux du texte chinois, je trouve dans Marsden que le gros de Venise est la huitième partie de l'once d'argent, d'où Marsden conclut que sa valeur est sensiblement égale à 8 pences anglais (80 centimes). En effet l'once étant de 31,25 g., la huitième partie de l'once pèse 3,90 g., et conséquemment la huitième partie d'une once d'argent est égale à 78 centimes. Suivant Marsden, le *picciolo tornesel* est le denier ou la dixième partie du gros d'argent : c'est donc la quatre-vingtième partie de l'once, et il représente les 4/5 environ du penny anglais, ou, d'après le calcul précédent, 7,8 centimes.

Quant au *bezant*, sa valeur est plus incertaine. C'était une monnaie de l'empire grec, et Marsden l'estime valoir un sequin de Venise, soit 12 francs environ.

D'après ces données, les espèces de billets notés par Marco-Polo peuvent se classer ainsi :

1/2 *tornesel*, environ 3,9 centimes.

1 *tornesel*, environ 7,8 centimes, correspondant en *tsien* aux billets d'une dizaine.

1/2 gros d'argent, environ 39 centimes, correspondant en *tsien* aux billets de 5 dizaines.

1 gros, environ 78 centimes, correspondant en *tsien* aux billets d'une centaine.

2 gros, environ 1 franc 56 centimes, correspondant en *tsien* aux billets de 2 centaines.

5 gros, environ 3 francs 90 centimes, correspondant en *tsien* aux billets de 5 centaines.

10 gros environ 7 francs 80 centimes, correspondant en *tsien* aux billets d'un mille.

Les autres billets estimés en bezants correspondaient probablement aux *yn-ho* ou billets imprimés sur étoffe de soie, qui étaient de 1, 2, 3, 5 et 10 onces. Dans le courant du récit de Marco-Polo, le bezant se trouve employé comme le terme *kouan*, enfilade de 1.000, ou once d'argent, l'est dans les auteurs chinois.

Le système monétaire des Chinois

admiration le papier frappé du sceau du ^{t4.447} gouvernement que le grand khan remet à ses sujets en échange des matières précieuses que ceux-ci lui apportent.

« Personne, dit-il, ne peut refuser ce papier sous peine de mort ¹. Le khan fait souvent publier dans l'empire que quiconque a de l'or et de l'argent le porte à son bureau (qui est à la cour impériale). Chacun s'empresse et reçoit du papier en échange. Quand ce papier est déchiré par l'usage, le khan le change contre un neuf à 3 p. o/o de perte.

Marco-Polo ajoute plus loin :

« Quiconque veut faire des vases d'argent et d'or vient chez le grand khan, apporte des billets et reçoit en échange de l'or et de l'argent.

Mais il ne dit pas à quel taux le grand khan escomptait ces billets en valeurs métalliques, et conséquemment il ne s'agit pas ici d'un remboursement à vue en espèces, mais d'une spéculation faite par le gouvernement mongol sur la fabrication des vases d'or et d'argent, comme nous en avons vu de semblables sous les Thang et sous les Soung. En effet, dès l'an 1276, on trouve un édit de Koblai-khan qui défend aux particuliers de fondre des vases métalliques même en cuivre. Marco-Polo, en parcourant les diverses provinces de la Chine, y vit généralement le papier-monnaie en usage, même dans le midi et le Yun-nan.

En 1309, Wou-tsong voyant les anciens billets dépréciés et le prix des denrées élevé, créa un troisième papier-monnaie qu'il appela *tchi-ta-yn-tchao* ou *billet d'argent de la période tchi-ta*. Ces nouveaux ^{t4.448} billets furent divisés en treize espèces, depuis deux milliers de pièces ou onces d'argent jusqu'à 2 *li* (2/1000 d'once). Chaque once de ce papier valut en billets de la période *tchi-yuen* 5 onces ou milliers de pièces ; en métal, elle représenta une once d'argent ou 1/10 d'once de métal rouge (d'or).

¹ [Voyage de Marco-Polo, page 107, édition de la Société asiatique.](#)

Le système monétaire des Chinois

Ainsi il s'effectua une deuxième banqueroute de 80 p. o/o sur les billets de la période *tchi-yuen* ; et comme chacun de ceux-ci représentait cinq des billets de la période *tchong-tong*, ces derniers se trouvèrent réduits à 4 p. o/o de leur valeur primitive. Au surplus ces *yn-tchao* ne purent s'échanger contre une valeur métallique égale à leur valeur nominale, ainsi que le prescrivait le gouvernement, et bientôt ils furent totalement abandonnés.

Les premiers empereurs mongols ne fondirent aucune monnaie en cuivre ou autre métal, quoiqu'ils prissent le denier de cuivre pour unité de leurs *tchao* précieux, et les anciennes monnaies devaient disparaître progressivement par l'oxydation des métaux dont elles étaient formées ¹. Wou-tsong, le premier, en même temps qu'il créait les *yn-tchao* de la période *tchi-ta* (1308-1311), fonda deux sortes de monnaie métallique. L'une était appelée *tchi-ta-thong-pao* (valeur précieuse de la période *tchi-ta*). Un denier ou *wen* de cette monnaie devait correspondre à un *li* ou millième d'once en *yn-tchao*. L'autre ^{t4.449} monnaie était plus forte, s'appelait *ta-yuen-thong-pao*, et son *wen* ou unité représentait 10 *wen* de la monnaie précédente. On les fit circuler avec les monnaies des dynasties chinoises ; mais leur poids n'est pas indiqué dans le texte ². En 1312, Sin-tsong ordonna de faire une nouvelle fonte de ces pièces ; mais elles étaient d'une qualité très mauvaise : bientôt le peuple les rejeta complètement, ainsi que les *yn-tchao*. On ne se servit plus que des *tchao* des deux périodes *tchi-yuen* et *tchong-tong*, et cet état de choses, où le papier était la seule valeur d'échange reconnue par le gouvernement,

¹ Le musée de Kien-long présente deux figures de pièces qui se rapportent aux périodes *tchy-yuen* (1264-1296), *tai-ti* (1297-1307) ; mais le texte indique qu'elles sont très douteuses.

² La collection de la Bibliothèque royale présente trois pièces qui se rapportent à la dynastie des Yuen ou Mongols : la première est datée, d'après son inscription, de la période *tchi-yuen*, et, d'après les textes cités par Ma-touan-lin et par le musée de Kien-long, on peut la regarder comme suspecte. Les deux autres sont datées de la période *tchi-ta*. L'une a 22 millimètres de diamètre et pèse 3,5 g. ; l'autre a 37 millimètres et pèse 21,5 g. Ce sont évidemment les deux espèces citées dans le texte de Ma-touan-lin ; mais le rapport de leur poids est comme 1 : 6 environ, tandis qu'il devrait être comme 1 : 10, d'après leurs valeurs nominales. On voit que les empereurs mongols imitaient la fraude des empereurs chinois.

Le système monétaire des Chinois

dura jusqu'à la fin de la dynastie mongole. Dans la période *tchi-teng* (1311-1367) un ministre créa des *kiao-tchao* de *tchi-ting*, comme si ce nouveau papier non-remboursable devait faire plus illusion que l'ancien ; mais personne ne voulut de ses nouveaux *tchao*. Dans cette période *tchi-ting* les révoltes s'élevaient de toute part, et certes l'auteur de l'ouvrage intitulé *Tsao-mou*, cité dans la continuation de Ma-touan-lin, attribue justement le mécontentement général ^{t4.450} à l'abus que les Mongols avaient fait du papier-monnaie ; mais il rend en même temps justice à cette invention, comme tout esprit éclairé doit le faire ; il rappelle les excellents résultats que la création des *kiao-tseu* par Tchang-yang avait produits autrefois dans le Sse-tchuen.

« Alors, dit-il, il était ordonné que dans les bureaux des maisons riches qui dirigeaient l'entreprise, quand les billets arriveraient la monnaie sortirait ; quand les billets sortiraient la monnaie entrerait. Ainsi la monnaie était la mère, le billet était le fils. Le fils et la mère s'échangeaient réciproquement.

Il n'en fut plus ainsi sous les Mongols, qui ne cherchèrent qu'à faire adopter leurs *tchao* par la crainte, en prenant pour eux toutes les valeurs métalliques, et, blessant au plus vif les Chinois par cette avidité brutale, ils finirent par leur rendre du courage. Eux-mêmes s'étaient amollis et avaient dépensé en achats d'objets de luxe apportés de l'étranger une forte partie des valeurs métalliques qu'ils avaient extorquées, de sorte qu'ils se trouvèrent sans énergie et sans ressources pour se défendre contre les insurgés. En 1368, les descendants dégénérés de Tchingis khan furent chassés de la Chine, qu'ils avaient occupée tout entière pendant près d'un siècle ¹.

Une des premières mesures du fondateur de la ^{t4.451} dynastie Ming, l'empereur Hong-wou, fut de fondre de la monnaie métallique en cuivre,

¹ Suivant les textes cités dans le musée de Kien-long, sous Ty, le dernier empereur mongol, il fallait 10 *ting* ou 100 onces ou *tchao* pour acheter un *teou* ou boisseau de riz, ce qui revient environ à 750 francs en papier pour 12 livres de riz.

Le système monétaire des Chinois

et, pour se rattacher aux anciens usages, il ordonna que sa monnaie serait désignée, comme sous les Soung, par les deux caractères *thong-pao* (valeur précieuse circulante). Cette monnaie s'appela *ta-tchong-thong-pao*. Elle comprit cinq espèces de pièces, et le gouvernement se réserva le droit de fondre. Bientôt cette première monnaie fut remplacée par une autre désignée sous le nom de *hong-wou-thong-pao* ou *valeur précieuse de la période hong-wou*, première période de la dynastie des Ming. Celle-ci était de même divisée en cinq espèces, dont la première valait 10 *tsien* et pesait une once chinoise ; la deuxième valait 5 *tsien* et pesait 1/2 once. Les trois autres espèces étaient de 3, 2 et 1 *tsien*, et leur poids correspondait de même à leur valeur nominale ¹.

Mais l'épuisement des finances était tel que le gouvernement dut encore avoir recours aux *tchao*. Dès l'an 1375, sept ans après l'expulsion des Mongols, le conseil impérial fit fabriquer des billets appelés *ta-ming-pao-tchao* (papier-monnaie des grands Ming). Chaque *tchao* valant un *kouan* ou une enfilade, correspondait à 1.000 deniers de cuivre ou à une once d'argent (7 francs 50 centimes). En outre, ^{t4.452} il y avait cinq autres espèces de *tchao*, lesquelles étaient de 500, 400, 300, 200 et 100 deniers. Leur valeur en monnaie de cuivre ou en argent se réglait d'après la base adoptée pour les *tchao* d'une enfilade. Quatre de ces *tchao* d'une enfilade correspondaient à une once d'or. Ainsi le rapport des valeurs de l'or et de l'argent était fixé comme 4 à 1, tandis que sous les Mongols ce même rapport paraît avoir été de 10 à 1. Ceci indique peut-être que l'argent était devenu plus rare. Du reste il fut défendu au peuple de se servir d'or et d'argent dans les échanges du commerce, et chaque particulier dut remettre, contre des *tchao* délivrés par les officiers du gouvernement, toutes les matières d'or et d'argent qu'il pouvait posséder. Pour le paiement des impôts, le gouvernement admit à la fois

¹ La collection de la Bibliothèque royale présente, sous les Ming, dix médailles qui se rapportent à la première période des Ming (*hong-wou*, 1368-1398). Elles sont de poids différents. Cinq pèsent de 2,5 g. à 2,75 g. ; une très forte pèse 22,05 g. ; les autres varient entre 3,60 et 6 grammes. Ces nombres ne s'accordent pas très bien avec les chiffres du texte.

Le système monétaire des Chinois

la monnaie de cuivre et les *tchao*. En 1393, on établit dans les provinces orientales trois dépôts dont chacun reçut en tchao une valeur de 30.000 *ting* (300.000 onces chinoises ou 2.250.000 francs), et dut les répandre dans la circulation.

De tous ces détails historiques, on doit conclure que les idées financières des Chinois ne s'étaient guère rectifiées par l'exemple récent de la ruine des Mongols. Le gouvernement prétendait toujours que le papier était une monnaie et non point une simple représentation des valeurs métalliques ou autres : de là résultait dans tout l'empire la plus étrange confusion. Ceux qui ont cru que la monnaie était un signe et non pas une ^{t4.453} marchandise n'avaient qu'à lire l'histoire de la Chine pour se désabuser.

En 1403 (*so-wen-hian-thong-khao*), comme les *tchao* des Ming se décréditaient, l'empereur Tching-tsou renouvela la défense de se servir d'or et d'argent dans les échanges. Quiconque contrevenait à cette ordonnance devait être puni des mêmes peines que ceux qui contrefaisaient des ordonnances impériales. Quiconque pouvait arrêter un coupable devait recevoir en récompense l'or et l'argent qui auraient été échangés. Si deux individus opéraient ensemble un échange semblable et que l'un allât *s'accuser de sa faute* devant le magistrat, celui-là évitait d'être jugé et était même récompensé de la même manière que celui qui arrêta un coupable.

En 1426 Suen-tsong fit reprendre dans le commerce les *tchao* trop usés. En 1450, Yu-tsong défendit de se servir même de monnaie de cuivre dans les échanges : ceci était le comble de l'absurdité. Son successeur King-ty, en 1455, de nouveau ordonna de retirer de la circulation tous les *tchao* usés et de les brûler. Cependant, sous tous ces empereurs, depuis le chef de la dynastie, on fonda des pièces de cuivre, On continua à les marquer du nom vulgaire du règne (le *nian-hao*), et elles circulaient avec les pièces des dynasties précédentes, probablement celles des Song, dont le texte cite des pièces valant 3 *tsien*, lesquelles

Le système monétaire des Chinois

se rapportent au commencement du XIII^e siècle ¹. En 1460, Yu-tsong ^{t4.454} fit retirer de la circulation les fausses pièces d'étain. En 1467, Chun-tsong ordonna que les sommes payées soit par les contribuables en acquittement de leurs impôts, soit par l'État en acquittement de ses dépenses se composeraient de quantités égales de *tchao* et de monnaie métallique ; mais cette proportion, déjà établie par le premier empereur Ming, paraît avoir été assez imparfaitement observée ; et quand il en eût été autrement, dès que le gouvernement ne remboursait pas les *tchao* en monnaie métallique, il semble impossible qu'ils pussent prospérer.

La dernière mention que l'histoire fait des *tchao* se rapporte à l'an 1489 (2^e de la période *chun-chi*), sous l'empereur Hiao-tsong. Dans cette année on trouve une ordonnance contre des officiers et individus riches qui spéculaient sur les *tchao*. De là il faut passer à l'année 1553 pour trouver quelques détails sur les monnaies. A cette époque l'empereur Chi-tsong déclare dans une ordonnance que, sous chacun des empereurs de la dynastie Ming qui l'ont précédé, il a été fondu en monnaie métallique 1.000.000 de *ting* (10.000.000 de *kouan* ou d'onces, ^{t4.455} soit pour 75.000.000 de francs), et que sous lui on fonda en monnaie métallique une valeur de 10.000.000 de *ting* (750.000.000 de francs). Ce dernier nombre est évidemment exagéré. Dans la première partie du XVI^e siècle les incursions des Tartares troublèrent tout le nord de la Chine, et un des empereurs fut à la veille de se retirer derrière le Kiang. Au milieu de ces désordres le système financier de l'empire ne devait pas être dans une situation très favorable.

En 1576, Chin-tsong ne fondit plus que 20.000 *ting* (200.000 enfilades ou 1.500.000 francs) de monnaie de cuivre. Chaque pièce

¹ La collection de la Bibliothèque royale possède un assez grand nombre de médailles des Ming, et le musée de Kien-long donne la représentation de toutes ces pièces. D'après ce dernier ouvrage, le wen ou denier de cette dynastie varia de 1,2 à 1,3 *tsien*, soit de 12 à 13 centièmes d'once (4,4 à 4,7 g.). Des pièces de 1573-1620 sont annoncées comme identiques avec les cinq *chu* des Han (3,30 g.). Les pièces de la Bibliothèque royale vont jusqu'à 24 et 37 grammes, ce qui montre qu'on avait continué le système de Hong-wou. Au-dessous plusieurs pièces pèsent de 3,95 à 4,70 g. ; et enfin les autres oscillent entre 2,50 et 3,3 g.

Le système monétaire des Chinois

pesait 125/1000 de *liang* ou 4,5 grammes environ ; c'est à peu près le poids des deniers actuels. Ensuite l'histoire rapporte plusieurs ordonnances desquelles il résulte que l'argent en petits lingots était alors en libre circulation et employé dans les échanges commerciaux. Ceci est confirmé par des exemples présentés dans un ouvrage publié en 1593, le *Souan-fa-tong-tsong*, compilation chinoise de traités élémentaires sur l'arithmétique et la géométrie (Fourmont, 357). Les prix y sont souvent comptés en onces d'argent ; quelquefois aussi ils le sont en *tchao* ou papier-monnaie. Suivant un exemple, il faut 500 onces de *tchao* pour 1 once d'argent ; un autre indique une dépréciation beaucoup moins forte. Dans cette compilation, les anciens exemples paraissent mêlés quelquefois avec les nouveaux, de sorte qu'on ne peut pas en déduire la valeur des *tchao* à cette époque ; mais comme dans les préliminaires de l'ouvrage les *tchao* sont mentionnés conjointement avec les pièces de cuivre, à l'article des monnaies légales, on peut conclure de là qu'aucun ordre impérial ne les abolit jusqu'à la fin des Ming.

Admettons que la circulation habituelle du papier-monnaie n'ait pas dépassé la date historique citée plus haut, l'an 1489, nous trouverons encore que depuis l'an 1160 jusqu'à cette dernière année, c'est-à-dire pendant plus de trois siècles, le papier a eu cours en Chine comme une véritable monnaie, sans remboursement et étant généralement soutenu par la force. En France, à l'époque de notre révolution, les assignats, soutenus également par la force et de plus par la vente des terres confisquées, n'ont pu subsister plus de six à sept ans. Ici le contraste est frappant entre l'immutabilité asiatique et notre activité européenne. La longue durée de ce système non rationnel en Chine ne peut s'expliquer que par la rareté des matières métalliques circulant comme moyen d'échange, rareté maintenue par l'avarice des gouvernants et la presque nullité du commerce extérieur, que négligèrent les Song, et que les guerres et les pirates rendirent ensuite longtemps très difficile.

Aujourd'hui encore une grande nation voisine de nous, la nation russe, se trouve sous le rapport monétaire dans une situation analogue à

Le système monétaire des Chinois

celle des Chinois du temps des Mongols et des Ming. La Russie n'eut pendant longtemps d'autre monnaie courante que celle de cuivre, et lorsqu'en 1770 les ^{t4.457} premières banques de billets furent ouvertes à Moscou et à Saint-Pétersbourg, le papier prit de suite faveur. On donnait 1, 2 et même 5 p. o/o d'agio pour en obtenir contre du cuivre. En 1787, les billets émis représentaient 50.000.000 de roubles, dont la valeur nominale est de 4 francs 35 centimes environ. A cette époque le gouvernement russe eut besoin de fonds : il s'empara des banques, liquida les anciens billets, en créa de nouveaux jusqu'à concurrence de 100.000.000 de roubles, et déclara que ces billets seraient remboursables au porteur contre de la monnaie de cuivre seulement. Depuis, le nombre de ces billets paraît avoir été secrètement augmenté, et par cette cause comme par la nature du remboursement, qui déplaisait aux commerçants étrangers, le rouble de papier s'est successivement déprécié. Les nationaux ont négligé aussi ce remboursement incommode en cuivre, de sorte que le gouvernement en est dispensé par le fait, et que le papier-monnaie non remboursable est réellement le seul moyen légal d'échange en Russie. Aujourd'hui le rouble de papier est pris dans les affaires commerciales pour 90 centimes à 1 franc 10 centimes, un peu moins de 1/4 du rouble d'argent, et le gouvernement russe adopte cette base comme le gouvernement mongol émettait ses onces de *pao-tchao* à 50 p. o/o de l'once d'argent. Le caractère scientifique de ce journal ne nous permet pas de pousser plus loin la comparaison.

Le commencement du XVII^e siècle fut l'époque de ^{t4.458} la décadence complète des Ming, et en 1644 les Mantchoux s'emparèrent de toute la Chine. Je n'ai pu consulter directement aucun document chinois sur le système monétaire établi par ces conquérants ; mais les notes envoyées par les missionnaires européens, et spécialement le grand mémoire du père Amyot sur l'intérêt de l'argent à la Chine (*Mémoires des missionnaires*, tome VI), fournissent une quantité de renseignements bien suffisante. Les Mantchoux, comme on le sait, se sont chargés de la police

Le système monétaire des Chinois

intérieure de la Chine, en lui laissant toutes ses institutions telles qu'ils les ont trouvées. A l'époque de leur conquête, le papier-monnaie était décrédité ; ils avaient devant leurs yeux l'exemple des Mongols chassés par la haine de leurs *tchao* précieux : ils ont agi en conséquence, et ont supprimé l'emploi de tout papier-monnaie ou signe représentatif en papier de la monnaie métallique. Mais en cela ils ont agi comme des barbares ; ils n'ont pas compris qu'autrefois, dans ce même pays, un semblable papier remboursable à terme fixe avait pu être très utile. Ils ont créé, par cette suppression, un obstacle immense aux relations commerciales des diverses parties de leur vaste empire, et aujourd'hui il faut généralement envoyer une somme en argent sur le lieu même où l'on veut faire le moindre achat, à quelque distance qu'il puisse être.

Dans l'état actuel des choses à la Chine, les paiements importants se soldent avec des petits pains ou lingots d'argent fondu. dont l'unité est l'once ^{t4.459} chinoise (environ 37,50 g.). Ces pains d'argent sont pesés à la balance et leur titre vérifié à l'aide de la pierre de touche. La monnaie de cuivre n'est plus qu'une monnaie de détail. Elle est toujours fondue en petites pièces marquées d'une inscription et dont chacune pèse environ 0,12 once (environ 4,5 g.). La collection de la Bibliothèque royale présente un assez grand nombre de ces pièces modernes, marquées sur la face des caractères chinois de la période et sur le revers de deux caractères mantchoux. Comme autrefois, ces pièces de cuivre sont fortement alliées d'étain, et on trouve dans la circulation un grand nombre de pièces fausses ou contrefaites. Légalement, d'après le texte du code, il faut une enfilade de 1.000 pièces de cuivre pour représenter une once d'argent : mais le taux varie suivant les besoins des localités. Généralement il faut aujourd'hui au moins 1100 pièces de cuivre pour représenter une once d'argent, et même dans les villes commerçantes, l'argent étant très recherché par les marchands comme seul facile à transporter, une once de ce métal vaut souvent plus de 1.200 pièces de cuivre. (Transactions of the royal Asiatic Society, *Requête sur les monnaies du Fo-kien*, volume I). D'après Amyot, [Mémoire sur l'intérêt de](#)

Le système monétaire des Chinois

[l'argent en Chine](#), le gouvernement règle la fabrication de pièces de cuivre sur la valeur commerciale de cette monnaie par rapport à l'argent ; mais cette fabrication ne s'étend plus comme autrefois à des masses énormes. Ainsi les nombres consignés dans ^{t4.460} la Requête sur le Fo-kien, que je viens de citer, porteraient, pour 1820, la fabrication annuelle de l'empire à une valeur représentant 5.000.000 de francs, et les officiers chinois trouvaient cette production trop considérable.

D'après le P. Amyot, à l'époque où il écrivait son mémoire, vers l'an 1760, l'intérêt légal de l'argent en Chine était excessif : il n'était pas moins de 18 p. o/o, et dans le commerce ordinaire l'argent se prêtait souvent à 30 p. o/o. Les renseignements récents des Anglais et des missionnaires prouvent que cet état de choses n'est pas changé, et chaque bourg, encore aujourd'hui, a sa maison de prêt sur gages. Amyot attribue principalement ce haut intérêt à une combinaison politique du gouvernement, dont le but serait d'empêcher les officiers salariés d'employer une partie de leurs appointements à acheter des terres et de les engager à conserver leur fortune en valeurs métalliques, de sorte que cette fortune dépende plus directement de la volonté des gouvernants. Mais si le taux de l'intérêt légal était réellement trop élevé, la force des choses l'aurait ramené plus ou moins vite à son taux rationnel, comme toute monnaie émise au-dessus de sa valeur réelle, toute marchandise présentée au-dessus de son prix, y reviennent toujours en peu de temps. Néanmoins il y a du vrai dans ce que dit Amyot. Le gouvernement despotique de la Chine surveille les officiers, et s'ils ne dépensent pas complètement leur revenu, s'ils consacrent leurs économies à des ^{t4.461} achats de terres, il doit se défier d'eux et les casser, d'après le même principe qui a toujours fait redouter aux dynasties précédentes la réunion des grandes propriétés territoriales en un petit nombre de mains. La situation opulente des dignitaires est donc très incertaine, et, pour la plus petite faute, un premier ministre peut être réduit presque à la pauvreté. D'un autre côté, tout Chinois non officier fait un trafic, et dans les affaires commerciales le capital est

Le système monétaire des Chinois

soumis à des chances, des risques assez nombreux. Les communications à l'intérieur sont peu sûres ; la navigation maritime est très dangereuse par l'ignorance des Chinois ; les récoltes même de la terre sont très variables, tantôt très productives, tantôt nulles par l'effet de sécheresses ou d'immenses inondations, phénomènes très fréquents en Chine. Ainsi toute la fortune publique et particulière se trouve dans un état très précaire, dont la conséquence directe est un haut intérêt de l'argent ; et nous avons un exemple analogue dans la crise actuelle qui agite les États-Unis, où la destruction du crédit commercial, par les suites de spéculations gigantesques et par la réduction subite de la quantité du papier-monnaie circulant, a porté l'intérêt de l'argent à un taux exorbitant, tel que 2 et 3 p. o/o par mois, et même beaucoup plus.

Reste encore à expliquer comment les Mantchoux, succédant aux Ming, dont les finances étaient, comme nous l'avons vu, en mauvais état, et trouvant la Chine épuisée par une guerre aussi désastreuse que ^{t4.462} celle des Mongols et des Kin, ont pu se dispenser des mesures vexatoires dont les empereurs des dynasties précédentes faisaient un si large usage pour se procurer les fonds nécessaires à la marche du gouvernement. Ceci tient évidemment à deux causes : d'une part, le Yun-nan et le Kouei-tcheou, provinces très riches en métaux précieux, n'ont été complètement soumises à l'administration chinoise que sous la dynastie actuelle. Jusque là elles payaient bien tribut, mais des peuplades sauvages se maintenaient dans les districts montagneux où sont les mines les plus abondantes et sous les Mantchoux seulement ces mines ont pu être facilement exploitées. D'autre part, le développement du commerce européen avec la Chine, depuis près d'un siècle et demi, y a importé, par les ports de Canton et d'Émouy, des quantités considérables d'argent ; car longtemps ce métal a été la seule matière que les Chinois voulussent recevoir de l'étranger. De 1800 à 1810, d'après les relevés les plus exacts ¹, cette importation s'élevait annuellement à 4 ou 5.000.000 de

¹ Humboldt, *Histoire de la Nouvelle-Espagne*, tome II.

Le système monétaire des Chinois

piastres, soit environ 20 à 25.000.000 de francs. En supposant 20.000.000 comme terme moyen pour cent ans, on arrive à une somme totale, en numéraire, d'au moins 2.000.000.000 de francs, soit environ 300.000.000 d'onces chinoises en argent ; et cette somme a dû contribuer énergiquement à diminuer la pénurie continue de numéraire où le gouvernement chinois se trouvait auparavant.

D'après un relevé fait par M. Klaproth sur les almanachs impériaux de 1795 et 1820, et publié dans ses notes sur le [Voyage de Timkowski](#), les revenus actuels de l'empire chinois, entrant dans le trésor central, se composent de 33.350.835 onces d'argent ou milliers de deniers de cuivre, et de 4.210.958 *chy* (mesures de grain pesant chacune actuellement 120 livres chinoises).

Si, d'un autre côté, on consulte les documents consignés dans les premiers kiven du *Wen-hian-thong-khao* et de sa continuation, on trouve que sous les Soung, dans les années 997 et 1021, la partie des impôts directs comprenait moyennement 22.000.000 de *chy* en grains, et 6.000.000 d'enfilades de 1.000 deniers.

Dans le XI^e siècle, vers l'année 1077, dans cette même recette, on comptait, en grains, 18.000.000 de *chy*, en numéraire, 60.000 onces d'argent et 5.600.000 enfilades de 1.000 deniers de cuivre.

Plus tard, au commencement des Ming, qui trouvèrent la Chine épuisée par les guerres et les exactions des Mongols, la recette des impôts directs comprenait, en grains, 29.433.350 *chy*, en numéraire de cuivre et papier-monnaie, 45.330 *ting* de 10 onces approximativement.

En rapprochant ces nombres de ceux de l'époque actuelle, on reconnaît que la partie de l'impôt payée en nature de produits a considérablement diminué, tandis que la partie payée en argent ou monnaie de cuivre est devenue très importante, de minime ^{t4.464} qu'elle était autrefois. Ce changement date des Mantchoux, comme le prouvent les nombres de la dynastie Ming ; il se lie évidemment avec un accroissement dans la quantité d'argent en circulation, et cet

Le système monétaire des Chinois

accroissement me semble devoir être attribué principalement aux importations du commerce européen, qui datent du commencement de la nouvelle dynastie.

Dans cette question, il serait important de pouvoir connaître les prix des grains et autres denrée d'usage habituel, tels qu'ils étaient aux XVIe et XVIIe siècles, avant les importations d'argent par le commerce européen, et tels qu'ils sont aujourd'hui, et de voir si ces prix ont augmenté, comme le prix du blé en Europe a doublé depuis la découverte de l'Amérique. Pour la première époque, j'ai consulté le *Souan-fa-tong-tsong*, cette collection de problèmes usuels compilée en 1593 sous les Ming, et j'ai recherché dans les exemples les prix moyens des denrées usuelles, lesquels vraisemblablement doivent peu différer des prix véritables à l'époque de la publication. Relativement à l'époque actuelle, j'ai trouvé des renseignements pour Pékin dans le voyage fait en 1820 par Timkowski ; pour Canton, dans le voyage de de Guignes fils, et dans la compilation récente sur la Chine qui fait partie de l'Edinburgh Cabinet library. Depuis les Soung et les Ming, le *kin* étant resté sensiblement le même et équivalant à 590 ou 600 grammes, la comparaison peut se faire sans erreur sensible. J'ai obtenu ^{t4.465} ainsi les résultats suivants, qui montrent une augmentation évidente d'une époque à l'autre :

	Prix sous les Ming		Prix de Pékin, 1820		Prix de Canton	
	onces	fr	onces	fr	onces	fr
Riz battu bon à manger ; le décuple boisseau=120 <i>kin</i> ou 72 kg.	0,70	5,25	gruau 3,60	27	1,66 (1834)	12,09
Soie écrue, blanche ; le <i>kin</i> (600g)	0,50	3,75			2,5 1e qual.	18,75
Soie jaune	0,13	0,91			1,0 2e qual.	7,50
Or, l'once (en onces d'argent)	5 à 7,5		16 à 18		13 (1800)	

Les prix du riz indiqués dans ce tableau, pour l'époque actuelle, se rapportent à des villes populeuses, et le grain est certainement meilleur marché dans les campagnes de l'intérieur. Mais il est très probable que

Le système monétaire des Chinois

le prix consigné dans le *Souan-fa-tong-tsong* est aussi celui des places commerçantes pour l'époque des Ming. J'aurais désiré réunir un plus grand nombre de prix ; mais l'incertitude des mesures, surtout pour les étoffes, m'a engagé à me réduire aux documents que j'ai pu présenter avec certitude, et, en somme, cette augmentation de plus du double dans les prix du riz, de la soie, de l'or, me semble ne pouvoir s'expliquer que par l'influence de l'argent que la Chine a reçu des Européens.

Dans ces derniers temps, les marchandises ^{t4.466} européennes ont commencé à prendre faveur à la Chine : les étoffes de laine, les toiles de coton et les métaux travaillés ont été importés avec succès à Canton. L'Inde anglaise expédie des masses considérables de balles de coton et elle envoyait déjà une quantité énorme d'opium, alors même que l'usage de l'opium était prohibé par les lois chinoises. D'après un exposé récent de la situation du commerce étranger avec la Chine, lequel peut se lire dans l'ouvrage intitulé *An historical and descriptive account of China* Edinburgh cabinet library, l'exportation de l'opium représentait en 1817 une valeur de 2.951.000 piastres espagnoles, qu'on peut évaluer chacune à 5 francs 30 centimes. Dans les dernières années elle offre les chiffres suivants :

1830 : 12.904.263 piastres espagnoles

1831 : 11.591.614

1832 : 15.352.429

L'importation de l'opium représente donc actuellement une valeur quintuple du chiffre de 1817, et comme le prix de l'opium a baissé de près de moitié, la quantité consommée en Chine a presque décuplé dans l'espace de quinze ans. Ainsi la balance est établie peu à peu entre les marchandises importées et exportées, et même, dans l'ouvrage que je viens de citer, se trouve signalé un fait extrêmement curieux, c'est que dans ces dernières années, des quantités considérables d'argent en pains

Le système monétaire des Chinois

ont été exportées de Chine et dirigées ^{t4.467} principalement sur Londres, Calcutta, Bombay. Cette exportation d'argent s'élevait :

En 1830, à 6.746.372 piastres, soit 35.755.572 francs

En 1833, à 4.826.755 25.781.802

En 1834, à 6.217.820 32.954.446

Sur ces quantités, l'argent du pays extrait des mines du Kiang-si, de l'Yun-nan, du Quang-sy et du Koei-tcheou représentait :

En 1830 : 1,681,567 piastres

En 1834 : 5,119,304.

Ceci indique qu'aujourd'hui l'argent n'est plus rare à la Chine, et dès lors les chefs de céleste empire peuvent se montrer sévères et soupçonneux envers les étrangers, dont ils n'ont plus le même besoin qu'auparavant. Une seconde discussion, semblable à celle de lord Napier avec les autorités de Canton, fermerait peut-être pour longtemps les portes de la Chine au commerce européen, ainsi que cela a eu lieu chez les Japonais, qui, sachant bien exploiter leurs mines métalliques, ont pu se passer plus tôt des importations de l'occident.

@